

MÉTÉOROLOGIE
Nuageux; chutes de neige et
bourrasques. Froid.
5 au-dessous de zéro et
5 au-dessus.

FÊTE DU JOUR
Les Sept Fondateurs Servites

10c

Shearer
LUMBER CO.

F. Pilon Inc.

Fournitures de bureau

Enquête sur le malaise du port

VANCOUVER (PC) — Le juge Arthur I. Smith, de Montréal, fera enquête sur le mal qui sévit dans les ports de Montréal, Trois-Rivières et Québec.

La nouvelle a été annoncée samedi par le ministre du travail, M. Nicholson, au cours d'une escalade à Vancouver.

Le ministre a déclaré que le juge de la Cour supérieure fera enquête sur tous les sujets qui causent le malaise ouvrier et qui ne font pas partie des activités normales des ports. Le commissaire enquêtera notamment sur le pillage, les ristournes, les prêts usuriers, la pri-

se aux livres, la violence, l'intimidation et autres pratiques irrégulières ou illégales.

La commission étudiera également les pratiques administratives et d'embauche qui ne tombent pas sous l'empire des conventions collectives et qui sont à la source de conflits ou de malaises.

Les procureurs et le personnel de la commission seront choisis prochainement, et l'on pense que la commission tiendra sa première réunion au début de mars, à Montréal.

Une telle enquête avait été suggérée par le juge René Lippé, qui a agi en 1966 comme médiateur lors des

arrêts de travail qui ont paralysé les ports en 1966.

Le magistrat avait également suggéré qu'une enquête soit tenue sur la productivité et les conditions de travail, enquête qui a été faite par le professeur Laurent Picard en 1966 et en 1967.

M. Nicholson a fait savoir que le déclenchement de l'enquête sur le malaise industriel avait été retardé afin de permettre aux parties en cause d'étudier les conclusions de l'enquête Picard. Plusieurs recommandations de ce rapport ont suscité un vif désaccord entre les débardeurs et la Fédération des armateurs du Canada.



Les éboueurs ont repris le travail hier à New York. Ci-haut, une équipe au travail ramasse les ordures accumulées sur un trottoir de la 117e rue. (Photo AP)

La grève des éboueurs de N. Y. est terminée

NEW YORK (AFP) — La grève des éboueurs de New York, qui paralysait la ville depuis neuf jours est terminée. Le syndicat a en effet accepté samedi soir la proposition révolutionnaire que leur a été faite plus tôt dans la journée. M. Nelson Rockefeller, gouverneur de l'Etat de New York, reprendra immédiatement le travail, l'Etat s'engageant à prendre temporairement en charge les opérations de ramassage des ordures normalement du ressort des services municipaux, et cela jusqu'à ce que la situation redevienne normale dans la grande métropole américaine.

Pendant ce temps, les éboueurs seront payés au tarif proposé par la commission d'arbitrage nommée jeudi par M. Rockefeller — soit à un salaire dépassant de 483 dollars par an leur salaire actuel — tarif qui avait été accepté après de longues discussions par les grévistes mais que M. John Lindsay, maire de la ville, avait refusé catégoriquement de faire appliquer, considé-

rant que le syndicat se livrait à un chantage sur la municipalité et qu'accepter leur conditions reviendrait à capituler devant ce chantage.

M. Rockefeller doit demander aujourd'hui au Parlement de l'Etat de New York l'autorisation officielle de mettre en pratique sa proposition et ce ne sera donc pas avant aujourd'hui que le problème pourra être définitivement réglé. Cependant, certains éboueurs ont d'ores et déjà repris le travail et samedi soir, une centaine d'entre eux commencent à s'atteler à la tâche monumentale de débarrasser New York des 100.000 tonnes d'ordures qui s'y étaient accumulées.

Ainsi se termine sur une note d'espoir pour les malheureux New Yorkais submergés depuis 9 jours sous les débris de toutes sortes, dans une ville où les rats étaient rois, proliférant et prospérant sur les tas d'ordures et où le risque d'épidémie allait grandissant, une journée fertile en rebondissement et qui avait commencé de façon menaçante.

René Lévesque commente la conférence constitutionnelle



L'amorce d'une supercherie où les vrais intérêts du Québec n'étaient pas représentés...

(Lire la déclaration du MSA à la page 6.)

Le NPD-Québec songe à créer un parti nouveau, socialiste, anti-Trudeau

par Gilles Lesage

Le Nouveau parti démocratique (NPD-Québec), songe à former un parti néo-démocratique provincial au Québec.

Bien que le leader québécois, M. Robert Cliche, s'en défende avec vigueur, le conseil provincial du NPD a adopté au cours de sa réunion d'hier, à Montréal, une position de compromis entre les militants qui veulent que le parti se lance immédiatement dans l'arène provinciale et ceux qui souhaitent que le NPD demeure exclusivement un parti fédéral.

Le conseil a en effet décidé de former sans délai un comité spécial aux fins d'entreprendre des pourparlers avec les groupes et les personnes susceptibles de collaborer à la formation d'un nouveau parti, en regroupant les forces socialistes, et dans le but d'en arriver à un accord sur un programme commun et sur une stratégie commune.

De son côté, le NPD-Québec étudiera "l'option d'un parti provincial socialiste, ouvrier et agricole".

M. Cliche a déclaré que les militants les plus actifs du parti en sont venus à la conclusion qu'il y a un "vide" à combler sur l'échiquier politique du Québec, et qu'il apparaît "de plus en plus nécessaire de lancer un parti provincial dont les principes s'appuient sur ceux du socialisme démocratique".

Il importe toutefois, selon M. Cliche, que ce nouveau parti soit créé "au moment opportun" et avec le maximum de chances de succès. A cet égard, le NPD veut prendre contact avec ce qu'il appelle les "alliés naturels" du Nouveau parti, soit les grandes centrales syndicales, de même qu'avec les personnes et

Voir page 2: Le NPD

Recommandation du sous-comité Gauthier:

35 pour cent de plus aux universités du Québec l'an prochain

par Gilles Gariépy

Le sous-comité du ministère de l'éducation chargé d'analyser les budgets de fonctionnement des universités a recommandé que le gouvernement accorde l'année prochaine aux six universités du Québec et à leurs grandes écoles des subventions totales de \$89,9 millions au chapitre des budgets de fonctionnement.

Cette somme, comparée aux \$67 millions accordés pour 1967-68, représenterait une augmentation générale de 35 p.c.

Il faut préciser que la recommandation du sous-comité en cause, présidé par M. Germain Gauthier, directeur de l'enseignement supérieur, n'a pas encore été approuvée par le comité dont il relève, c'est-à-dire le "comité ad hoc du financement des universités" lequel siège sous la présidence conjointe du ministre de l'éducation et du ministre des finances. A plus forte raison, cette recommandation n'est-elle pas encore devenue une décision du conseil des ministres.

L'année dernière, le cabinet avait entériné sans modifier les propositions du sous-comité Gauthier. Mais il y a deux ans, le conseil des ministres n'avait accordé que \$44 millions aux universités alors que le sous-comité avait recommandé \$52 millions. Par la suite, c'est-à-dire l'an dernier, le gouvernement avait revu sa décision et ajouté rétroactivement \$4,5 millions

Voir page 2: Recommandation

Trudeau et Winters, vedettes à Toronto

TORONTO (D'après la PC) — C'est dans le sillage de M. Pierre Elliott Trudeau que neuf des dix candidats aspirant à la direction du parti gouvernemental d'Ottawa ont tenté en fin de semaine de faire valoir leurs mérites lors du congrès du parti libéral de l'Ontario. En dépit de leurs discours et de tous leurs efforts, l'événement marquant de ces assises a été sans contredit la brève apparition du ministre fédéral de la justice, ostensiblement pour "servir habilement mise en valeur par les membres du "Comité ontarien pour Trudeau", a exercé une étrange séduction sur les militants libéraux de la province voisine.

Un autre non-candidat, M. Robert Winters, est revenu inopinément de la Nouvelle-Delhi où il participe à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, ostensiblement pour "servir la main" de l'organisateur de son comité, M. Clemens Nieman, qui a été élu président du parti provincial. Le ministre du commerce a été reçu par des ovations — modestes comparées à celles qui ont accueilli son collègue de la justice lorsqu'il a traversé le hall du Royal York, de même que lorsqu'il a été présenté aux délégués, M. Winters s'est dit "touché" par cet accueil et il entend voir "ce qu'il y a derrière". Il n'est pas encore question qu'il revienne sur sa décision de ne pas briguer la succession de M. Pearson; mais, a-t-il précisé, il se doit de "prendre en considération" l'avis de nombreux partisans qui lui enjoignent de le faire.

Certains candidats parmi les vieux routiers du parti, qui se considèrent en quelque sorte comme les "héritiers légitimes" de M. Pearson, ont paru quelque peu vexés par l'enthousiasme que suscitent les "recrues" Turner et Trudeau. "La direction des affaires du pays exige davantage d'expérience que d'impétuosité", a déclaré entre autres M. Paul Martin. Le ministre des affaires extérieures a soutenu que sa longue expérience politique en faisait l'homme tout désigné pour présider à la "renaissance constitutionnelle" du Canada.

M. Martin a déclaré qu'il ne craint pas de s'adresser directement au peuple, d'aller convaincre les Québécois, par exemple, des conséquences désastreuses du séparatisme dans les domaines économique et social.

De son côté le ministre de la consommation, qui fut le plus vivement applaudi de tous les candidats, a déclaré que le pays est en proie à une dangereuse paralysie. Faisant allusion soi-disant au pessimisme du chef de l'opposition, M. Stanfield et à certains militants du parti libéral, M. Turner a déploré que l'on propose plus souvent de "mettre les freins" que de "passer à l'action" devant les nombreux problèmes qui assaillent le Canada. Son élection à la direction du parti gouvernemental, a-t-il poursuivi, lui permettrait d'y faire entrer des idées neuves et de lui faire préconiser des solutions nouvelles.

Le ministre des finances, M. Mitchell Sharp, a fait ressortir pour sa part les difficultés que pose la gestion de l'économie canadienne et particulièrement la stabilité de son dollar dans un monde en proie à l'incertitude et à la nervosité. Il est non moins important, selon lui, de procéder à la reconstruction de la Confédération sur la base de la coopération mutuelle. Il s'est dit confiant à la suite de la conférence fédérale-provinciale de la semaine dernière, que l'on pourra procéder aux changements qui s'imposent.

Quant à M. Eric Kieran, il a insisté sur la nécessité de "rapatrier" notre économie en procédant à des investissements massifs qui la rendront plus productive, mais imposent des limites au développement de la sécurité sociale et à l'expansion de la consom-

Voir page 2: Trudeau

M. Daniel Johnson:

Trudeau a servi tous les mythes qui affolent le Canada anglais!

Satisfait du bilan de la Conférence constitutionnelle, M. Johnson se félicite de constater qu'Ottawa reconnaît la nécessité d'une refonte complète de la constitution, y compris la redistribution des pouvoirs.

Interrogé hier soir à la télévision par MM. Keith Spicer et Louis Martin, le premier ministre du Québec, sans accorder une importance démesurée aux progrès accomplis en matière de langues, a mis en garde contre l'opinion de ceux qui sous-estiment l'importance de ce "grand déblocage" car, a-t-il dit, si nous prétendons être le foyer principal de la nation canadienne-française, nous ne pouvons rester indifférents au sort des minorités francophones; et les droits que celles-ci viennent d'obtenir peuvent avoir une très grande importance pour l'éducation hors du Québec, en même temps qu'ils pourront assurer une plus grande mobilité de la main-d'œuvre entre le Québec et d'autres parties du pays.

Comme on lui rappelait qu'il avait contesté la représentativité de M. Pierre Trudeau à Ottawa, M. Johnson a expliqué que l'attitude du ministre de la justice lui avait paru plus rigide que celle de son gouvernement. Son intervention, le mar-

di matin, qui devait provoquer un débat avec M. Johnson, était irrégulière à ce moment-là, a dit le premier ministre hier soir. "Il a réussi à servir au Canada anglais tous les mythes qui affolent le Canada anglais... car on sait que les autres provinces ont peur des pouvoirs."

MM. Martin et Spicer ont toutefois répondu à M. Johnson qu'Ottawa et plusieurs provinces, y compris l'Ontario, semblent refuser l'octroi de pouvoirs additionnels au Québec à moins qu'ils ne soient justifiés par des critères d'efficacité. Il y a deux ou trois ans, répond M. Johnson, n'aurait cru possible le déblocage qui s'est produit la semaine dernière au chapitre des langues. "Or, dans deux ou trois ans, on peut espérer obtenir les pouvoirs nécessaires au Québec. MM. Bennett et Trudeau, a-t-il dit, partent d'un faux postulat: pour eux, les pouvoirs ont leur source dans l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique. Or, nous avions des pouvoirs avant 1867 et nous pourrions en avoir d'autres."

Les deux journalistes ont fait observer au premier ministre qu'il s'était solidarisé avec M. Manning, premier ministre de l'Alberta, pour s'opposer à l'inscription des

droits linguistiques dans la constitution, comme le demandait Ottawa. Il est vrai, a répondu M. Johnson, que la politique suscite parfois des compagnonnages inattendus. Mais, dit-il, M. Manning avait raison: nous ne croyons pas qu'Ottawa doive intervenir dans un domaine qui relève des provinces. Il y avait dans la proposition de M. Pearson, "déposée sur la table quelques minutes avant le déjeuner", un piège beaucoup plus dangereux que la formule Fulton-Favreau: ou bien nous devions concourir avec les autres provinces et Ottawa pour demander un amendement à Westminster, ou bien Ottawa allait seul amender la constitution en vertu de l'article 91-A, article avec lequel nous ne sommes pas d'accord. Ainsi, par le truchement des langues, Ottawa pénétrerait dans le domaine réservé aux provinces. M. Johnson a encore rappelé la position adoptée à cet égard dans son mémoire.

N'est-il pas vrai, comme l'a dit M. Trudeau, que les élus du Québec à Ottawa n'auront plus rien à faire si Québec obtient tous les pouvoirs réclamés? Non, répond M.

Voir page 9: Johnson



M. Wilson: week-end paisible à Ottawa

OTTAWA (PC et AFP) — Le premier ministre du Royaume-Uni, M. Harold Wilson, s'est envolé samedi pour Londres après avoir séjourné 19 heures à Ottawa, où il a eu des entretiens privés avec le premier ministre Pearson sur diverses questions de politique internationale.

Les deux hommes politiques se sont entendus pour reporter à plus tard, lorsque le successeur de M. Pearson sera en selle, la réunion des premiers ministres du Commonwealth réclamée par plusieurs Etats africains. Dans une brève conférence de presse avant son départ, M. Wilson a laissé entrevoir la possibilité d'une telle réunion à l'automne.

Lors d'une entrevue accordée à la télévision américaine et diffusée hier en différé, M. Wilson a déclaré à Washington que les événements des dix derniers jours au Vietnam rendraient beaucoup plus difficile la tâche de combler "l'étrange fossé" séparant, d'après lui, les positions d'Hanoi de celles de Washington.

Expliquant les raisons pour lesquelles il n'est pas partisan d'un arrêt international des bombardements aériens sur le Nord-Vietnam, M. Wilson a souligné une fois de plus que le véritable problème était, selon lui, de savoir si un tel arrêt déboucherait effectivement et rapidement sur des négociations "fructueuses" et si celles-ci ne constitueraient pas une simple perte de temps ou un "nouveau Panmunjom".

Voir page 2: M. Wilson

Reprise des raids autour d'Hanoi Le Vietcong maintient sa pression au sud

SAIGON (AFP) — Un important centre de communication radio a été bombardé pour la première fois samedi à 10 milles au sud de Hanoi tandis que d'autres raids étaient menés dans les environs de la capitale contre l'aérodrome de Phuc Yen, l'usine électrique du centre sidérurgique de Thai Nguyen, un centre de radar et un site de fusées.

Il est toutefois impossible de déterminer si ces bombardements signifient la fin des sondages que Washington avait entrepris pour vérifier la "bonne foi" des offres de paix du gouvernement nord-vietnamien.

A l'aérodrome de Phuc Yen des bombardiers légers soviétiques avaient été aperçus pour la première fois le 8 février.

Au total 76 missions ont été effectuées samedi au-dessus du Nord-Vietnam où le mauvais temps continue à réduire l'activité des chasseurs-bombardiers américains. Les

raids se sont poursuivis hier à partir des porte-avions croissant au large du Nord-Vietnam.

Au Sud-Vietnam, aux noms de Saigon, Hué et Khe Sanh qui reviennent quotidiennement, depuis 13 jours, dans les communiqués de la guerre du Vietnam, il faut ajouter, depuis hier, celui de Vinh Loi. Chef-lieu de la province de Baolieu, dans le delta du Mékong, Vinh Loi a été attaqué samedi par le Vietcong. De très durs combats s'y sont déroulés toute la journée, faisant une cinquantaine de morts des deux côtés et un millier de maisons ont été incendiées. Finalement le Vietcong a décroché après avoir occupé la ville toute la journée.

Saigon, traumatisée, passe en quelques minutes de la joie à la crainte, sans que l'on puisse définir les causes de ces brusques revirements. (Lire nos informations à ce sujet à la page 7.)

Hué offre un spectacle déférent mais beaucoup plus atroce. Dans la ville aux 4/5e ruinée, de furieux combats se poursuivent sans discontinuer, maison par maison, rue par rue, pour déloger les troupes Vietcong qui s'y accrochent.

Les pertes civiles, dans cet enfer, seraient de plusieurs milliers de tués et de blessés et celui des réfugiés de plusieurs dizaines de milliers. L'encerclement de la ville par des unités américaines se poursuit, donnant lieu à des accrochages sérieux avec les troupes nord-vietnamiennes.

A Khe Sanh, calme complet depuis 36 heures sur la base américaine. Aux alentours l'aviation tactique américaine et les "B-52" poursuivent leur pilonnage systématique.

Peu après, la commission sénatoriale des forces armées, que préside l'influent sénateur William Fulbright, s'était enquis auprès du Pentagone des raisons motivant l'envoi au Vietnam de quatre éminents physiciens américains. Le département de la défense avait répondu qu'ils étaient chargés "de contribuer à apprécier l'efficacité d'armes nouvelles", mais qu'il ne pouvait s'agir, ni dans le présent, ni dans l'avenir, d'armes atomiques. Mais là encore, l'inquiétude ne paraît pas totalement dissipée.

Les spécialistes militaires ont certes fait valoir que l'utilisation d'armes atomiques tactiques,

Bien Hoa a été attaquée aux roquettes. Plusieurs avions ont été endommagés. Aux portes de Saigon, comme à Cholon des opérations se poursuivent.

Mobilisation Cette insécurité générale a amené le gouvernement sud-vietnamien à prendre deux mesures importantes. Il a décidé de rappeler 65.000 réservistes sous les drapeaux et de distribuer des armes à la population et aux fonctionnaires de Saigon, sous le contrôle de la sûreté et de la police. Cette même insécurité a obligé le gouvernement philippin à procéder à l'évacuation des femmes et des enfants de ses ressortissants (5.000 environ) qui vivent actuellement au Sud-Vietnam.

L'offensive Vietcong dans le Sud-Vietnam lui aurait coûté, selon le commandement américain de Saigon, 30.795 tués. Le nombre des prisonniers serait de près de 6.000.

Voir page 2: Reprise

Agitation aux E.-Unis autour de la rumeur d'un recours éventuel aux armes atomiques en Asie

par Bernard Ulmann

WASHINGTON (AFP) — La tempête soulevée la semaine dernière par le sénateur Eugene McCarthy, aspirant contre le président Johnson à la nomination démocrate pour les élections présidentielles et qui avait laissé entendre que les chefs militaires américains pourraient réclamer l'autorisation de faire usage d'armes atomiques tactiques au Sud-Vietnam n'est pas près de se calmer.

Car, plus que jamais, à l'heure où la guerre aborde sa phase la plus critique depuis le début de l'intervention massive américaine en 1965, la crainte d'une nouvelle escalade "qualitative" qui pourrait être sans retour obsède une portion grandissante de l'opinion publique et non plus seulement les "colombes".

L'affaire à laquelle le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, espérait avoir donné une conclusion définitive vendredi par un démenti catégorique a été relancée hier matin devant des millions de téléspectateurs, par le journaliste qui

avait le premier soulevé le "lièvre" Marquis Child, du "Saint Louis Post Dispatch".

Celui-ci a en effet demandé à M. Harold Wilson, interviewé dans le cadre de la grande émission "Face the Nation" ce qu'il penserait éventuellement d'une décision en ce sens. Ce serait, a répondu le premier ministre britannique "une pure folie".

Mais l'administration Johnson souffre, dans cette affaire, d'un sérieux handicap: le scepticisme croissant de l'opinion et surtout des milieux politiques de Washington, assez prêts à croire le pire en ce qui concerne les développements possibles de la guerre. Et aussi le fait que ce sont apparemment les militaires eux-mêmes qui avaient, les premiers, mentionné une éventualité de ce genre.

Car ce n'est, d'après des sénateurs, rien moins que le général Earle Wheeler, président du comité des chefs d'état-major, qui aurait indiqué récemment devant eux que le commandement militaire serait prêt, le cas

échéant, à recommander l'usage d'armes atomiques tactiques, ou de tout autre type, pour prévenir la chute de Khe Sanh. Rendu personnellement responsable, par un engagement écrit envers le président Johnson, de la défense de ce camp retranché, le général Wheeler avait ajouté cependant, qu'il ne pensait pas qu'un recours à ces armes s'avèrerait nécessaire.

Peu après, la commission sénatoriale des forces armées, que préside l'influent sénateur William Fulbright, s'était enquis auprès du Pentagone des raisons motivant l'envoi au Vietnam de quatre éminents physiciens américains. Le département de la défense avait répondu qu'ils étaient chargés "de contribuer à apprécier l'efficacité d'armes nouvelles", mais qu'il ne pouvait s'agir, ni dans le présent, ni dans l'avenir, d'armes atomiques. Mais là encore, l'inquiétude ne paraît pas totalement dissipée.

Les spécialistes militaires ont certes fait valoir que l'utilisation d'armes atomiques tactiques,

relativement "sales" dans une bataille telle que celle de Khe Sanh, dans des conditions de combat très rapprochées, mettrait en péril la vie des défenseurs américains autant que celle des assaillants nord-vietnamiens. De plus, soulignent-ils, le Sud-Vietnam, où l'insécurité n'a jamais été aussi grande, ne serait guère un lieu idéal pour y entreposer en toute sécurité des armes de ce genre.

Ces objections, cependant, ne se joueraient pas s'il s'agissait de mettre, pour utilisation hypothétique, des armes nucléaires tactiques à bord des porte-avions de la septième flotte, porteurs déjà d'un formidable arsenal nucléaire stratégique.

MOSCOU (AFP) — Arrivé hier à Moscou, venant de la Nouvelle Delhi, M. Thant, secrétaire général de l'O.N.U., pourrait rencontrer, avant de quitter ce soir la capitale soviétique, M. Dang

Voir page 2: Agitation

Suites de la première page

RECOMMANDATIONS

(payables en trois ans) aux \$44 millions de l'année 1966-67.

Dans un article de page frontispice samedi, le quotidien "La Presse" donnait comme suit le détail des subventions recommandées pour 1968-69: \$23.171.000 à l'Université de Montréal, \$22.374.000 à Laval, \$21.909.000 à McGill, \$6.820.000 à Sherbrooke, \$6.522.000 à Sir George Williams et \$1.514.000 à Bishop's.

L'article ajoutait que Polytechnique et les Hautes Etudes commerciales, deux grandes écoles affiliées à l'U. de M., recevraient respectivement \$4.400.000 et \$1.964.000. Ces chiffres ne sont pas inclus dans le \$23.171.000 qui serait accordé à l'Université de Montréal.

Vérification faite hier, il semble que ces chiffres que "La Presse" attribuait à une "source sûre" soient exacts en gros, bien qu'il faudrait parler de \$22.9 millions au lieu de \$23.1 millions pour l'U. de M., \$21.1 millions au lieu de \$21.9 millions pour McGill.

Pour ce qui est de l'année en cours, "La Presse" rapportait que l'Université de Montréal avait reçu \$17.4 millions et McGill \$14 millions. Un informateur nous disait hier que les chiffres exacts étaient respectivement de \$17.1 et \$14.4 millions. Mais, chose plus étonnante, l'organe officiel du ministère de l'éducation publiait le 27 juin dernier les chiffres suivants: \$16.209.000 pour l'U. de M. et \$13.176.000 pour McGill. Les écarts entre ces chiffres tiennent peut-être au calcul des sommes accordées rétroactivement aux universités pour 1966-67 mais versées par tranches sur une période de trois ans.

Si on examine les subventions recommandées par le sous-comité Gauthier pour le budget de fonctionnement 1968-69, université par université, il ne paraît pas que une université en particulier, quelle qu'elle soit, bénéficie d'une hausse plus forte que les autres. Les pourcentages de hausse alloués à McGill paraît à première vue plus fort que celui touchant l'Université de Montréal, mais il faut ajouter aux subventions ordinaires de celle-ci une portion importante de l'ordre de \$1.4 million des subventions spéciales de rattrapage également recommandées par le sous-comité Gauthier.

L'année dernière, la part que touchait McGill par rapport aux autres universités avait été réduite de façon substantielle à l'avantage de McGill, mais il ne paraît pas que ce soit le cas pour 1968-69 selon les recommandations du sous-comité: le même partage serait maintenu grosso modo, seule la taille du gâteau serait changée.

En effet, ce qui retient davantage l'attention, c'est la hausse impressionnante de subventions que préconise le sous-comité Gauthier pour l'ensemble des universités. Il ne paraît pas que cette recommandation passera comme lettre à la poste.

COTÉ à Rimouski, le 10 février 1968 à l'âge de 65 ans, est décédé, M. Elzer Côté, ex-maire de Rimouski, époux de Yvette D'Anjou. Les funérailles auront lieu mercredi, 14 février, le convoi funéraire partira du Salon Bissonnette et Frères, rue St-Louis (Rimouski) à 9h.45, pour se rendre à la Cathédrale St-Germain où le service sera célébré à 10 heures. Et de là à Ste-Luce-sur-Mer, lieu de sépulture.

PAGNAT - A l'Hôpital des anciens combattants de Sainte-Anne-de-Bellevue, le 10 février 1968, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Marcel Pagnat, colonel de l'armée française et officier de la Légion d'Honneur, époux de Lucy Robert, beau-frère de Dr Paul Robert et de Jean Robert. Les funérailles auront lieu le mardi 13 février. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Limitée, angle boul. Decarie et avenue Notre-Dame-de-Grâce, à 9 h. 45 pour se rendre à l'église Saint-Antoine où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les dons à sa mémoire peuvent être adressés aux Filles de la Charité, 565 rue Dublin, Montréal, ou aux Petites Soeurs de l'Assomption, 3130 est rue Ste-Catherine, Montréal.

TURCOT à Montréal, le 10 février 1968 est décédé, M. Armand Turcot, époux de Huguette Labrie, 2774 ouest, rue Notre-Dame. Les funérailles auront lieu mardi, 13 février. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, No 2630 ouest, rue Notre-Dame à 9h.45, pour se rendre à l'église Ste-Cunegonde où le service sera célébré à 10 heures. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

au comité Cardinal-Dozios et au conseil des ministres, dans le contexte de la politique d'austérité décrétée par Québec.

En revanche, on peut invoquer dans le sens opposé les arguments suivants: 1) Le ministre Cardinal a fait de la croissance universitaire l'une des "priorités prioritaires" de son ministère; 2) le ministre a également indiqué que le développement de l'éducation ne serait nullement compromis par les mesures d'austérité, même si on tentera de comprimer les dépenses superflues; 3) le sous-comité Gauthier étant présidé par un haut fonctionnaire, on peut supposer que les membres du comité ont été informés des intentions budgétaires; 4) le taux d'augmentation (35 p.c.) suggère est conforme à la tendance des dernières années pour les subventions universitaires.

Mais à l'opposé, on peut croire qu'étant donné l'importance des sommes en cause, et l'ampleur des difficultés budgétaires de la province, le gouvernement voudra ramener le taux d'augmentation à un niveau moindre, ne serait-ce que pour une année. Cela s'est déjà vu.

WILSON

Interrogé sur la forte opposition manifestée dans l'opinion publique britannique à l'égard de la politique américaine au Vietnam, et du soutien qu'il lui apporte, M. Wilson a soutenu qu'un gouvernement ne peut se contenter de suivre une politique fondée sur les sondages d'opinion publique. Je considère que notre ligne est juste. Elle n'est pas facile à suivre, a-t-il ajouté, mais naturellement, "si je jugeais que le fait de se désolidariser de la politique américaine écarterait la guerre, ne fût-ce que d'un seul jour, ou accroîtrait les chances de parvenir à une paix durable, je ne manquerais pas de le faire. C'est parce que je ne considère pas que ce soit le cas que je ne l'ai pas fait".

M. Wilson a indiqué qu'il avait avec le premier ministre soviétique M. Alexis Kosyguine, "un continu échange de vues sur diverses questions, notamment le Vietnam et la sécurité européenne. Nous pouvons faire usage de la "ligne rouge" entre Downing Street et le Kremlin", a-t-il dit, "et naturellement, nous demeurons en contact par l'entremise de nos ambassadeurs".

Revenant sur le Vietnam, à la demande de ses interlocuteurs, le premier ministre

britannique a précisé que le soutien qu'il avait exprimé, au cours de la visite qu'il vient d'effectuer à Washington, à l'égard de la politique américaine au Vietnam était "conditionnel" (qualified). "Nous sommes en État souverain, pas un satellite", a-t-il souligné.

Il a ajouté: "Je soutiens cette position parce que je considère que la "formule de San Antonio", interprétée comme je l'ai interprétée pour les Russes, et évidemment en accord avec l'interprétation américaine, constitue la voie de la paix".

LE NPD

groupements qui se disent "gauche", avec le député Jean-Paul Lefebvre, par exemple.

Pas avant un an

Ce que serait ce nouveau parti provincial, on ne le sait pas au juste. M. Cliche s'est toutefois empressé de dire qu'il ne partagerait pas "l'option Trudeau" et qu'il devrait être en faveur d'un "statut particulier" pour le Québec, statut que réclame d'ailleurs

le NPD fédéral depuis quelques années déjà.

Serait-ce la contrepartie à "l'option Lévesque"? M. Cliche a dit que ce parti serait "fédéraliste", mais d'autres dirigeants ne s'aventurent pas sur ce terrain, disant seulement qu'on ne connaît pas encore le contenu du programme de M. René Lévesque et qu'il se pourrait bien que ce programme rencontre les vues "socialistes". Et alors, les néo-démocrates devraient résoudre le conflit entre le "social" et le "national".

Au fait, le NPD-Québec veut faire preuve de grande prudence, afin, selon l'expression de M. Cliche, de ne pas le lancer "comme des veaux sur la glace". Il veut d'autre part répondre aux aspirations des citoyens qui se préoccupent beaucoup plus de "pain et de beurre" que des questions constitutionnelles. Le Nouveau parti veut également avoir son mot à dire dans les grandes discussions qui agitent le Québec. "Bien des fois, de dire M. Cliche, j'aimerais me prononcer sur tel ou tel sujet, mais je m'en abstiens lors-

que ce n'est pas du ressort provincial."

Le NPD-Québec est suffisamment adulte pour prendre des positions qui ne sont pas nécessairement celles de son grand frère fédéral, a ajouté M. Cliche, faisant allusion à sa prise de position, contraire à celle du NPD fédéral, sur les "unités naturelles" de négociations.

Le comité d'étude doit se mettre en oeuvre sans délai et faire rapport à la prochaine réunion du conseil provincial, en mai. S'il y avait un scrutin provincial d'ici quelques mois, le NPD en serait sûrement absetn. M. Cliche estime même que le parti socialiste ne saurait être créé avant un an.

REPRISE

Les forces alliées doivent déplorer, pour leur part, 3.149 tués et 12.830 blessés. Enfin plus de 250.000 réfugiés provenant des régions périphériques, sont actuellement hébergés dans Saigon même.

Les troupes américaines éprouvent des difficultés énormes en raison du mauvais temps pour assurer les liai-

sons aériennes entre leurs troupes à Hué et leur base de Phu Bai, à 8 milles de là.

Le plafond était exceptionnellement bas hier et plusieurs hélicoptères ont tenté de se rendre à Hué avec du ravitaillement en dépit d'un plafond de 200 pieds seulement.

Plusieurs ont rebroussé chemin, deux ont été touchés par les tirs au fusil nord-vietnamiens. Deux pilotes ont été blessés. Des renforts ont attendu en vain toute la journée sans pouvoir être transportés.

Ormond Dier regagne Saigon

L'ambassadeur Ormond Dier, commissaire canadien international, qui, venu à Hanoi pour quelques jours seulement, se trouvait bloqué dans la capitale nord-vietnamienne, est reparti par avion pour Saigon. Pendant son séjour à Hanoi, il a été reçu par M. Nguyen Duy Trinh, ministre nord-vietnamien des affaires étrangères.

TRUDEAU

mation privée. Il faudra également, selon lui, procéder à une nouvelle répartition des compétences de l'Etat entre Ottawa et les provinces, non seulement pour résorber le "profond mécontentement des Québécois", mais également pour satisfaire les revendications des autres provinces.

Tandis que M. Paul Hellyer s'engageait à trouver un moyen de faire bénéficier le pays de l'expérience diplomatique de l'actuel premier ministre s'il est appelé à lui succéder, M. Joe Greene a déclaré qu'en cette même occurrence il envisageait de plafonner à nouveau les taux d'intérêt bancaires. Et le ministre de la santé et du bien-être social, M. Allan MacEachen, tout en réitérant son plus farouche appui à l'établissement d'un régime universel d'assurance-maladie, se lançait dans une éloquent diatribe contre l'ineptie du conservatisme de M. Stantfield et de son parti.

AGITATION

Quang Minh, représentant du Front national de libération du Sud-Vietnam à Moscou, estime les observateurs. Certains indices laissent en effet penser que l'escalade de Moscou, au cours de

laquelle aucune conversation de première importance n'était prévue avec les dirigeants soviétiques, pourrait être mise à profit par M. Thant pour une telle rencontre.

Si tel était le cas, la position de M. Thant aurait évolué à la lumière des derniers événements au Vietnam. En effet, au cours de sa dernière visite à Moscou, en juillet dernier, le secrétaire général de l'O.N.U. avait exprimé l'opinion que les Nations unies n'étaient pas en mesure de jouer un rôle actif dans la solution du conflit vietnamien, "du moins pour le moment" ajoutait-il. Ce moment est-il présent venu? Telle est la question que se posent les observateurs.

MÉDECIN

demandé pour clinique reconnue 9 a.m. à 5 p.m., 5 jours par semaine. Pour s'occuper de rhumatologie, gériatrie, métabolisme. Excellentes qualifications. \$10,000 à \$20,000 par année. Position stable. Doit avoir brevet du Québec. Écrire curriculum vitae à: Case 10 Le Devoir

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

TOUT POUR LE SKI

Une compagnie établie depuis longtemps recherche un VENDEUR avec expérience pour représenter tout le territoire du Québec.

Écrire à Case 774 - LE DEVOIR
Discrétion assurée

JOURNALISTE DEMANDÉ

Avec expérience dans les hebdomadaires.

Pouvant diriger la marche générale d'un journal régional hebdomadaire, son montage général, sa page éditoriale. En collaboration avec 3 adjoints.

Champ d'opération: région sud de Montréal.

Adresser toute application à:
CASE 777
LE DEVOIR

À PROPOS

Une institution financière canadienne a quelques ouvertures pour le 1er mars, offrant une carrière d'affaire et d'avancement.

RÉMUNÉRATIONS

Classe I:	\$700. à \$800.	par mois
Classe II:	\$600. à \$700.	par mois
Classe III:	\$500. à \$600.	par mois
Classe IV:	\$400. à \$500.	par mois

Pour rendez-vous, téléphoner:

Mademoiselle Nicole
937-9304

TECHNICIENS(NES) MÉDICAUX(LES) DE LABORATOIRE

certifiés(ées) avec expérience demandés(ées) pour un hôpital général de 100 lits, situé dans une ville bilingue du nord de l'Ontario.

Salaires de base: \$500.00 par mois, avec salaire supplémentaire en "appel" et bonnes conditions de travail. Pour plus de renseignements,

Veuillez vous adresser à:

L'ADMINISTRATEUR DE L'HÔPITAL LADY MINTO
Cochrane, Ontario

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

solicite des candidatures pour les postes suivants

I - Des coordonnateurs (hommes ou femmes)

dans l'enseignement des matières énumérées ci-après: français - mathématiques - sciences - sciences commerciales - anglais - musique - arts plastiques.

Critères d'engagement:

Les candidats devront répondre aux exigences suivantes:

- être porteurs d'une discipline universitaire dans la discipline concernée;
- posséder un brevet d'enseignement ou avoir fait preuve de compétence remarquable dans l'enseignement;
- avoir enseigné au moins trois (3) ans.

II - Des conseillers en orientation (hommes ou femmes)

Faire parvenir son curriculum vitae, avant le 19 fév. 68.

S'adresser à:

Maurice Marleau,
Directeur général des Écoles,
87, rue Ste-Cécile,
Salaberry-de-Valleyfield.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE MEILLER

DEMANDE

- Un Professeur de Français (masculin) au Secondaire -

Faire parvenir "curriculum vitae" à:

Lucien Lambert

Directeur général des Écoles
261, rue Laurier, Granby, Qué.
378-8491

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Un poste très intéressant pour une personne parfaitement bilingue au sein d'un organisme à caractère culturel. La sténographie française et anglaise ainsi que 4 à 5 années d'expérience sont nécessaires. Une bonne éducation, le tact, l'entregent et le sens de l'initiative sont des qualités essentielles. Traitement intéressant. Tous les avantages sociaux.

Faites parvenir votre "curriculum vitae" détaillé, à:

Case 778
LE DEVOIR

DIRECTEUR MUNICIPAL DES LOISIRS

LE POSTE: La Cité de Lévis demande des applications pour remplir le poste de directeur municipal des loisirs.

QUALIFICATIONS:

Le titulaire devra posséder un diplôme reconnu en éducation physique. Il devra joindre à son application son curriculum vitae.

SALAIRE:

Suivant qualifications et expérience.

Prière de faire parvenir les applications à l'adresse suivante:

Hôtel de Ville de Lévis,
a/s M. Gérard Brazeau, Gérant,
160 rue Commerciale,
Lévis, P.Q.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE LA CHAUDIÈRE

REQUIERT DES PROFESSEURS POUR L'ANNÉE 1968-69

Catéchèse: Secondaire, 2^e cycle;

Anglais: Secondaire 1^{er} et 2^e cycle;

Méthodologie du travail intellectuel: Secondaire, classe de V;

Éducation physique: (Prof. féminins & masculins);

Chimie: Secondaire, 2^e cycle;

Physique: Secondaire, 2^e cycle;

Mathématiques: Secondaire, 2^e cycle;

Biologie: Secondaire, 2^e cycle;

Musique: Secondaire, 1^{er} et 2^e cycle;

Beaux Arts: Secondaire, 1^{er} et 2^e cycle.

Prière de s'adresser à:

Roger Carrette,
Commission Scolaire Régionale de la Chaudière
270, Boulevard Lacroix,
St-Georges Est, Cte Beauce.

GÉNIE INDUSTRIEL

Un manufacturier de produits textiles désire un Directeur de Service. A ce titre il conseillera et avisera la Direction en matières relevant de la gestion de la production et requérant l'application des techniques du Génie Industriel.

Il est anticipé que l'homme choisi pourra démontrer des idées créatrices si pratiques, supportées par quelques années d'expérience et des disciplines modernes de contrôle de la production. Il devra de plus établir et maintenir de bonnes relations humaines.

Cette position présente un défi et offre d'excellentes possibilités d'avancement. La rémunération est basée en vue d'attirer un homme d'envergure.

Simpson, Riddell, Stead & Associés

Conseillers en Administration
630 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec 878-9461

RECHERCHISTE RÉDACTION

Le service de la rédaction du Reader's Digest et de Sélection du Reader's Digest a besoin d'un chercheur bilingue, homme ou femme. Cette personne devra être particulièrement forte en français écrit. Son travail consistera surtout à faire des recherches rédactionnelles, par interviews, lettres, téléphone, etc; à préparer des rapports en français et en anglais. Devra aussi rédiger ou réviser certains textes originaux en français. Expérience journalistique, publicitaire ou comme steno-dactylo, utile mais non requise. Traitement selon expérience et avantages sociaux (assurances, retraite, locaux, cafétéria, etc.) exceptionnels. Quatre semaines de vacances après 3 ans de service.

Les candidats ou candidates sont priés d'adresser un curriculum vitae et, si possible, des exemples de leur travail rédactionnel à:

Mme V. Gross
SELECTION DU READER'S DIGEST
215, avenue Redfern
Montréal 6

TRADUCTRICE

L'IMPERIAL OIL LIMITED recherche une traductrice pour son service du contrôleur à Montréal.

QUALITÉS REQUISES: Diplôme universitaire en traduction ou à défaut, au moins deux ans d'expérience en traduction et étudiant présentement en vue d'obtenir le diplôme. De grande préférence, maîtrise dactylo compétente.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Prière d'adresser votre demande:

Directeur du Personnel
Service du Contrôleur,
IMPERIAL OIL LIMITED
2 Place Ville-Marie.

ou composez: 861-4251, poste 350

ASSUREUR-VIE DE CARRIÈRE

LA SAUVEGARDE L'ASSURANCE-VIE

Compagnie d'Assurance sur la vie et DESJARDINS

RECHERCHENT...

Les services d'un assureur-vie avec titre de C.L.U., pour leur CENTRE D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION, un service conjoint d'aide technique aux représentants sur les aspects modernes de l'assurance-vie.

Le candidat choisi formera équipe avec un avocat et un comptable agréé déjà en fonction; il devra avoir une expérience de la planification successorale et des programmes d'assurance-vie.

- CONDITIONS:
- 1.- Âgé de 30 à 35 ans.
 - 2.- Être domicilié à Montréal.
 - 3.- Salaire à déterminer.
 - 4.- Bénéfices marginaux.

On est prié de soumettre sa candidature, accompagnée d'un "curriculum vitae" à:

Directeur du CENTRE D'ANALYSE ET DE PLANIFICATION
1259, rue Barri, suite 430,
Montréal 24, P.Q.

Discrétion absolue assurée.

POSITION DEMANDÉE GÉRANT DES VENTES

Homme sérieux, énergique et ambitieux. Plus de douze (12) ans d'expérience dans le transport. Cherche position dans une compagnie aérienne, d'autobus ou de camionnage.

Écrire Cozier Postal 513
Station Place d'Armes
Montréal, Québec.

OFFRES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRES BILINGUES

Une étude légale recherche immédiatement les services de deux secrétaires parfaitement bilingues et expérimentées. La sténographie anglaise et française et la dactylographie sont essentielles. Âge: 28 à 35 ans. Ces deux emplois sont permanents. Salaire selon l'expérience. Bonnes conditions de travail. Nouvel édifice, rue Sherbrooke près Atwater. Discrétion assurée.

Adresser toute correspondance à:

CASE 776
LE DEVOIR

MM. Chevrier et Dupuy en Afrique francophone

PARIS (AFP) — "Avant d'entreprendre notre tournée en Afrique francophone, nous avons cru utile de chercher à partager la grande connaissance et l'expérience que la France a acquises dans cette partie du monde", a déclaré M. Pierre Dupuy, membre de la mission canadienne qui pendant environ 40 jours va se rendre dans la plupart des pays d'Afrique francophone, y compris ceux du Maghreb, et qui est arrivée samedi matin à Paris.

Cette mission que préside M. Lionel Chevrier, ancien ministre et ambassadeur du Canada, a donc exclusivement, a précisé M. Dupuy, un caractère technique. "Il s'agit d'étudier la composition, l'orientation et l'éventuel accroissement de l'aide que nous accordons à l'Afrique francophone".

Des réunions de travail avec des techniciens du ministère français des affaires étrangères et des services de la coopération sont donc prévues aujourd'hui et mardi. Mardi, M. Chevrier aura en outre des entretiens avec M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat chargé

de la coopération et M. André Bettencourt, secrétaire d'Etat auprès du ministre des affaires étrangères.

La mission Cardinal

PARIS (AFP) — "C'est la première fois que le Québec était présent en terre africaine. La conférence de Libreville à laquelle nous avons pris part au même titre que les autres pays constitués, à cet égard un précédent," a déclaré M. Jean-Guy Cardinal, ministre de l'éducation du Québec, après avoir assisté aux premières journées de la conférence des ministres de l'éducation francophone réunies à Libreville (Gabon).

"Cette conférence, a poursuivi M. Cardinal, a été certainement fructueuse. Elle devra permettre en effet un échange bénéfique entre le Québec et les pays d'Afrique francophone. Nous avons entrepris une réforme de l'enseignement et de certains de ses aspects, en particulier sur les plans de l'enseignement, de la technique et de l'apprentissage et dont les pays africains pourront tirer profit.

"D'autre part, si le Québec, isolé au sein d'un monde anglosaxon, entend s'épanouir, il est nécessaire qu'il ait des contacts avec les pays francophones qui participent à une communauté de pays de langue française dont la constitution est des plus souhaitables".

Les collaborateurs du ministre qui l'ont accompagné à Libreville comptent se rendre dans trois ou quatre pays francophones d'Afrique, notamment au Cameroun et au Tchad, afin que le Québec y établisse des contacts et y examine les possibilités d'accord dans le domaine de l'enseignement qui est de la compétence exclusive des gouvernements provinciaux canadiens.

M. Cardinal a été reçu en audience par le général de Gaulle et doit rentrer au Québec aujourd'hui.

Conférence de Libreville

LIBREVILLE (AFP) — A la séance de clôture de la conférence des ministres de l'éducation nationale d'Afrique francophone et de Madagascar M. Yvon Bourges, secrétaire d'Etat français aux affaires étrangères chargé de la coopération, déclare:

"Si notre conférence a pris un nouveau départ et une signification nouvelle à Libreville (allusion à la présence d'une délégation québécoise) nous le devons à l'initiative du Gabon qui a invité nos amis du Québec. Ce qui caractérise la francophonie, c'est cette espèce de reconnaissance qui fait que nous nous retrouvons si facilement et si spontanément. C'est pourquoi nos amis du Québec ne sont pas dépayés à Libreville, et cela est extrêmement précieux".

Autres missions

QUEBEC (PC) — Une mission canadienne a quitté hier Montréal en direction de l'Afrique pour évaluer sur place les ressources de toutes sortes, nécessaires à la réalisation d'un projet d'aménagement rural et de développement agricole au Maroc.

La délégation est composée de MM. J. P. Fournier du Bureau de l'aide extérieure, Ottawa; Ernest Mercier, conseiller spécial en matière agricole pour le gouvernement du Québec; Raymond Lord, du ministère des Terres et Forêts du Québec; et le professeur Léopold Bourque de la faculté d'agriculture de l'Université Laval.

LE DEVOIR

LUNDI, 12 FÉVRIER 1968

Soyez dans le vent, buvez le scotch



ST. LEGER

Distille et embouteille par Hill Thomson & Co. Ltd. Edimbourg, Ecosse

Représentants: Importations Durand - 842-5471

Incendie: 9 morts

HOWICK — Neuf personnes ont péri hier dans un incendie qui a détruit une maison de Howick, à environ 50 milles au sud-ouest de Montréal.

M. Alan Champ et huit de ses enfants, âgés de 2 à 23 ans, ont perdu la vie dans le brasier. Mme Champ et un garçon âgé de 18 ans ont été épargnés.

La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée avec certitude et la froide température rend les recherches plus difficiles.

La commission Prévost n'a pas complété l'étude du cas de Karl Boomhower

Après onze jours d'audiences publiques, la commission d'enquête Prévost sur la justice n'en a pas encore terminé avec l'étude du cas de pré-

mée brutalité policière à l'égard de Karl Boomhower.

Exceptionnellement, les commissaires ont siégé vendredi et samedi dans l'espoir de terminer l'audition des témoins, mais certains d'entre eux seront de nouveau appelés à fournir des précisions ou des éclaircissements sur leur témoignage antérieur.

Au surplus, quatre témoins se sont dits prêts, à l'invitation des procureurs de la commission, à se soumettre à l'épreuve du détecteur de mensonge. Mais la commission n'a pas encore pris de décision à cet égard. L'on pense que si l'expérience était tentée, la commission pourrait en tirer des indications utiles sur la valeur de cette méthode relativement nouvelle d'interrogatoire.

La commission ne reprendra ses audiences sur cette affaire que dans trois semaines. Au cours de cette semaine et de la semaine prochaine, la commission siégera à Québec. Elle y poursuivra notamment l'étude de mémoires qui lui ont été soumis, tiendra diverses rencontres et visitera certaines institutions. Elle ne sera de retour à Montréal qu'à la fin du mois.

Aujourd'hui

Le ministre de la main-d'oeuvre et de l'immigration, M. Jean Marchand, est conféréncier au déjeuner hebdomadaire du Canadian Club de Montréal, à l'hôtel Windsor.

Le ministre des richesses naturelles, M. Paul Allard, est conféréncier à un déjeuner-causerie à l'hôtel Mont-Royal, à l'occasion de la semaine nationale de l'électricité.

M. Jacques Verreault, sous-ministre des transports et communications du Québec, est conféréncier au dîner-causerie de l'Association du camionnage du Québec.

Poursuivant sa tournée montréalaise, le président du RIN, M. Pierre Bourgault, s'adressera ce soir aux citoyens du centre-ville, en compagnie de M. l'abbé Hubert Falardeau et de M. Robert Bergevin, président du RIN Saint-Jacques. A 20 heures, au sous-sol de l'église Saint-Louis-de-France, coin Berri et Roy.

M. Gilles Houde, député de Fabre, et M. Roger Gagnon, membre de la Mission CEGEP du ministère de l'éducation, participent à une réunion d'information à l'intention des parents et des élèves de la ville de Laval, à l'Amphithéâtre de l'école Leblanc, 195, Montée Masson, à Duvernay.

Une délégation de 400 grévistes de la compagnie Jenkins Valves Brothers de Lachine, rencontrent à 10 heures le député de Saint-Henri, M. Camille Martellani, en vue de solliciter son appui. En grève depuis le 25 novembre dernier, les syndiqués ont aussi rencontré samedi le député de Jacques-Cartier, M. Noël Saint-Germain.

Vive protestation contre la hausse de traitement consentie par Québec à six commissaires de la CECM

Le Comité conjoint des parents de Montréal, organisme fédérant diverses associations de parents de la métropole, vient de s'élever violemment contre la hausse de traitement consentie par le gouvernement du Québec à six commissaires de la CECM.

Dans un communiqué publié hier, le Comité demande au gouvernement de réviser sa décision, de porter à \$15,000 le traitement annuel du vice-président de la Commission des écoles catholiques (au lieu de \$5,000) et à \$7,500 (au lieu de \$3,000) celui de cinq autres commissaires.

Le comité qualifie cette mesure "d'inacceptable" et affirme que les parents de Montréal ne "sont plus dupes du jeu du gouvernement"; depuis le retrait du bill 67 par lequel Québec entendait modifier la charte de la CECM, "le gouvernement nous le passe en douce, le bill 67, presque article par article, sous le nez, comme ça, mine de rien, c'est

de l'abus de pouvoir", écrit-il.

Les commissaires nommés par le gouvernement obtiennent, poursuit le communiqué, "une hausse exagérée de traitement que ne justifie nullement le travail à temps partiel qu'ils ont à fournir une fois la semaine".

Pourquoi, se demande le comité conjoint des parents, cette "subite générosité" du gouvernement qui d'autre part, propose un programme d'austérité? Et qu'advient-il, demande-t-il en outre, dans les autres commissions scolaires de l'île de Montréal? "Vivrons-nous une escalade des salaires de tous les commissaires et vice-présidents des commissions scolaires? Ou alors, ce privilège s'appliquerait-il aux seules créatures du gouvernement nommées à la CECM? Décidément, le gouvernement continue à nous faire sauter par ses décisions arbitraires et anti-démocratiques".

Le communiqué demande ensuite pourquoi le gouverne-

ment n'a pas attendu de savoir ce qu'il adviendra de la CECM et de ses commissaires, avant de hausser le salaire de ces derniers: le Conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal procède actuellement à l'étude des structures des commissions scolaires du territoire.

"Nul doute qu'un ajustement peut être justifié, mais, nous le répétons, la décision du gouvernement est prématurée", écrit le comité. En terminant, le groupe félicite le commissaire Paul-Henri Lavoie de s'être opposé à la décision du gouvernement.

Répercussions de la grève à la GM

TORONTO (PC) — Les filiales de la General Motors of Canada Ltd. commencent à subir le contrecoup de la grève déclenchée par les Ouvriers unis de l'automobile aux usines GM de six villes canadiennes.

L'unio représente 25,000 salariés de sept usines GM et la grève a été déclenchée à midi vendredi.

Six heures avant le déclenchement de la grève toutefois, 300 ouvriers quittaient le travail aux usines de McKinnon Industries Ltd., une filiale de la GM installée à St. Catharines, en Ontario.

De son côté, la General Spring Products of Canada Ltd., de Kitchener, a mis à pied 410 hommes. Cette compagnie fournit certaines pièces à la GM.

Quant à la Frigidaire Products of Canada Ltd. de Toronto, une autre filiale de la GM, elle a mis 1,300 ouvriers à pied et n'a gardé au travail que deux comptables.

La grève touche directement 12,300 ouvriers de la GM à Oshawa, 7,300 à St. Catharines, 2,200 à Windsor, 1,000 à Toronto, 800 à London et 1,900 à Sainte-Thérèse, dans le Québec.

Les salaires ne sont pas en cause dans cette grève. La compagnie veut tout simplement mettre fin à la suspension du travail durant 30 minutes à toutes les huit heures avant de payer à ses employés canadiens les mêmes salaires

qu'à ses employés américains. Les 30 minutes de repos pourraient être prises individuellement cependant, comme aux Etats-Unis. Mais les demandes de GM sont les mêmes que celles de Chrysler et Chrysler a fini par céder après neuf jours de grève recemment.

En toute occasion
En toute saison...



VICHY CELESTINS

L'eau qui fait du bien!

C'est le temps des douces veillées au coin de l'âtre!
C'est aussi le temps de savourer la fraîcheur du printemps dans un verre de Vichy Célestins!
L'eau de source naturellement alcaline, qui se rit des digestions difficiles, comme elle se moque de l'hiver, car elle se boit... en toute saison!

Importée de France, la seule authentique eau de Vichy vendue au Canada.

Après la fuite des capitaux, l'exode des anglophones?

TORONTO (PC) — La Commission des valeurs immobilières de l'Ontario recevra depuis quelque temps un nombre croissant de demandes de renseignements de la part de Québécois qui disent vouloir quitter cette province à cause du climat politique qui y règne. C'est ce qu'a révélé le directeur des relations publiques de la commission, M. Don Kirkup, en précisant que ces demandes arrivent au rythme de cinq par semaine — soit deux fois plus qu'un an dernier.

Andrée Ferretti soutient qu'elle n'est pas hostile à une entente avec le MSA

Dans une lettre aux membres du parti, Mme Andrée Ferretti, vice-présidente du Rassemblement pour l'indépendance nationale, soutient qu'elle n'est pas hostile à une entente avec le Mouvement Souverainiste — Association (MSA) de René Lévesque, mais qu'elle refuse de négocier en ayant pour seul but la fusion.

Selon elle, entamer les négociations en vue de ce seul but irait à l'encontre d'une dé-

cision prise au dernier congrès général, alors que le conseil central avait été mandaté pour étudier toute possibilité d'entente avec des individus et des groupements indépendants en vue de leur adhésion au RIN.

Mme Ferretti souligne que la collaboration avec le MSA "peut aller d'une fusion totale, si nous nous entendons sur tous nos objectifs et défendons les mêmes intérêts, c'est-à-dire ceux de la majorité de la population, à une simple entente électorale, si nous ne pouvons nous entendre que sur l'objectif souveraineté".

"Il faut donc, ajoute-t-elle, envisager dans les plus brefs délais des pourparlers avec ce mouvement. Qu'il soit entendu qu'aucun de nos objectifs ne doit être sacrifié dans cette discussion, par calcul électoral ou par pur opportunisme. On ne marchand pas avec l'indépendance. Il faudra donc savoir si le MSA est prêt à défendre les mêmes objectifs que nous, et s'il représente les travailleurs québécois."

Ces explications satisfieront-elles les militants du RIN qui reprochent à la vice-présidente de s'opposer systématiquement à toute négociation avec le MSA, au moment où la poussée en faveur d'une fusion est de plus en plus forte au sein du parti?

C'est précisément là le reproche que lui font les dirigeants RIN de la région du Richelieu qui, réunis en séance extraordinaire, ont exigé d'ici la fin de semaine l'expulsion de Mme Ferretti.

Les dirigeants de la région

précisent que si, au cours de la réunion prévue pour le 17, le conseil central ne se rend pas à leur demande, ils exigeront alors la convocation d'un congrès national qui devra être tenu dans les six semaines suivantes.

Outre son intransigeance, on reproche aussi à Mme Ferretti de se servir du parti comme véhicule "pour réaliser son ambition politico-sociale à tendance marxiste".

BEGUES
CORRECTION DU BÉGAÏEMENT DE 16 À 96 ANS

Cours dirigé par un ancien bégue

- Apprenez à relaxer
- Surmontez l'anxiété
- Articulez plus parfaitement

*Démonstration gratuite
PALAIS DU COMMERCE
1600, rue BERRI - SUITE 225
JEUDI, LE 15 FÉV. à 8h. p.m.

Venez en métro - Prenez l'ascenseur
L'INSTITUT DE PERSONNALITÉ
842-8186
fondé en 1954
par Jean-Guy Leboeuf
Auteur du volume "Aristes d'ivoire" pour l'été croyez au succès!"

JE MANQUAIS D'ENTHOUSIASME



Mon patron m'avait dit que je manquais d'enthousiasme. Il m'avait reproché de manquer d'intérêt à mon travail. Il avait affirmé que j'étais porté à voir les défauts des gens et les inconvénients des circonstances.

J'ai alors pris la première décision importante de ma vie. Je me suis inscrit au cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce. En retrouvant mes compagnons de cours, à chaque semaine, je me suis retrouvé moi-même. Je suis enfin sorti de ma torpeur, de mon indifférence. Mes amis m'estiment beaucoup plus. J'ai plus de concentration à mon travail. Je prends plus d'initiative et j'obtiens plus de succès.

Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches, vous vous trompez. Il aide toute per-

sonne (hommes ou femmes) de 18 à 75 ans. La seule condition requise est d'avoir l'ambition de s'améliorer sans cesse pour réussir toujours de mieux en mieux.

C'est un cours pratique conçu par Jean-Guy Leboeuf auteur du volume: "Arrêtez d'avoir peur et croyez au succès". C'est un cours de qualité recommandé depuis 1954 par plus de 10,000 diplômés enthousiastes. Pourquoi ne pas consacrer seulement à une soirée de votre vie à en juger vous-même la méthode et les résultats? Soyez des nôtres, venez assister à une démonstration gratuite Lundi 12 ou vendredi 16 février à 8h p.m. ou samedi matin 17 février à 10h a.m. à l'Institut de Personnalité au Palais du Commerce, suite 219, (entrez par 1600, rue Berri et prenez l'ascenseur). Pour plus de détails appelez à l'Institut de Personnalité signalez immédiatement 842-8186.

FONDS MUTUELS



M. Gilles-Yvon Moreau, D.P.S.,
105, rue Canada Est,
6685 rue Saint-Hubert,
Montréal.

Sans obligation de ma part, veuillez me fournir des renseignements sur les fonds mutuels (placements financiers) que votre compagnie d'investissement distribue au Québec.

Nom

Adresse

BUREAUX À LOUER
ÉDIFICE FIDUCIE PRÊT ET REVENU

225, rue St-Jacques, Montréal

- Station métro Place d'Armes
- entièrement renouvés
- à l'épreuve du feu
- air climatisé
- ascenseur automatique
- voûtes disponibles
- voisin du siège social de la Banque Provinciale

PRIX: \$4.25 pi. ca.
(entretien inclus)

Emplacement idéal pour
NOTAIRES — AVOCATS — COMPTABLES

**TÉLÉPHONE:
288-1221**




VIENT DE PARAÎTRE... **AUX ÉDITIONS DU JOUR**

ADOLESCENTS EN DÉTRESSE

un plaidoyer pour le bon sens en éducation
par Émile Robichaud et Gilles Laprade

• Un livre choc qui soulève déjà une controverse dans le milieu des enseignants... et des parents!

En vente partout à \$2.00 - Distributeur: L'Agence de Distribution Populaire, 1130 est, Lagachetière, Montréal (523-1600)



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DU JOUR
DISTRIBUÉ PAR JACQUES HÉBERT
1111 ST DENIS, MONTRÉAL
V1 4 228

EDITORIAL

Le rôle de M. Johnson à la conférence d'Ottawa

Le chef de l'opposition à l'Assemblée législative, M. Jean Lesage, a accusé, vendredi le premier ministre Daniel Johnson de n'avoir pas assez insisté à la conférence d'Ottawa sur la répartition des pouvoirs entre le fédéral et les provinces, et il s'est dit étonné que le même M. Johnson se soit fait, en quelque sorte, l'allié de M. Manning pour donner le coup de grâce au programme linguistique en cinq points du premier ministre Pearson.

La première de ces accusations nous paraît plutôt dépourvue de fondement. Quant à la deuxième, le moins qu'on puisse dire c'est qu'elle n'est pas suffisamment nuancée.

Si M. Johnson n'a pas oublié, à Ottawa, qu'il était un politicien, et que le gouvernement central, en particulier, avec lequel il transigeait n'était pas de la même couleur politique que le sien, il semble bien que M. Lesage, à son tour, veut nous montrer qu'il peut lui aussi se laisser guider par de telles considérations.

Nous passerons rapidement sur le premier point. M. Lesage souligne que le problème de la répartition des pouvoirs n'a été abordé qu'au dernier jour de la conférence et qu'il n'a été qu'éfleuvé. C'est évidemment un fait qu'on ne peut nier, mais quelques moments de réflexion nous auront vite convaincu qu'il ne prouve pas grand-chose.

Tout d'abord, l'ordre du jour n'a pas été préparé par le premier ministre du Québec. Ce n'est pas lui qui a demandé que cette question n'apparaisse qu'à la suite de toutes les autres. Le temps consacré aux autres points, notamment à la question des disparités régionales, n'a pas été non plus sans réduire considérablement les heures qu'on aurait pu allouer à la discussion que souhaitait M. Lesage.

Et il ne faudrait tout de même pas oublier que c'est grâce au Québec que la question a été soulevée. Dans son mémoire lu au début de la conférence, la délégation québécoise a abordé nettement le problème et indiqué du même coup toute l'importance qu'y attachait. L'affrontement Johnson-Trudeau qui s'est produit lors de la deuxième journée de

la conférence portait également sur ce point. Il a été assez élaboré et assez sensationnel.

Il aurait été illusoire, pourtant, de la part du Québec, de prétendre pouvoir discuter d'amendements précis à la constitution à cette conférence. Aussi était-il sage, à notre avis, de se contenter d'obtenir un consensus pour la mise sur pied d'un comité permanent qui se chargerait de ce travail.

La mise sur pied de ce comité est d'ailleurs déjà, en soi, une singulière victoire que tout observateur impartial se doit de souligner. Le Québec, sur ce point, a fini par arracher une adhésion de toutes les provinces, adhésion qu'on n'aurait sûrement pu présumer il y a à peine quelques mois. Le travail réel, le travail en profondeur pourra maintenant débiter. L'étape des simples déclarations de principe a été franchie.

Sur le second point, celui des droits linguistiques, nous admettons avec M. Lesage que l'attitude de M. Johnson aurait pu être plus claire et plus ferme, mais nous ne pouvons admettre qu'il ait contribué, de concert avec M. Manning, à donner le coup de grâce à la formule Pearson.

La garantie des droits linguistiques des francophones vivant en dehors du Québec est sûrement d'une importance capitale. Et il est impérieux que cette garantie trouve au plus tôt sa place dans la constitution. M. Johnson, par ses remarques, a donné l'impression qu'il traitait un peu trop toute la question à la légère. Il a dit, en particulier, à un moment donné, que la langue n'était plus aussi sérieusement menacée qu'autrefois et que, en conséquence, cette question des garanties constitutionnelles ne revêtait pas un caractère d'urgence. C'était là, nous semble-t-il, des considérations assez peu justes et, surtout, très peu appropriées. Si le Québec voulait parler sur cette question, il aurait pu se contenter de réaffirmer ses positions traditionnelles en les assortissant tout simplement d'une courtoisie que commandait l'attitude nouvelle et plus généreuse de plusieurs provinces.

En se désintéressant du problème linguistique en dehors du Québec avec une telle

magnanimité apparente, M. Johnson visait probablement à ne pas indisposer ses collègues qui ne s'étaient pas encore prononcés sur l'opportunité de créer un comité permanent chargé d'étudier la répartition des pouvoirs entre Ottawa et les provinces. Il tenait énormément à sa déclaration de début de la conférence à l'effet que les deux dimensions du problème canadien, la dimension linguistique et la dimension politique, étaient aussi importantes l'une que l'autre.

Le problème c'est qu'il a paru alors accorder, en fait, moins d'importance à la question linguistique qu'à l'autre. Et l'on aurait dit, honnêtement, qu'il n'était pas fâché d'assister à l'échec partiel de l'ingénieuse formule proposée par M. Pearson et son gouvernement libéral. Il est sûr que si cette formule avait triomphé, le prestige du gouvernement fédéral au Québec en eût été fortement accru.

Par contre, c'est aller sûrement trop loin que de prétendre que M. Johnson a contribué à l'échec de la proposition Pearson. Quand le premier ministre du Québec est intervenu dans le débat, il était déjà évident que le projet de garanties constitutionnelles en faveur du français avait subi son coup de mort. M. Manning, en particulier, y avait pourvu. M. Johnson a simplement feint de ne pas trop le regretter. Il aurait pu, comme nous l'avons dit, adopter une autre attitude, mais, dans la pratique, le résultat ne pouvait être que le même.

De toute façon, la formule Pearson, même largement émasculée, reste elle aussi un des résultats les plus encourageants de la conférence. En l'acceptant, tous les premiers ministres y ont pris, en effet, l'engagement moral de donner suite aux recommandations de la Commission Laurendeau et d'adopter rapidement les mesures gouvernementales qui s'imposent à cet effet. M. Lesage admet d'ailleurs lui-même que le déblocage, à ce chapitre, a été fort remarquable.

Vincent PRINCE

Les jeux olympiques



Le combiné alpin

A la recherche du français

par Jacques Poisson

Les avatars de "monsieur"

Monsieur, employé absolument, désignait sous l'ancien régime l'ainé des frères du roi. Ce fut aussi un titre réservé aux nobles et aux bourgeois. Aujourd'hui on donne du monsieur à tous les adultes du sexe masculin. Certains s'attribuent à eux-mêmes cette marque de respect, notamment au téléphone. C'est monsieur Y qui vous parle, monsieur Moi-Même à l'appareil.

Nos paysans d'autrefois faisaient de ce mot un usage qui nous étonne aujourd'hui. "Demain nous faisons tuer notre monsieur..." (Glossaire du parler français au Canada).

La victime, en l'occurrence, n'était nulle autre que le porc... le porc bien nommé.

C'est au tour de Montréal à innover. Voici notre ville pourvue d'une notable collection d'amusants monsieurs:

Monsieur Broadloom, Monsieur Muffler, Monsieur Crankshaft, Monsieur Dix Pourcent, Monsieur Tapis et Monsieur Mi-roi.

Il manque dans cette lignée quelques belles figures. Sont à naître: Monsieur Hot Dog à la relish, Monsieur Chicken Poulet Bar B Q et Monsieur Bière en draft (!). Encore un peu de temps, et nous les apercevrons au coin d'une rue.

1) Beer on draught: bière à la pression (Larousse bilingue).

Friperie

"Je dois bientôt choisir une raison sociale pour un commerce ne faisant que l'occasion. Magasin de seconde main est-il un calque (second hand store) à bannir? Alors, quel terme conseillerez-vous? Votre avis me serait utile..."

En France on appelle fripiers les marchands d'habits, de chiffons et de papiers qui ont déjà servi, et brocanteurs ceux qui font commerce de toutes sortes d'objets d'occasion: meubles, bibelots, linge, vêtements, métaux, etc.

Le terme gratiat, devenu désuet, survit dans nos "pages jaunes" comme vis-à-vis de "junk dealer".

Il y aurait aussi le mot "occasions", très général, et qui figure dans l'Annuaire officiel des abonnés au téléphone de Paris.

Enfin, comme raison sociale, je vous suggérerais ce qu'il y a de plus simple, et partant de très original, dans la veine que voici: Hier et Avant-hier.

Décrochez-moi-ça

Pour qui aime les images fortes et le ton impératif, décrochez-moi-ça serait préférable à Hier et Avant-hier. Autre avantage, il s'agit d'un substantif, et inva-

riable selon les dictionnaires. Qu'on ouvre un ou deux décrochez-moi-ça, le mot s'écrit de la même façon. Ça simplifie les choses à une époque où la marque du pluriel peut faire l'effet d'une curiosité d'antiquaire.

Décrochez-moi-ça n.m. invar. (1867, de décrocher). Boutique de friperie. Des "choses chères, portées comme si elles avaient été achetées au décrochez-moi-ça" (Cl. Simon).

La définition et l'exemple sont tirés du petit Robert.

Ne me décrochez pas ça

CBF, le 7 février
"M. Johnson décrocha quelques fleches à l'endroit de M. Trudeau."

Radio-Canada va un peu loin. Elle prête au premier ministre un acte que Berthio lui-même, à l'imagination pourtant fertile, aurait du mal à se représenter.

À Ottawa M. Johnson n'aurait pas souffert que certaines fleches demeuraient accrochées plus longtemps. En personne, il les aurait décrochées à la barbe (l'endroit) de M. Trudeau.

C'est peut-être insolite, mais sûrement plus chrétien que de décrocher des fleches, selon l'usage millénaire.

Car il n'y a pas toujours une pomme pour recevoir la fleche qui a quitté la coche.

Langage et subconscient

Pour la troisième fois en une semaine un curieux assemblage de mots me tombe sous les yeux: "Le Canada, les Etats-Unis et les pays étrangers..."

Le contexte, dans chaque cas, incite à croire qu'il s'agit d'annexionnisme ou de continentalisme subconscients.

Il y a dix ans on se demandait dans mon métier comment traduire: "United Kingdom and Europe". Certains, ne redoutant pas la prolixité, écrivaient: le Royaume-Uni et le reste de l'Europe. Ce n'était guère satisfaisant, et quelque peu "discriminatoire".

Depuis que l'Angleterre a posé sa candidature au Marché commun, la difficulté ne se pose presque plus. Mais pour que le pepin disparaisse à jamais, il faudrait que Paris accepte Londres dans la communauté européenne. La Corporation des traducteurs y a-t-elle songé?

Quant à l'assemblage: "Le Canada, les Etats-Unis et les pays étrangers", aussi illogique, il est calqué sur "Canada, the United States and foreign countries", qui signifie vaguement: le Canada, la métropole et les pays étrangers.

Je dis bien vaguement et renonce à pousser l'analyse de peur de sombrer dans les abîmes où interferent traduction et psychologie des profondeurs.

HENRI ALAIN
Montréal, 31 janvier 1968

La messe à go-go

Un lecteur du Devoir, M. Dussault, dans votre édition du 8 janvier dernier, exprimait son opposition aux "messes à go-go". Je n'ai rien d'un "go-go boy"... mais je ne saurais voir dans ces "séyémonies religieuses" une influence communiste comme le fait M. Dussault. Que ce dernier compare le communisme au socialisme ou au communisme, ça va. Mais quel rapport existe-t-il entre une forme de ré-

gime politique et une quelconque secte religieuse? Rappelez-vous, monsieur, qu'il ne faut jamais additionner des choux et des carottes pour trouver le total de pommes dans un panier... pas plus qu'un danseur de valse ajouté à une danseuse de "cha-cha-cha" n'égalera jamais une "messe à go-go".

JEAN LAJUNESSE
Québec, 1er février 1968

lettres

Le mariage du prêtre

Le seul mariage que le prêtre peut contracter c'est celui qui le lie à la parole de Dieu. Comme deux époux, ils doivent être deux dans une même chair. Et ce n'est pas là une affirmation fantaisiste, qu'on veuille bien le croire! Tout ce qui touche Dieu de près ne peut faire autrement que dépasser la raison humaine.

Le prêtre touche certainement Dieu de très près. Il est son porte-parole ici-bas, comme son

Fils l'a été durant sa vie terrestre. C'est pourquoi le prêtre doit être une pensée plutôt qu'un homme. Cette pensée doit se nourrir quotidiennement de la Parole de Dieu contenue dans les Saintes-Écritures, surtout dans le Nouveau Testament. C'est ainsi que les prêtres pourront faire retentir la vérité religieuse aux oreilles du monde, comme Sa Sainteté Paul VI le réclame fréquemment depuis le début de son pontificat. Tous ont grandement besoin d'entendre cette vérité de la bouche des prêtres. Voilà ce que devrait faire tout prêtre conscient de sa mission sacerdotale.

Tout ce que le Christ a dit ne sera jamais dépassé: "Nul ne

peut servir deux maîtres" (Mt., VI, 24). Ce n'est certainement pas en assumant les responsabilités inhérentes à la vie conjugale, dans un mariage chrétien, qu'un prêtre pourra s'acquitter de sa mission terrestre devant Dieu et les hommes. Que les prêtres partisans du relâchement du célibat sacerdotal cessent de "flirter" avec les attributs de la sexualité. Qu'ils fréquentent plutôt la Parole de Dieu. Ils retrouveront alors leur âme sacerdotale, si toutefois ils ont compris par le passé ce qu'est en réalité le sacerdoce catholique romain.

mon texte avaient été telescopes en une proposition bizarre. En conséquence, on devrait donc lire: "M. Trudeau et ses collègues sont des antinationnalistes. Vingt-cinq ans d'exercices dans ces habitudes de pensée les ont empiétrés dans cette dialectique. Ils perçoivent automatiquement tout ce qui se fait dans la province de Québec comme des symptômes de nationalisme et ils réagissent tout aussi automatiquement par l'antinationnalisme".

Je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments cordiaux.

Gabriel BRETON,
Montréal.

Affirmation erronée au sujet de M. Marc Lalonde

Monsieur le directeur, J'aimerais faire une rectification à mon texte sur la candidature de M. Pierre Trudeau à la direction du parti libéral (Le Devoir, 9 février). J'y ai fait allusion à des comportements politiques de M. Marc Lalonde. Cette allégation — résultat de la contamination de deux pièces d'information venues de sources informelles — doit être considérée comme non-fondée. Je la retire donc, et prie M. Lalonde de bien vouloir accepter mes excuses.

Peut-être me sera-t-il permis de profiter de l'occasion pour signaler que, par une erreur d'impression, deux phrases de

2- Procédure des délibérations

A cause du mécanisme complexe mis au point pour le fonctionnement efficace de cette immense assemblée, il faut reconnaître que le jeu a été faussé par ce que:

a) Trop de délégués semblaient ignorer les objectifs et les moyens d'action des Etats Généraux;

b) Trop peu de délégués paraissent animés du véritable esprit que les organisateurs avaient tenté de leur inculquer depuis le début;

3- Tolérance injustifiable des arbitres

Les dirigeants de l'assemblée plénière ont fait preuve d'un manque d'objectivité et de fermeté dans la conduite de cette joute dont le résultat pouvait avoir des conséquences d'une portée imprévisible.

a) Les drapeaux

Durant mes années de collège ce jeu n'était dépeché en popularité que par celle de notre sport national, le hockey. Comme des jeunes collègues, nous nous sommes amusés à jouer aux drapeaux. Les observateurs ont dû être drôlement impressionnés par ce spectacle. L'incident des drapeaux constituait un acroce flagrant aux règles du jeu. C'était un précédent qui devait avoir ses repercussions durant toutes les assises. La décision hâtive et spontanée du président en regard des drapeaux indiquait, à une catégorie de participants, venus dans l'unique but de mousser la publicité en faveur de leur mouvement, le point faible du dirigeant de l'assemblée.

b) Les obstructions

Les manifestations, propres à certains tribus, qui a télescopés le président, constituaient un acroce intolérable aux règles du jeu. Plutôt qu'une joute sans arbitres, il eut mieux valu qu'elle n'eût pas lieu. Je ne suis pas prêt à blâmer le président de la tournure des événements, mais il est évident que l'incident des drapeaux et celui des obstructions ont eu des effets négatifs sur le déroulement démocratique de cette rencontre.

Ayant eu à présider un groupe de révision de l'atelier culturel, je considère qu'il était injuste d'exiger d'une seule personnalité, si compétente soit-elle, qu'elle assume d'aussi lourdes responsabilités. Pour cette tâche si ingrate, il a toute ma sympathie dans l'épreuve qu'on lui a imposée.

4- Ressources financières insuffisantes

Les invitations à souscrire adressées régulièrement aux sympathisants du mouvement témoignent d'un manque d'argent qui explique diverses lacunes d'organisation. Il fallait un optimisme peu ordinaire pour rassembler toute la famille au moyen de souscriptions bénévoles. Une telle entreprise aurait nécessité les ressources d'un Etat. Il est à se demander si à cause de son ampleur, cette assemblée générale n'aurait pas dû être à la charge de l'Etat ou, au moins financée davantage par lui.

A l'item représentativité seulement, la coopération de l'Etat s'est révélée presque essentielle. En supposant que la démocratie ait joué à 100% dans le choix des délégués, cette sélection aurait été faussée par le nombre assez imposant de délégués qui ne pouvaient se rendre aux Assises, soit faute de moyens personnels suffisants soit par crainte que les dépenses occasionnées par ce congrès ne soient entièrement remboursées tel que prévu. De plus, je ne tiens pas compte des pertes de revenus ou de salaires causées par l'absence du foyer pendant quatre ou cinq jours.

Quand on parle de représentativité, on ne peut ignorer ce facteur, si l'on considère que la classe de salaires, assez importante dans Québec, ne pouvait se payer le luxe de perdre deux, trois et même quatre jours de salaire. A ceux-là il faudrait ajouter les professionnels ou chefs de petites entreprises qui ne pouvaient se permettre une absence de quatre ou cinq jours.

A moins d'un mécanisme tel que celui utilisé dans les cours de justice, où personne ne peut se défilier, je pense qu'il était illusoire d'espérer à la représentativité des Etats Généraux en tablant uniquement sur le bon vouloir et la motivation des gens. Encore une fois, cela n'enlève rien au mérite des organisateurs qui ont tenté un effort immense avec des moyens de fortune pour en arriver à réunir une masse d'individus représentant tous les milieux, toutes les classes et toutes les allégeances politiques. Compte tenu des moyens limités dont ils disposaient, ils ne pouvaient s'attendre à mieux.

5 Motivation des absents

Les délégués absents avaient sans doute de bonnes raisons pour les excuser. Personnellement, j'en aurais eu d'excellentes pour rester chez moi. Le reste que le résultat final des dernières assises s'explique par le fait suivant. Le vif intérêt des sympathisants séraristes envers les Etats Généraux contrastait

Libre opinion

Etats généraux du Canada français ou de l'Etat du Québec?

par Lucien Gosselin
délégué du comté de l'Islet aux Etats généraux

Des Canadiens français de toutes les régions du Canada avaient été invités à se réunir du 22 au 26 novembre 1967, "pour permettre l'expression de la volonté nationale" (Fr-A. Angers, 24 novembre 1967). Ces délégués de bonne foi sont venus nombreux pour répondre à l'appel du président Jacques-Y. Morin, dont le prestige et la sincérité permettait une écoute digne et objective. En dépit des multiples explications fournies par les dirigeants des Assises concernant les buts poursuivis par les Etats Généraux, l'assistance a réalisé dès le départ que des brèches avaient été pratiquées dans le déroulement démocratique de cette rencontre.

En 1966, les assises préliminaires s'étaient terminées dans la confusion. En novembre 1967, malgré tous les efforts des organisateurs pour éviter la répétition du scénario précédent, malgré les exhortations répétées des chefs du RIN de se tenir à l'écart des Etats Généraux, leurs partisans regagnaient encore les assemblées plénières. Pourtant, face aux précautions prises pour assurer le respect des droits reconnus en démocratie à chaque individu, les chefs du RIN avaient décidé de boudier les Etats Généraux et recommandaient à leurs disciples d'en faire autant. Après la clôture des assises, il est à propos de se demander si les directives ont été modifiées. Dans la négative, deux explications sont possibles. Ou bien les chefs ont perdu le contrôle de leurs adeptes et du mouvement qu'ils ont déclenché, ou bien d'autres groupes non identifiés ont voulu profiter de la confusion et agir en troisième larron. Les chefs utilisés à la Place des Arts par certains éléments nous justifient de s'interroger sur l'objectif ultime de ces individus pour qui l'indépendance servirait d'occasion propice à l'instauration d'un régime gouvernemental que n'accepteraient pas d'honnêtes indépendantistes.

La sympathie que j'éprouvais envers les milieux indépendantistes s'est évanouie devant les obstructions répétées d'un groupe qui n'acceptait que le dialo-

que à sens unique. Neut et le repli, le contrôle, la tolérance des gens non engagés, nous aurions été témoins, dès la première journée, de l'éclatement de l'assemblée des Etats Généraux. Quel qu'il ait été l'aboutissement de ces quatre journées de délibérations entre les membres de la famille canadienne-française venus de tous les coins du pays, il faut reconnaître que, conformément aux buts recherchés par leurs promoteurs, les Etats Généraux du Canada français répondaient à un besoin et à une urgence nationale.

Malgré l'impression première laissée dans la population par l'ensemble des reportages parus dans les journaux, je considère que les Etats Généraux ont connu, à mon sens, un succès bien relatif, et cela pour les raisons suivantes:

1- Représentativité

Bien que le choix des délégués ait donné lieu à un effort qui n'a peut-être jamais été égalé jusqu'ici, il faut admettre en toute honnêteté que les participants n'étaient pas le miroir fidèle de toutes les classes, groupes ou tendances de la nation canadienne-française. Premièrement, pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, les candidats mis en nomination aux réunions de comité ont été choisis par un groupe d'électeurs qui ne représentaient qu'un trop faible pourcentage de ceux qui avaient été convoqués. Deuxièmement, puisque chacun des délégués représentait deux, trois ou quatre mille personnes, il aurait fallu que tous ces délégués eussent les mêmes facilités de participer à ces assises. Enfin, une grande variation dans le degré de motivation des délégués élus semble avoir été d'un grand poids dans la décision d'assister ou non à cette réunion.

Ces trois seuls items, soit un choix trop peu démocratique, une chance inégale d'assister à cette réunion et un degré variable de sensibilisation, ont modifié le caractère représentatif qu'on recherchait dans cette assemblée. Il faut admettre qu'il aurait été difficile de faire mieux, compte tenu des moyens dont disposait cet organisme de consultation.

LE DEVOIR

FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN André LAURENDEAU
Directeur Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL

Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR

Troisième: Arthime LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, Société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 et, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et Bédoules: 12 mois \$25.00, 6 mois \$13.00, 3 mois \$7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois \$20.00, 6 mois \$11.00, 3 mois \$6.00. A l'étranger: 12 mois \$35.00, 6 mois \$18.00. Edition du samedi 12 mois \$6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 844-3361

DES IDÉES DES ÉVÉNEMENTS ET DES HOMMES

Plaidoyer pour une option "centre-gauche" au Québec

par Jean-Paul Lefebvre
député d'Ahuntsic à l'Assemblée législative

● Extrait d'une causerie prononcée jeudi, le 8 février devant les membres du Club Richelieu-Montreal. Dans une première partie, le conférencier avait souligné le danger de confusion intellectuelle et politique que suscite la séduction exercée sur de nombreux esprits par la seule question constitutionnelle, et brossé un tableau des forces sociales qui ne sauraient se satisfaire d'une optique trop exclusivement constitutionnelle. Dans une seconde partie, que nous reproduisons ci-dessous, M. Lefebvre livre ses propositions d'action.

Le séparatisme n'est pas un programme politique

A diverses époques de notre histoire, une minorité de Canadiens français se sont faits les propagandistes, plus ou moins éloquentes, plus ou moins écoutés, de la souveraineté politique complète du Québec. La constante de ces campagnes d'opinion successives, c'est que les protagonistes de la séparation se sont toujours dits convaincus qu'un Québec sou-

verain serait de nature à garantir un plus grand épanouissement de la collectivité canadienne-française. Le moins qu'on puisse dire c'est que la vraisemblance de cette hypothèse n'est pas assurée.

A l'heure même où les esprits les plus clairvoyants de l'Europe font le procès de l'Europe des patries et s'inquiètent de la concurrence chaque jour plus envahissante de la technologie américaine, à l'heure où "les vieux pays" voient chaque année un nombre grandissant de leurs meilleurs cerveaux quitter leur sol pour aller profiter en terre d'Amérique, non seulement d'un revenu accru mais des multiples avantages d'une économie à l'échelle d'un continent, était-ce vraisemblable de croire, ou même d'espérer, que les Canadiens français du Québec gagneront beaucoup en affaiblissant les structures politiques (et l'économie, par voie de conséquence) de notre pays.

Serait-ce là une façon d'ajouter un iota à notre taille? Dans ce monde de géants qui se dessine, que pouvons-nous gagner à nous défaire d'un partenaire, même s'il n'est pas toujours com-

mode? J'allais me laisser entraîner dans une critique de l'option séparatiste. Tel n'est pourtant pas l'objectif de mon propos. Je vou-

drais surtout retenir pour l'instant le fait que le séparatisme, non plus que son frère jumeau le souverainisme, ne saurait constituer à lui seul le programme ou la base idéologique d'un parti politique.

Est-il raisonnable d'imaginer que de l'extrême droite à l'extrême gauche de notre éventail politique, des citoyens s'unissent, non seulement pour défendre le Canada, mais dans l'espoir de bâtir un nouvel État québécois alors que leurs rêves et leurs aspirations en rapport avec cet État sont divergents et même contradictoires. On a parfois fait des gorges chaudes sur la présence d'un Bona Arsenault dans le même parti qu'un René Lévesque. L'alliance Grégoire-Lévesque-Bourgeois-Chaput-Ferretti n'est certes pas une réduction de l'ambiguïté. L'ambiguïté au contraire risque d'être colossale si, dans l'esprit d'un grand nombre de citoyens, si dans la stratégie des nouvelles forces politiques auxquelles j'ai déjà fait allusion, le séparatisme apparaît comme la seule option réformiste. Pour que le Québec ne risque pas de perdre une décennie dans un stérile jeu de sou-

que à la corde, il faut pouvoir distinguer clairement la révolution constitutionnelle de la réforme sociale et économique. Certains, surtout ceux qui sont tentés par l'aventure souverainiste, n'adhèrent pas du premier coup à ce genre de raisonnement. Puis-je leur rappeler que dans un Québec indépendant, le débat politique ne serait simplifié en aucune façon. Il nous faudrait en effet continuer à rechercher ensemble des solutions à l'immense majorité de nos problèmes, sur lesquels la résolution constitutionnelle ne pourrait avoir que des effets fort éloignés. Sans parler des problèmes nouveaux que la séparation entraînera.

En guise d'exemples, prenons deux cas concrets. Pour les dirigeants d'entreprises comme pour la masse des salariés, l'un des problèmes actuels c'est certainement le débat sur le partage des bénéfices de la productivité du travail. Pour nous tous, le problème se pose de savoir par quels moyens concrets nous allons tenter d'éclaircir la honte que représente la pauvreté au sein de l'abondance. Notre sort, par ailleurs, semble irrémédiablement lié à l'évolution de ce que Galbraith appelle la technocratie. Or, chacun sait que la grande entreprise au Québec comme dans l'ensemble du Canada, bien qu'en Europe presque autant qu'au Canada, est dominée non seulement par le capital mais surtout par la technologie américaine. C'est le cœur et l'âme de ce géant que les cinq millions de Canadiens français du Québec doivent chercher à pénétrer.

Je vous le demande en toute franchise, en quoi la solution des problèmes que je viens d'évoquer serait-elle simplifiée par la souveraineté complète de l'État du Québec?

Par ailleurs, il serait idiot de nier le fait qu'un certain nombre de nos compatriotes attache un grand prix à cet accroissement de souveraineté. Ils sont libres de penser ainsi. Mais il eût été plus logique et plus sain que ce débat soit tranché par un référendum ou une élection.

On conçoit aisément, par exemple, que la nationalisation des ressources hydroélectriques du Québec ait été l'objet d'une consultation électorale. Un référendum aurait également pu se défendre en cette circonstance, mais il eût été invraisemblable qu'on fût allé plus loin que la nationalisation de l'électricité. Un tel parti en effet aurait perdu sa raison d'être avec l'obtention de son objectif. Quant à l'avenir du Québec, c'est une chose de décider s'il doit être vécu dans les cadres d'une fédération canadienne renouvelée ou dans la souveraineté absolue, c'en est une autre de réaliser les aspirations de liberté et d'épanouissement économiques et culturels des Québécois.

Un Québec indépendant aurait à se choisir un style de vie. Ce style de vie, qui permettrait aux observateurs de nous situer quelque part entre le fascisme de Franco ou le socialisme de Castro, n'est pas entièrement étranger à notre statut constitutionnel. Comment, par ailleurs, imaginer que les deux questions puissent être réconciliées dans une même formation politique reliant l'extrême gauche à l'extrême droite?

Pour sortir de l'impasse qu'à tort ou à raison je perçois comme imminente, il ne saurait suf-

fire que les Québécois aient à choisir, d'une part, entre une souveraineté équivoque quant à son contenu réel et, d'autre part, deux équipes d'hommes proposant toutes deux un fédéralisme renouvelé mais formulant pour la société québécoise des projets assez semblables l'un à l'autre.

C'est ici que la notion de "centre-gauche" prend son sens. Le temps est venu de suggérer un contenu à ce lieu si convoité de notre échiquier politique.

Le centre-gauche québécois en 1968

Personne ne s'attendra à ce que, dans le cadre d'une réflexion aussi rapide, je puisse proposer un véritable programme politique. C'est par ses objectifs d'ailleurs et par son enracinement dans le milieu plutôt que par tel ou tel article de son programme que se distinguerait une formation politique susceptible de diriger la deuxième étape de la révolution québécoise.

L'objectif numéro UN serait, selon moi, de poursuivre la démocratisation des structures politiques du Québec. En premier lieu, il faudrait, bien sûr, abolir le Conseil législatif, le remplaçant, peut-être, par un sénat électif dont les vingt membres seraient choisis au suffrage universel et pour des périodes de huit ans, sur la base des grandes régions économiques. Il importerait tout autant que le gouvernement du Québec, au lieu de pactiser officieusement avec les administrateurs municipaux, les meilleurs comme les moins désirables, encourage carrément l'implantation officielle du système des partis politiques à l'échelle municipale. Une telle formule ne saurait suffire pour éliminer la corruption mais elle aurait au moins l'avantage de clarifier les alliances et de faciliter ainsi le jugement de ce souverain si complexe et si peu respecté qu'est l'électeur municipal.

Comment ne pas inscrire aussi sur cette liste la réforme de notre carte électorale provinciale. Au lendemain des dernières élections, un député de la région métropolitaine de Montréal représentait en moyenne 43.000 électeurs tandis qu'un élu de la région rurale de Québec en représentait 18.000. On prétend en certains milieux qu'il est malhabile pour un homme politique en fonction de faire allusion à un tel fait. Je crois pour ma part que bien peu de Québécois acceptent le déni de justice évident que représente notre carte actuelle. Les Québécois réclament avec raison l'égalité de traitement au sein de la fédération canadienne. Y aurait-il deux notions d'égalité, l'une pour usage interne, l'autre pour usage externe?

Il est bien évident que la refonte de la carte électorale n'est pas qu'une simple question de chiffres. Un gouvernement, quelles que soient par ailleurs ses intentions, dont l'autorité peut reposer sur un vote aussi peu représentatif (actuellement 40% des voix exprimées) de la majorité des Québécois, ne saurait être, dans toute la force du mot, le gouvernement du peuple du Québec.

Au chapitre de la démocratisation de nos structures politiques, une force politique dynamique devrait également avoir le courage de proposer aux Québécois une forme précise de gouvernement régional qui permette aux diverses régions économiques du Québec de manifester leur dynamisme respectif.

Par-dessus toute chose peut-être, une formation politique québécoise désireuse de rattacher le Québec sur la voie du progrès social devrait avoir la maturité d'accueillir dans ses cadres, sur un pied d'égalité avec ses militants et dirigeants traditionnels, les femmes et les jeunes et se rendre plus perméable à l'influence de cette force motrice considérable que sont les corps intermédiaires. Il ne saurait s'agir purement d'un flirt, il faut que les partis et éventuellement le gouvernement deviennent un véritable carrefour où se rencontreront les intérêts souvent divergents des différents groupes sociaux ou régionaux. Dans sa recherche du bien commun, une force de centre-gauche tentera de réduire au minimum les frustrations de l'un ou l'autre des groupes concernés, non seulement par l'arbitrage des conflits d'intérêts mais aussi, peut-être surtout, en mobilisant toutes les énergies au service d'un enrichissement collectif, culturel aussi bien que matériel.

Deuxième objectif: la socialisation

Au point de rencontre de l'idéal démocratique et de la réalisation d'une plus grande solidarité entre tous les citoyens se situe le problème de l'éducation. Comme l'admettent de plus en plus tous ceux qui observent l'évolution du Québec, la réforme amorcée dans le domaine de l'é-

ducation est sans doute ce qui s'est fait de plus valable et de plus significatif pour atténuer les inégalités sociales. Il importe de consacrer à l'éducation son rang de toute première priorité et de consacrer à la généralisation de la gratuité scolaire, aussi bien qu'à l'équipement de notre système d'enseignement, tous les deniers nécessaires.

Pour faciliter l'expansion de notre économie et pour justifier

notre bonne conscience, il est aussi très urgent de lancer une opération concertée de lutte à la pauvreté. Les pouvoirs publics se montrent, en cette matière, infiniment plus craintifs et conservateurs que ne le souhaiterait l'opinion publique. Seule une formation politique enracinée dans la population comme je l'ai décrit précédemment, serait en mesure de surmonter la paresse et le peu d'imagination dont les pou-

voirs publics ont fait preuve jusqu'à maintenant dans ce domaine.

Par ailleurs, la mise en valeur de nos ressources humaines requerrait des politiques de main-d'oeuvre beaucoup plus agressives et beaucoup plus raffinées que celles que nous avons connues au Québec jusqu'à maintenant. Pour faire le test de cette affirmation, il suffirait que chacun de nous dresse une liste de

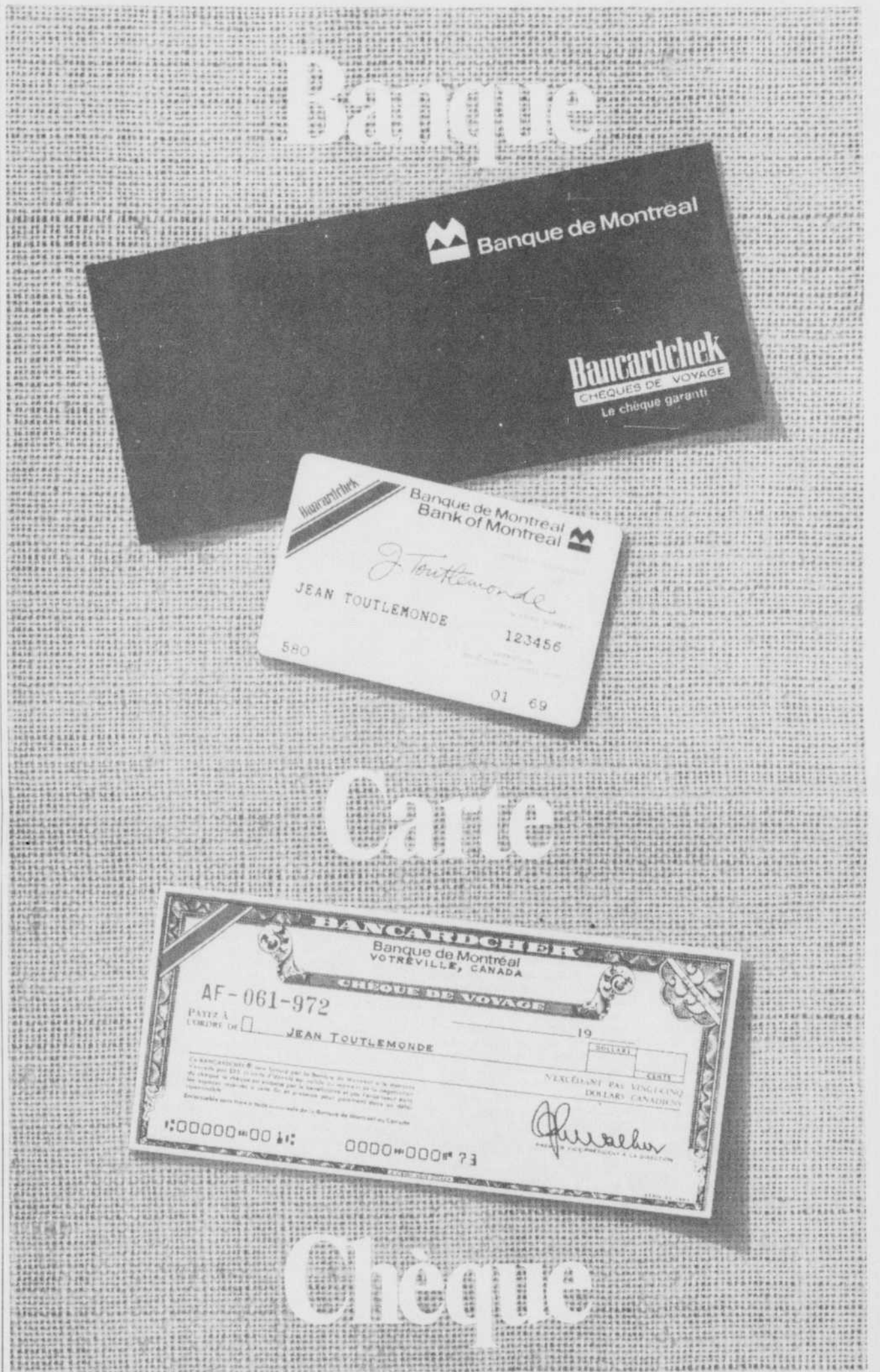
cent personnes de ses connaissances et se pose, à leur sujet, deux questions:

a) ces personnes sont-elles présentement utilisées au maximum de leur capacité;

b) la société aurait-elle intérêt, du strict point de vue économique, à faciliter le perfectionnement professionnel de telle ou telle personne dans ce groupe?

A la simple audition du mot "gauche", même si on le fait précéder du substantif rassurant "centre", un certain nombre de nos concitoyens voient apparaître le spectre de l'étatisme, de la nationalisation, etc. Pourtant, l'on devrait savoir que même les socialistes (du moins dans les pays démocratiques), surtout les

Suite à la page 6



En un mot...

Bancardchek

Le chèque garanti au crédit automatique!

Le service Bancardchek est offert en exclusivité par la B de M et la carte d'identité Bancardchek est la preuve de votre solvabilité. Les nouveaux Bancardcheks évitent la difficulté qui surgit parfois lorsque vous présentez en paiement un chèque personnel ou vous n'êtes pas connus. Ils sont bons pour vos achats et pour vos déplacements.

Autre avantage exclusif: avec Bancardchek, vous bénéficiez d'un "prêt automatique", approuvé d'avance, et immédiatement disponible, jusqu'à concurrence de \$500—ou même plus, sur demande. Le service Bancardchek offre encore bien d'autres avantages. Renseignez-vous à la succursale de la Banque de Montréal la plus proche.

Banque de Montréal
La Première Banque au Canada

Max Beauvais
annonce sa célèbre
VENTE de COMPLETS FAITS-SUR-MESURES



L'étiquette de Max Beauvais a toujours signifié modes d'avant-garde, tissus de haute qualité et perfection d'ajustement sur complets faits-sur-mesures. Les complets de cette qualité supérieure vendus ordinairement jusqu'à \$145.00 sont maintenant offerts à un prix des plus attrayants soit à \$98.00.

(complets - 2 morceaux)

\$98.00

Compte courant accepté.

Max Beauvais Limitée
385 St-Jacques

A QUELQUES PAS DE LA STATION DE MÉTRO-PLACE VICTORIA STATIONNEMENT GRATUIT - COIN DES RUES N.-DAME ET ST-PIERRE.

Offre de service
ILLUSTRATEUR SPÉCIALISÉ EN TRAVAUX SCIENTIFIQUES
offre ses services pour l'illustration de livres d'enseignement ou scientifiques.
Ecrire à Case 759, Le Devoir

Tape-cité
OU VOUS TROUVEREZ...
Le plus vaste choix de musique classique et poilaire sur rubans pour votre auto ou votre foyer.
PLUS DE 5000 BANDES SONORES EN MAGASIN
7865, SAINT-HUBERT 276-2685
STATIONNEMENT GRATUIT
LUN., MAR., MER., OUVERT JUSQU'À 18 HRES
JEU. ET VEN. JUSQU'À 21 HRES — SAM. JUSQU'À 16 HRES
(Une division de André Radio Service Ltée)

René Lévesque: la conférence constitutionnelle, l'amorce d'une vaste supercherie où les vrais intérêts du Québec n'étaient pas représentés

Réunie en fin de semaine, la Commission politique du Mouvement Souveraineté-Association a examiné le sens et la portée de la conférence constitutionnelle et, après en avoir discuté, a adopté la déclaration suivante de M. René Lévesque.

La conférence fédérale-provinciale aura fourni une éclatante démonstration de la nécessité d'un Québec souverain. Sauf pour des esprits qu'obnubilent des illusions tenaces, ou la peur du changement, ou bien sûr, leur intérêt politique, il nous semble que cela doit sauter aux yeux.

Mais justement, l'on peut craindre que ces facteurs négatifs ne parviennent encore une fois comme ils l'ont fait si souvent, à mêler les cartes et les esprits au point où le Québec serait replongé au plus creux de l'émiettement traditionnel — notre bonne vieille division où se gaspillent nos énergies et sur laquelle régnent les opportunistes.

C'est pourquoi il nous semble urgent de dégager brutalement la réalité de tout le fatras de fiction et même de fraude dans lequel les participants et leurs porte-parole officiels ou officieux tentent de la noyer.

Pendant trois jours, ce qui s'est déroulé, c'est l'amorce d'une vaste supercherie. De cette opération, si on la laisse se poursuivre, est encore une fois le peuple du Québec qui ferait tous les frais.

Plus triste, c'est de voir qu'après quelques sursauts volontaires, le gouvernement de ce peuple a accepté officiellement de marcher dans la combine. Il s'en est fait le complice.

D'aucuns prêteront à l'habile M. Johnson et à son entourage des restrictions mentales et de vaineuses intentions pour demain ou pour plus tard. On voudrait bien y croire. Mais pendant que passe le temps qui ne reviendra pas, pendant que s'épaissit la confusion, pendant que son propre gouvernement joue à la cachette avec la rondelle, le Québec ne peut guère s'attendre qu'à de vieilles et stériles exploitations partisanes de conflits mal posés et fausses à dessein.

Bref, la conduite du régime Johnson nous montre simplement que si le Québec court un danger, c'est celui de laisser passer la chance d'un tournant historique et nécessaire au milieu des petites astucées pusillanimes d'hommes et de partis sans vision.

Ces trois jours à Ottawa, le prétexte en était pour le fédéral d'assurer la mise en œuvre du rapport Laurendeau-Dunton par le biais d'une Déclaration des droits de l'homme.

Le scénario est classique, tout à fait dans la ligne centenaire d'une pieuse manipulation de textes dont la pratique contredit toujours la lettre.

Même si la minorité fragile des gens de bonne volonté l'emportait éventuellement sur la masse des hostiles ou des apathiques en venant à reconnaître une théorie d'égalité culturelle à nos minoritaires, ces derniers en tireraient-ils autre chose qu'un prolongement de leur agonie?

Surtout, qu'est-ce que les Québécois, eux, en retireraient? L'intérêt vital de notre peuple ne réside pas dans le privilège hypothétique de parler français à St-John ou Saskatoon, mais dans la récupération des pouvoirs politiques et des instruments socio-économiques qui doivent lui permettre de vivre en français, librement, et de progresser librement, chez lui, au Québec.

Or le but évident et même avoué du fédéral n'est-il pas d'obtenir des provinces anglophones au moins la reconnaissance verbale d'un "statut" des minorités françaises afin de poser ensuite au champion de la nation canadienne française "from coast to coast"? Après quoi le Québec pourrait être traité plus que jamais en "province comme les autres" et ligoté dans les normes froidement administratives qu'en style outaouais on baptise le "fonctionnarisme".

Or, ce que recouvre cette nouvelle trouvaille du jargon fédéraliste, c'est non seulement un lâche attachement au statu quo constitutionnel (what we have we hold), mais aussi tout un programme de centralisation plus poussée que jamais sous le couvert de l'efficacité.

Sur ce point, on ne peut dire que les gens d'Ottawa ni leur plus éminent Québécois de service, l'actuel ministre de la Justice, n'ont pas été clairs.

Au moment même où la conférence s'ajournait pour devenir permanente et tout renvoyer aux calendes de la chefferie, Ottawa déposait des documents où il reconfirmait tranquillement la superbe

plénitude de ses compétences dans deux domaines que M. Johnson dit considérer comme d'une importance majeure: la TV éducative et les relations extérieures.

Et c'est à ce moment que M. Johnson a pourtant suggéré lui-même qu'on s'efforce dans les comités de fonctionnaires, après l'échange final de confortables déclarations de gentlemen en place.

Derrière la façade, voilà quand même la réalité. Au lieu de se battre farouchement, comme il en a le devoir, pour assurer au Québec la maîtrise de son destin national, notre gouvernement laisse propager à nouveau le mythe de la dualité culturelle et de la reconquête française du Canada, sinon de l'Amérique! Ce néo-messianisme qu'il acceptait d'emblée à Toronto, en décembre dernier, M. Johnson aura beau le traiter maintenant "d'aspirine", ses virages continuent et l'allure tristement pas pressée de son attitude au sujet des pouvoirs québécois, et surtout son acceptation passive de prolonger un jeu interminable et perdu d'avance, ne peuvent que nourrir chez nous la confusion et les tentations du défaitisme.

M. Trudeau a du moins le mérite de définir clairement ses convictions centralisatrices et son "approche" froidement fonctionnelle qui ne reconnaît pas le contexte national québécois.

Il n'y a qu'une réponse valable, c'est celle de la souveraineté du Québec — de cesser de courir après la quadrature du cercle, c'est-à-dire la foutaise d'un "Canada à deux en même temps qu'un Canada à dix", et de proposer l'é-

risquons d'en avoir pour dix ans à nous examiner le nombril. Qu'il y ait des amateurs pour ce genre de sport, on n'a qu'à lire les journaux pour s'en convaincre. Les media d'information nous transmettent plus de dissertations sur la fierté nationale que de projets concrets pour accroître la richesse, la culture et réduire la pauvreté, le chômage et la sous-utilisation de nos ressources.

Bien sûr, cette "ouverture à gauche" ne plaira pas à tout le monde. Mais unanimité et démocratie sont inconciliables. Ce qui compte, c'est que les options soient claires pour que puisse s'appliquer la décision de la majorité, la meilleure dont on puisse rêver.

La vocation d'une force de centre-gauche, ce serait, en définitive, de changer nos sujets de conversations, c'est-à-dire nos espoirs et nos projets, ce serait de fixer à notre action des objectifs réalistes, les seuls qui puissent influencer le destin d'un peuple.

A l'instar de mes collègues de la Législature, j'ai vécu au cours des derniers mois une période sabbatique dont je n'ai pas encore tiré de conclusion définitive quant à mon avenir personnel. Mais ce qui importe le plus, c'est notre avenir collectif. A ce sujet, je vous ai vu aujourd'hui le fond de ma pensée.

Cet avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Vidroire & Cie Limitee dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal au 25 janvier 1968, soit le numéro 2039405.

LA BANQUE MONTREAL DU CANADA

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

de l'économie doit demeurer prépondérant et relativement libre dans son action, un Etat moderne ne doit pas craindre de s'acquiescer de son rôle de coordonnateur de l'expansion régionale et de l'aménagement régional du territoire. Peut-être sera-t-il nécessaire aussi que l'Etat québécois intervienne plus que le fait déjà par la caisse de retraite, dans la canalisation des épargnes populaires?

Quant aux moyens, on peut discuter à l'infini. Quant aux objectifs, par ailleurs, il ne semble que beaucoup de Québécois tomberont d'accord pour ajouter à la démocratisation et à la socialisation un objectif intermédiaire, que j'aurais peut-être dû nommer en tout premier lieu, la motivation collective des citoyens.

Troisième objectif: la motivation

On a beaucoup écrit et parlé sur l'art de manipuler les foules. Cependant, aucune propagande ni aucune forme savante de lavage de cerveau ne peut générer l'énergie dont sont capables des hommes libres et convaincus de travailler à une cause qui en vaut la peine. Même les économistes, qui un préjugé populaire croit sensibles seulement aux réalités matérielles, affirment l'importance primordiale de la motivation dans la détermination du niveau d'expansion économique. On attribue généralement à ce facteur ainsi qu'à des standards élevés de qualification professionnelle la reconstruction de l'économie allemande au lendemain de la guerre.

A l'instar du "miracle allemand" ne pourrait-on rêver aujourd'hui d'un miracle québécois. Heureusement éveillés que nous sommes maintenant par une prise de conscience qui est en voie de transformer complètement le Québec, ne serait-ce pas l'occasion de nous fixer des objectifs, non pas de glorieux ou de révolutionnaires mais de mieux-être, de progrès économique et social. Il ne s'agit point ici d'un projet que les Québécois de ma génération n'auraient que le temps d'ébaucher pour en légèrer les problèmes à nos enfants, comme ce serait certainement le cas dans l'hypothèse d'une rupture brutale avec le reste du Canada, mais bien plutôt d'un programme d'action pour les mois et les années qui viennent.

Conclusion

Cette hypothèse est exigeante. Elle suppose que certains esprits plutôt conservateurs, en dépit des étiquettes, fassent un pas important vers une position réformatrice. Par ailleurs, la consolidation d'une force de centre-gauche exigera de certains esprits radicaux plus de réalisme et d'esprit pratique. Je crois pour ma part que la population québécoise, devant l'imminence, peut-être même d'un éclatement que d'une impasse, attend de nos leaders de tout plumeau un geste qui permettra au Québec d'entreprendre une deuxième étape. Sans cette injection de réalisme, nous

discrimination raciale que constituent les obstacles culturels à la mobilité professionnelle et sociale.

Si le Québec doit demeurer une terre d'élection pour l'entreprise libre, il doit devenir, plus encore qu'il ne l'est aujourd'hui, le lieu par excellence où puisse s'exercer la liberté d'association. C'est le devoir de l'Etat, non pas de se substituer aux travailleurs dans le choix et l'organisation de leur syndicat mais bien d'éliminer les entraves, visibles ou camouflées, à l'exercice d'un droit peut-être plus pressant pour les Québécois que pour beaucoup d'autres travailleurs du monde. Des syndicats forts, un patronat coordonné mieux son action qu'il ne le fait aujourd'hui, un gouvernement qui favorise la recherche et facilite le développement et l'orientation, voilà la ligne à suivre dans l'organisation de notre production.

Nous devons avoir moins peur du gignatisme que de l'émiettement et notre économie doit être orientée, non pas tellement sur les besoins du marché québécois mais plutôt en fonction d'une économie mondiale où la liberté des échanges semble la voie de l'avenir.

Par ailleurs, l'un des rôles les plus importants de l'Etat dans une société moderne, c'est d'assurer une juste redistribution des revenus et un niveau élevé de services publics. Il nous reste beaucoup à faire de ce côté. Soutenir en passant que trop de citoyens oublient que la qualité des services publics exerce une influence directe sur la rentabilité de l'économie, même dans le secteur privé.

Qu'il s'agisse de la production des richesses ou de leur équitable répartition, je ne conçois pas qu'un parti de centre-gauche abandonne les problèmes dans un esprit doctrinaire. Par ailleurs, après avoir convenu que le secteur privé

de l'économie doit demeurer prépondérant et relativement libre dans son action, un Etat moderne ne doit pas craindre de s'acquiescer de son rôle de coordonnateur de l'expansion régionale et de l'aménagement régional du territoire. Peut-être sera-t-il nécessaire aussi que l'Etat québécois intervienne plus que le fait déjà par la caisse de retraite, dans la canalisation des épargnes populaires?

Quant aux moyens, on peut discuter à l'infini. Quant aux objectifs, par ailleurs, il ne semble que beaucoup de Québécois tomberont d'accord pour ajouter à la démocratisation et à la socialisation un objectif intermédiaire, que j'aurais peut-être dû nommer en tout premier lieu, la motivation collective des citoyens.

Troisième objectif: la motivation

On a beaucoup écrit et parlé sur l'art de manipuler les foules. Cependant, aucune propagande ni aucune forme savante de lavage de cerveau ne peut générer l'énergie dont sont capables des hommes libres et convaincus de travailler à une cause qui en vaut la peine. Même les économistes, qui un préjugé populaire croit sensibles seulement aux réalités matérielles, affirment l'importance primordiale de la motivation dans la détermination du niveau d'expansion économique. On attribue généralement à ce facteur ainsi qu'à des standards élevés de qualification professionnelle la reconstruction de l'économie allemande au lendemain de la guerre.

A l'instar du "miracle allemand" ne pourrait-on rêver aujourd'hui d'un miracle québécois. Heureusement éveillés que nous sommes maintenant par une prise de conscience qui est en voie de transformer complètement le Québec, ne serait-ce pas l'occasion de nous fixer des objectifs, non pas de glorieux ou de révolutionnaires mais de mieux-être, de progrès économique et social. Il ne s'agit point ici d'un projet que les Québécois de ma génération n'auraient que le temps d'ébaucher pour en légèrer les problèmes à nos enfants, comme ce serait certainement le cas dans l'hypothèse d'une rupture brutale avec le reste du Canada, mais bien plutôt d'un programme d'action pour les mois et les années qui viennent.

galité de deux Etats nationaux, libres de se développer chacun suivant leur personnalité et leurs intérêts propres, mais aussi en amis et en partenaires, et en respectant chacun leurs minorités respectives.

Dans un tel contexte, au lieu d'être un leurre, une faule de questions, celle entre autres, des vrais droits de l'homme, redeviennent aussitôt claires et respectables, et nous pouvons dire, quant à nous, qu'un Etat souverain du Québec se ferait un point d'honneur de les régler en priorité, alors que la désuète province que nous sommes en est réduite à se livrer là-dessus comme sur tout le reste à des réactions défensives et stérilisantes.

En résumé, cette conférence aura souligné à nouveau les équivoques de vocabulaire et d'attitude de M. Johnson, dont on ne sait si elles proviennent d'une incapacité à traduire les aspirations et les besoins essentiels du Québec, ou bien d'une aptitude géniale à l'indécision.

Chose certaine, sous l'optimisme verbal qui ne peut masquer ni les désavours de ses ministres ni ses échecs consécutifs sur l'essentiel, tout cela nous engage dans un marché de dupes, alors que le Québec n'a plus les moyens de se payer ces luxes-là.

Les seules "conclusions" qui se dégagent de ces 3 jours à Ottawa, c'est donc qu'une fois encore les vrais intérêts du Québec n'y étaient pas représentés.

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

AVIS

PLAIDOYER

Suite de la page 5

plus à la page ont abandonné le vieux rêve du contrôle de la production par l'Etat. En ce qui concerne le Québec, et indépendamment de tout a priori doctrinaire, il semble assez évident que notre vocation au plan économique soit très intimement liée à l'évolution du régime de la libre entreprise. Cette prévision s'impose, en dépit des espoirs de quelques révolutionnaires de salon, en dépit aussi des fausses représentations que l'on se fait en divers milieux sur la nature véritable de la grande entreprise moderne. Gallbraith, dans son dernier ouvrage "The New Industrial State", a fort bien démontré comment les entreprises dites capitalistes s'étaient transformées depuis Henry Ford et la production de la première voiture du même nom.

Dans la très grande entreprise, quel que soit son régime de propriété, il existe maintenant une large mesure d'auto-détermination exercée non par les actionnaires ou les patrons "théoriques" (possiblement, l'Etat) mais par une classe assez variée de participants que Gallbraith appelle la "technostructure".

A l'instar de la Suède, que trente-cinq ans de gouvernement socialiste n'ont pas empêchée de demeurer un "paradis de l'entreprise privée" le Québec n'a rien à gagner à loger du côté de Castro. D'autre part, compte tenu de la position minoritaire des Canadiens français dans l'ensemble de notre pays et à plus forte raison sur le continent, nous avons besoin au Québec d'un syndicalisme libre et puissant afin qu'il soit en position, non seulement de jouer son rôle normal de défenseur des intérêts des salariés mais aussi de contre-carrier cette forme subtile de la

discrimination raciale que constituent les obstacles culturels à la mobilité professionnelle et sociale.

Si le Québec doit demeurer une terre d'élection pour l'entreprise libre, il doit devenir, plus encore qu'il ne l'est aujourd'hui, le lieu par excellence où puisse s'exercer la liberté d'association. C'est le devoir de l'Etat, non pas de se substituer aux travailleurs dans le choix et l'organisation de leur syndicat mais bien d'éliminer les entraves, visibles ou camouflées, à l'exercice d'un droit peut-être plus pressant pour les Québécois que pour beaucoup d'autres travailleurs du monde. Des syndicats forts, un patronat coordonné mieux son action qu'il ne le fait aujourd'hui, un gouvernement qui favorise la recherche et facilite le développement et l'orientation, voilà la ligne à suivre dans l'organisation de notre production.

Nous devons avoir moins peur du gignatisme que de l'émiettement et notre économie doit être orientée, non pas tellement sur les besoins du marché québécois mais plutôt en fonction d'une économie mondiale où la liberté des échanges semble la voie de l'avenir.

Par ailleurs, l'un des rôles les plus importants de l'Etat dans une société moderne, c'est d'assurer une juste redistribution des revenus et un niveau élevé de services publics. Il nous reste beaucoup à faire de ce côté. Soutenir en passant que trop de citoyens oublient que la qualité des services publics exerce une influence directe sur la rentabilité de l'économie, même dans le secteur privé.

Qu'il s'agisse de la production des richesses ou de leur équitable répartition, je ne conçois pas qu'un parti de centre-gauche abandonne les problèmes dans un esprit doctrinaire. Par ailleurs, après avoir convenu que le secteur privé

de l'économie doit demeurer prépondérant et relativement libre dans son action, un Etat moderne ne doit pas craindre de s'acquiescer de son rôle de coordonnateur de l'expansion régionale et de l'aménagement régional du territoire. Peut-être sera-t-il nécessaire aussi que l'Etat québécois intervienne plus que le fait déjà par la caisse de retraite, dans la canalisation des épargnes populaires?

Quant aux moyens, on peut discuter à l'infini. Quant aux objectifs, par ailleurs, il ne semble que beaucoup de Québécois tomberont d'accord pour ajouter à la démocratisation et à la socialisation un objectif intermédiaire, que j'aurais peut-être dû nommer en tout premier lieu, la motivation collective des citoyens.

Troisième objectif: la motivation

On a beaucoup écrit et parlé sur l'art de manipuler les foules. Cependant, aucune propagande ni aucune forme savante de lavage de cerveau ne peut générer l'énergie dont sont capables des hommes libres et convaincus de travailler à une cause qui en vaut la peine. Même les économistes, qui un préjugé populaire croit sensibles seulement aux réalités matérielles, affirment l'importance primordiale de la motivation dans la détermination du niveau d'expansion économique. On attribue généralement à ce facteur ainsi qu'à des standards élevés de qualification professionnelle la reconstruction de l'économie allemande au lendemain de la guerre.

de l'économie doit demeurer prépondérant et relativement libre dans son action, un Etat moderne ne doit pas craindre de s'acquiescer de son rôle de coordonnateur de l'expansion régionale et de l'aménagement régional du territoire. Peut-être sera-t-il nécessaire aussi que l'Etat québécois intervienne plus que le fait déjà par la caisse de retraite, dans la canalisation des épargnes populaires?

Quant aux moyens, on peut discuter à l'infini. Quant aux objectifs, par ailleurs, il ne semble que beaucoup de Québécois tomberont d'accord pour ajouter à la démocratisation et à la socialisation un objectif intermédiaire, que j'aurais peut-être dû nommer en tout premier lieu, la motivation collective des citoyens.

Troisième objectif: la motivation

On a beaucoup écrit et parlé sur l'art de manipuler les foules. Cependant, aucune propagande ni aucune forme savante de lavage de cerveau ne peut générer l'énergie dont sont capables des hommes libres et convaincus de travailler à une cause qui en vaut la peine. Même les économistes, qui un préjugé populaire croit sensibles seulement aux réalités matérielles, affirment l'importance primordiale de la motivation dans la détermination du niveau d'expansion économique. On attribue généralement à ce facteur ainsi qu'à des standards élevés de qualification professionnelle la reconstruction de l'économie allemande au lendemain de la guerre.

A l'instar du "miracle allemand" ne pourrait-on rêver aujourd'hui d'un miracle québécois. Heureusement éveillés que nous sommes maintenant par une prise de conscience qui est en voie de transformer complètement le Québec, ne serait-ce pas l'occasion de nous fixer des objectifs, non pas de glorieux ou de révolutionnaires mais de mieux-être, de progrès économique et social. Il ne s'agit point ici d'un projet que les Québécois de ma génération n'auraient que le temps d'ébaucher pour en légèrer les problèmes à nos enfants, comme ce serait certainement le cas dans l'hypothèse d'une rupture brutale avec le reste du Canada, mais bien plutôt d'un programme d'action pour les mois et les années qui viennent.

Conclusion

Cette hypothèse est exigeante. Elle suppose que certains esprits plutôt conservateurs, en dépit des étiquettes, fassent un pas important vers une position réformatrice. Par ailleurs, la consolidation d'une force de centre-gauche exigera de certains esprits radicaux plus de réalisme et d'esprit pratique. Je crois pour ma part que la population québécoise, devant l'imminence, peut-être même d'un éclatement que d'une impasse, attend de nos leaders de tout plumeau un geste qui permettra au Québec d'entreprendre une deuxième étape. Sans cette injection de réalisme, nous

discrimination raciale que constituent les obstacles culturels à la mobilité professionnelle et sociale.

Si le Québec doit demeurer une terre d'élection pour l'entreprise libre, il doit devenir, plus encore qu'il ne l'est aujourd'hui, le lieu par excellence où puisse s'exercer la liberté d'association. C'est le devoir de l'Etat, non pas de se substituer aux travailleurs dans le choix et l'organisation de leur syndicat mais bien d'éliminer les entraves, visibles ou camouflées, à l'exercice d'un droit peut-être plus pressant pour les Québécois que pour beaucoup d'autres travailleurs du monde. Des syndicats forts, un patronat coordonné mieux son action qu'il ne le fait aujourd'hui, un gouvernement qui favorise la recherche et facilite le développement et l'orientation, voilà la ligne à suivre dans l'organisation de notre production.

Nous devons avoir moins peur du gignatisme que de l'émiettement et notre économie doit être orientée, non pas tellement sur les besoins du marché québécois mais plutôt en fonction d'une économie mondiale où la liberté des échanges semble la voie de l'avenir.

Par ailleurs, l'un des rôles les plus importants de l'Etat dans une société moderne, c'est d'assurer une juste redistribution des revenus et un niveau élevé de services publics. Il nous reste beaucoup à faire de ce côté. Soutenir en passant que trop de citoyens oublient que la qualité des services publics exerce une influence directe sur la rentabilité de l'économie, même dans le secteur privé.

Qu'il s'agisse de la production des richesses ou de leur équitable répartition, je ne conçois pas qu'un parti de centre-gauche abandonne les problèmes dans un esprit doctrinaire. Par ailleurs, après avoir convenu que le secteur privé

de l'économie doit demeurer prépondérant et relativement libre dans son action, un Etat moderne ne doit pas craindre de s'acquiescer de son rôle de coordonnateur de l'expansion régionale et de l'aménagement régional du territoire. Peut-être sera-t-il nécessaire aussi que l'Etat québécois intervienne plus que le fait déjà par la caisse de retraite, dans la canalisation des épargnes populaires?

de l'économie doit demeurer prépondérant et relativement libre dans son action, un Etat moderne ne doit pas craindre de s'acquiescer de son rôle de coordonnateur de l'expansion régionale et de l'aménagement régional du territoire. Peut-être sera-t-il nécessaire aussi que l'Etat québécois intervienne plus que le fait déjà par la caisse de retraite, dans la canalisation des épargnes populaires?

Quant aux moyens, on peut discuter à l'infini. Quant aux objectifs, par ailleurs, il ne semble que beaucoup de Québécois tomberont d'accord pour ajouter à la démocratisation et à la socialisation un objectif intermédiaire, que j'aurais peut-être dû nommer en tout premier lieu, la motivation collective des citoyens.

Troisième objectif: la motivation

On a beaucoup écrit et parlé sur l'art de manipuler les foules. Cependant, aucune propagande ni aucune forme savante de lavage de cerveau ne peut générer l'énergie dont sont capables des hommes libres et convaincus de travailler à une cause qui en vaut la peine. Même les économistes, qui un préjugé populaire croit sensibles seulement aux réalités matérielles, affirment l'importance primordiale de la motivation dans la détermination du niveau d'expansion économique. On attribue généralement à ce facteur ainsi qu'à des standards élevés de qualification professionnelle la reconstruction de l'économie allemande au lendemain de la guerre.

A l'instar du "miracle allemand" ne pourrait-on rêver aujourd'hui d'un miracle québécois. Heureusement éveillés que nous sommes maintenant par une prise de conscience qui est en voie de transformer complètement le Québec, ne serait-ce pas l'occasion de nous fixer des objectifs, non pas de glorieux ou de révolutionnaires mais de mieux-être, de progrès économique et social. Il ne s'agit point ici d'un projet que les Québécois de ma génération n'auraient que le temps d'ébaucher pour en légèrer les problèmes à nos enfants, comme ce serait certainement le cas dans l'hypothèse d'une rupture brutale avec le reste du Canada, mais bien plutôt d'un programme d'action pour les mois et les années qui viennent.

Conclusion

Cette hypothèse est exigeante. Elle suppose que certains esprits plutôt conservateurs, en dépit des étiquettes, fassent un pas important vers une position réformatrice. Par ailleurs, la consolidation d'une force de centre-gauche exigera de certains esprits radicaux plus de réalisme et d'esprit pratique. Je crois pour ma part que la population québécoise, devant l'imminence, peut-être même d'un éclatement que d'une impasse, attend de nos leaders de tout plumeau un geste qui permettra au Québec d'entreprendre une deuxième étape. Sans cette injection de réalisme, nous

discrimination raciale que constituent les obstacles culturels à la mobilité professionnelle et sociale.

Si le Québec doit demeurer une terre d'élection pour l'entreprise libre, il doit devenir, plus encore qu'il ne l'est aujourd'hui, le lieu par excellence où puisse s'exercer la liberté d'association. C'est le devoir de l'Etat, non pas de se substituer aux travailleurs dans le choix et l'organisation de leur syndicat mais bien d'éliminer les entraves, visibles ou camouflées, à l'exercice d'un droit peut-être plus pressant pour les Québécois que pour beaucoup d'autres travailleurs du monde. Des syndicats forts, un patronat coordonné mieux son action qu'il ne le fait aujourd'hui, un gouvernement qui favorise la recherche et facilite le développement et l'orientation, voilà la ligne à suivre dans l'organisation de notre production.

Nous devons avoir moins peur du gignatisme que de l'émiettement et notre économie doit être orientée, non pas tellement sur les besoins du marché québécois mais plutôt en fonction d'une économie mondiale où la liberté des échanges semble la voie de l'avenir.

Par ailleurs, l'un des rôles les plus importants de l'Etat dans une société moderne, c'est d'assurer une juste redistribution des revenus et un niveau élevé de services publics. Il nous reste beaucoup à faire de ce côté. Soutenir en passant que trop de citoyens oublient que la qualité des services publics exerce une influence directe sur la rentabilité de l'économie, même dans le secteur privé.

Qu'il s'agisse de la production des richesses ou de leur équitable répartition, je ne conçois pas qu'un parti de centre-gauche abandonne les problèmes dans un esprit doctrinaire. Par ailleurs, après avoir convenu que le secteur privé

de l'économie doit demeurer prépondérant et relativement libre dans son action, un Etat moderne ne doit pas craindre de s'acquiescer de son rôle de coordonnateur de l'expansion régionale et de l'aménagement régional du territoire. Peut-être sera-t-il nécessaire aussi que l'Etat québécois intervienne plus que le fait déjà par la caisse de retraite, dans la canalisation des épargnes populaires?

de l'économie doit demeurer prépondérant et relativement libre dans son action, un Etat moderne ne doit pas craindre de s'acquiescer de son rôle de coordonnateur de l'expansion régionale et de l'aménagement régional du territoire. Peut-être sera-t-il nécessaire aussi que l'Etat québécois intervienne plus que le fait déjà par la caisse de retraite, dans la canalisation des épargnes populaires?

Quant aux moyens, on peut discuter à l'infini. Quant aux objectifs, par ailleurs, il ne semble que beaucoup de Québécois tomberont d'accord pour ajouter à la démocratisation et à la socialisation un objectif intermédiaire, que j'aurais peut-être dû nommer en tout premier lieu, la motivation collective des citoyens.

internationales... informations internationales... informations internationales... informations internationales

Saigon: le Vietcong s'est fondu dans la population

par François Pelou, de l'AFP

SAIGON — Saigon continue à être le problème principal des autorités américaines et vietnamiennes. C'est l'abcès qui ne veut pas crever. Chasser les Vietcong et rétablir une vie normale demeurent deux objectifs que l'on croit atteindre le matin mais qui disparaissent l'après-midi.

Dimanche a été significatif à cet égard. Trente minutes avant la fin du couvre-feu, les cloches de la cathédrale, ce grand édifice de briques rouges au centre de la ville ont sonné pour la première fois en deux semaines. Très vite la vie a repris.

La police enlevait les chevaux de frise et écartait les barbelés sur l'avenue principale qui relie Saigon à Cholon.

Dans la ville chinoise, le vert des légumes a réapparu à l'étal des marchands, du poisson frais était mis en vente. Les ménagères chinoises en culotte noire large et chemisier blanc marchandaient sur les trottoirs, les liseurs de cartes ou de lignes de la main faisaient fortune. On faisait la queue. Que réservait l'avenir? Tous les Vietnamiens aimeraient connaître la réponse.

C'était hier le onzième jour de l'année lunaire. L'année du singe qui débuta par l'offensive Vietcong. C'était un mauvais jour, on attendait la deux-

ième attaque Vietcong. Elle n'est pas venue. Cela a suffi pour faire sortir les gens dimanche, à moins que des mots d'ordre n'aient été passés de voisins à voisins indiquant que le voie était libre et que les familles pourraient aller se réapprovisionner.

A Cholon, tout le monde, hier matin, aurait cru que "c'était fini", mais soudain les achats faits, les marchandages terminés, chacun est rentré chez soi, derrière les grilles qui protègent toutes les maisons et boutiques de la ville chinoise. La ville retombait dans son coma. Les tas d'ordures, qui se consument sans flammes, réapparaissent tout à coup, leurs fumées lourdes tourbillonnaient au passage des convois militaires. Les fusils étaient pointés vers les maisons.

Pourtant depuis quatre jours, Saigon est calme la nuit. Seuls sont actifs dans les quartiers périphériques les unités Vietcong qui tentent toujours de s'infiltrer dans la capitale.

Il y a de trois cents à cinq cents Vietcong encore dispersés dans la ville, affirment les Américains. On ignore comment ils arrivent à ce chiffre alors qu'on ne sait pas encore combien de personnes vivent à Saigon. Deux millions,

disent les uns, quatre millions, selon les autres.

Dimanche soir la police recevait des rapports du quartier de l'hôpital de Cho Ray: des Vietcong vivraient dans des camps de réfugiés. Il y a 118 camps dans la capitale. Ils groupent quelque 256.000 réfugiés. Aucun contrôle n'est exercé sur eux. Ils ont quitté leurs quartiers incendiés en emportant avec eux leurs effets personnels. Les Vietcong qui étaient pourchassés se sont mêlés à eux avec leurs armes. Aujourd'hui, ils vivent incognito, nourris et abrités par le gouvernement dans ces camps, attendant les consignes.

Ils continuent aussi leur action psychologique prêts à exploiter le mécontentement légitime de ces déshérités dont les foyers ont été détruits souvent par des bombes tombant d'avions qui, pour eux, sont américains.

Les responsables militaires américains et le général Loan, chef de la police sud-vietnamienne de Saigon, ne sont pas d'accord sur l'opportunité de réduire la durée du couvre-feu, qui commence à 14 heures (heure locale). Les Américains voudraient que le retour à des apparences de vie normale qui a été observé hier matin à Cholon puisse être étendu à l'après-midi.

Le général Loan est moins optimiste: "Le Vietcong est encore partout dans la ville et il est prêt à attaquer à tout moment", déclare-t-il. Le général Loan, responsable depuis deux semaines des opérations de nettoyage, ne fait pas confiance aux Chinois de Cholon.

La capitale du Sud-Vietnam, autour de laquelle continuent de roder les régiments du Vietcong, n'a pas encore retrouvé l'atmosphère qui lui permettait, il y a peu de temps encore, de se croire à l'écart de la guerre.

Les incidents entre Israël et la Jordanie se multiplient

TEL-AVIV (AFP) — Depuis quelques jours, on constate une véritable escalade le long du Jourdain, qui constitue sur 120 km, du lac de Tibériade aux bords de la Mer Morte, la ligne du cessez-le-feu, ont déclaré hier soit les porte-parole autorisés à Tel-Aviv. Se référant au duel d'artillerie qui a eu lieu hier, les porte-parole ont estimé que les dirigeants arabes entendaient montrer que le "problème palestinien" est plus actuel que jamais, au moment où la mission de M. Jarring se trouve dans une phase difficile.

Ils ont estimé que les Arabes, faute de pouvoir susciter une véritable résistance dans les territoires sous contrôle israélien, avaient recouru à des incursions à partir du territoire jordanien et à des actions auxquelles participent directement les forces jordanaises.

On affirme de même source que ces forces régulières, déployées le long d'une frontière relativement courte, sont importantes, ce qui leur donne un sentiment de confiance.

Selon les porte-parole israéliens autorisés, tout se passe comme si les autorités jordanaises, y compris le roi Hussein, voulaient montrer qu'elles ne sont pas moins nationalistes ni moins hostiles à Israël que les éléments les plus extrémistes.

Le porte-parole a ajouté que cinq tanks, trois canons de 106 m/m, deux convois de transport routier et sept postes d'observation avaient été détruits du côté israélien.

Du côté jordanien, a-t-il précisé, deux petites tentes ont été détruites et une mitrailleuse endommagée. Le porte-parole a réaffirmé que les Jordaniens n'avaient à déplorer aucune perte en vie humaine.

Par pitié, des marines abattent deux prisonniers en proie au feu

HUE (d'un envoyé spécial de l'A.F.P.) — A Hue, où les Américains et leurs alliés livrent toujours d'âpres combats à leurs adversaires, des marines américains ont achevé — par souci humanitaire, ont-ils expliqué — deux de leurs prisonniers Vietcong transformés en torches vivantes à la suite d'un accident.

La scène, atroce, rapide, se déroule autour d'un baraquement où douze "VC" capturés au cours des dernières heures sont gardés pieds et poings liés. Un soldat gouvernemental qui essaie son fusil, tire par mégarde sur un bidon d'essence qui s'enflamme. En un instant, le baraquement est transformé en brasier. Des cris d'épouvante s'en échappent.

Deux prisonniers, hagarés, tentent de sortir en courant du baraquement, mais sur le seuil, où les flammes sont les plus ardentes, ils s'empêtrent les pieds dans des barbelés, trebuchent, sont bientôt dévorés par le feu. Un caporal de marines se précipite à leur secours après s'être trempé d'eau des pieds à la tête.

Malgré cette précaution, il doit renoncer, tant le feu fait rage. "Je ne peux supporter de voir souffrir un homme quel qu'il soit", expliquera-t-il plus tard.

C'est alors que, pour faire cesser leurs cris d'agonie, plusieurs marines déchargent leurs mitraillettes sur les deux malheureux, qui se tordent sur le sol, dévorés par les flammes. Quand le feu a cessé, trois autres prisonniers, grièvement brûlés, sont retirés des décombres fumants et transportés à l'hôpital de Hue.

A l'instant où l'un des est acheminé sur une civière jusqu'à l'hélicoptère, une femme et un homme âgés surgissent de la foule des Vietnamiens, qui ont assisté, atterrés, à la scène: la mère, le père du malheureux tentent en vain d'approcher du brancard. Les militaires les appréhendent et les emmènent comme suspects.

Brandt insiste sur la nécessaire coopération entre Paris et Bonn

STOCKHOLM (AFP) — M. Willy Brandt, ministre des affaires étrangères d'Allemagne fédérale, a souligné hier "la nécessité de la coopération germano-française, même si les deux pays ne sont pas d'accord sur certaines questions". Le chef de la diplomatie allemande a fait cette déclaration au cours d'une conférence de presse tenue à Stockholm où il était venu prendre livraison de treize caisses d'archives de la social-démocratie allemande qui, mises à l'abri en Suède peu avant la seconde guerre mondiale, avaient été longtemps égarées et ont récemment été retrouvées dans les caves de la centrale syndicale suédoise "L.O".

"Le gouvernement allemand, a déclaré M. Brandt, estime que la situation présente permet à la C.E.E. d'entreprendre des négociations avec la Grande-Bretagne et d'autres pays, tandis que le chef de l'Etat et le gouvernement français estiment que le temps n'est pas encore venu pour ces négociations.

Comme on lui demandait ce qu'il pensait de l'attitude de la France à l'égard des négociations entre la C.E.E. et la Grande-Bretagne, M. Brandt a rappelé que la réunion du 19 décembre du conseil des ministres de la C.E.E. n'avait pas permis d'aboutir à un accord.

L'affaire du Pueblo: Vance arrive à Séoul

SEOUL (AFP) — L'envoyé spécial du président Johnson, M. Cyrus Vance, est arrivé hier à Séoul de Washington. Il s'entretiendra aujourd'hui avec le président sud-coréen, M. Park Chung Hee. Il serait porteur d'une lettre du

Dès son arrivée, M. Vance s'est longuement entretenu avec le général Charles Bonesteel, commandant en chef des forces des Nations unies en Corée, et l'ambassadeur américain, M. William Porter, qui lui ont fait part de leurs entretiens avec les autorités sud-coréennes.

Prochain déblocage?

La cinquième réunion à Panmunjom des représentants américains et nord-coréens pourrait avoir ouvert la voie à la mise en liberté des trois membres de l'équipage du "Pueblo", blessés au cours de l'arraisonnement et au transfert du corps du matelot tué au cours de l'incident, indique-t-on dans les milieux informés de la capitale américaine.

Si l'accord se précise, la restitution du navire-espion et de l'équipage prisonnier des Nord-Coréens depuis 17 jours pourrait s'ensuivre dans un délai raisonnable. Pour l'instant, le département d'Etat se refuse à toutes précisions sur la teneur de l'entretien de Panmunjom qui a duré environ trois heures et auquel assistaient du côté américain, l'admiral John Smith, et chez les Coréens, le général Park Choonkook.

A Washington, une personnalité officielle américaine, qui tient à garder l'anonymat, a souligné que les Nord-Coréens n'ont jamais, à aucun moment, exigé des excuses de Washington comme condition à la remise en liberté de l'équipage et à la restitution du "Pueblo". De même, a-t-il déclaré, la possibilité selon laquelle le navire aurait pu se trouver dans les eaux territoriales nord-coréennes au moment de son arraisonnement, évoquée il y a une semaine par le secrétaire à la défense M. Robert McNamara, n'a jamais constitué un premier pas vers un aveu ou des excuses de la part des dirigeants américains.

Précisions sur l'arraisonnement

Cette même personnalité a apporté par ailleurs les précisions suivantes en ce qui concerne les circonstances qui ont entouré l'arraisonnement: 1) le "Pueblo" a cherché à gagner du temps avant de se rendre aux sommations des vedettes nord-coréennes afin de pouvoir détruire le matériel électronique à son bord. On ne précise toutefois pas dans quelle mesure cette tentative a réussi.

2) A titre d'avertissement les vedettes nord-coréennes ont tiré "un bon nombre" de coups de feu en direction du "Pueblo" pour le sommer

de se rendre. Le commandant du navire américain, comprenant qu'il allait se faire couler, a préféré se rendre aux sommations et à abandonner toute résistance.

3) Le "Pueblo" avait reçu des instructions de rompre le silence-radio au cas où il serait pris en chasse. La veille de son arraisonnement, le navire avait fait savoir par radio que deux "embarcations de pêche" s'étaient approchées

de lui à une distance d'une trentaine de mètres alors qu'il se trouvait dans les eaux internationales mais que les deux bateaux n'avaient procédé à aucun harcèlement du "Pueblo".

4) Un message envoyé le 20 janvier par le navire avait confirmé qu'il se trouvait bien à cette date en haute mer.

5) Le retrait des côtes coréennes du porte-avion géant "Enterprise" n'a pas été or-

donné pour faciliter d'éventuelles négociations. Trois autres porte-avions sont à pied d'œuvre en mer du Japon, prêts à toute éventualité.

6) Les Etats-Unis ne possèdent aucune indication tendant à faire croire que la Corée du nord s'apprête à déclencher une offensive contre la Corée du sud mais "certaines unités navales et aériennes nord-coréennes ont été placées en état d'alerte.



Maintenant **2** jets directs Montréal-Chicago! Par Air Canada, bien sûr! Le matin et l'après-midi, **2** fois par jour. L'homme d'affaires apprécie la commodité, la vitesse, le confort de ces **2** vols. Et nous offrons jusqu'à quatre autres vols quotidiens Montréal-Chicago via Toronto. Voyez votre agent de voyages, ou appelez-nous à 931-4411.



Le deuxième vol, à compter du 29 octobre.

AIR CANADA

COURS DE CONVERSATION

ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS

Berlitz

Langues Vivantes

Bénéficiez de nos 90 années d'expérience de recherches et d'expansion.

MONTREAL -	288-3111	REPENTIGNY -	288-3111
CHATEAUGUAY -	288-3111	STE-THERÈSE -	288-3111
QUEBEC -	529-6161	TROIS-RIVIERES -	378-2811
SHERBROOKE -	569-9179	CHICOUTIMI -	549-7474
RIMOUSKI -	723-1944	SHAWINIGAN -	537-0416
ST-HYACINTHE -	773-7022	DRUMMONDVILLE -	478-7000
GRANBY -	378-8787	ST-JEAN -	346-6100
ST-JEROME -	436-1398	VALLEYFIELD -	371-3010
JOLIETTE -	756-0438	SOREL -	743-4679
ROUYN -	762-0282	OTTAWA -	232-5343

EGALEMENT - TORONTO - CALGARY - EDMONTON - VANCOUVER

Arts et spectacles

Beaux-arts

Des jeunes peintres américains

par Laurent Lamy

Rosenquist

Du fait qu'en Amérique, les capitales ne sont pas forcément les villes les plus importantes, — c'est le cas de Washington, Ottawa, Québec — les manifestations artistiques se trouvent divisées, quelquefois au grand dommage des métropoles. Une exposition comme celle du peintre pop Rosenquist, présentée à Ottawa jusqu'au 25 février, ne circulera pas dans la Province, alors qu'à Montréal, elle aurait sans aucun doute attiré un public considérable.

Rosenquist est une jeune peintre dans la trentaine, venu du Dakota à New York où il a surtout travaillé à Times Square, peignant d'énormes panneaux publicitaires. Depuis 1961, il expose régulièrement et il était l'un des peintres pop représentés au Pavillon américain de l'Expo par des tableaux dépassant trente pieds.

Contrairement à ce qui se produit en général, ce n'est pas un art appliqué, mais la publicité qui est élevée à la hauteur de l'art. Dessinateur d'affiches, Rosenquist utilise une matière qu'il connaît bien, la figuration qui est l'une des principales composantes de notre paysage urbain. A la manière des Surréalistes, il juxtapose et assemble des coupures de cette iconographie, en agrandit des détails, dans le but de faire naître une idée, de

susciter un choc. Dans une toile comme *Painting for the american negro*, c'est la civilisation américaine qui se trouve impliquée. Il y a les Noirs qui excellent dans le sport, les chromes rutilants des voitures, les verres fumés, la tête d'un cheval racé, la mer, le gâteau ready-mix blanc comme neige surmonté d'un "crème" au chocolat, une mère se penchant sur son enfant, un bouton de contrôle d'un appareil ménager, et bien d'autres choses encore. Pas de fouillis sur la toile, mais un ensemble rythmé qui lui aussi témoigne de l'organisation américaine, puisque Rosenquist parvient à créer un ensemble à partir d'images hétéroclites, d'angles de vision bizarres, d'objets sectionnés, tout cela agencé dans des couleurs crues, criardes même.

L'exposition nous renseigne sur les préoccupations majeures des Américains: la femme et l'auto indissociablement liées. Le titre *I love you with my Ford* renseigne sur la complémentarité réciproque des deux éléments.

Dans certaines œuvres, la sensibilité à l'un des sujets les plus esthétiques de l'entourage urbain ne s'accompagne d'aucune démission de l'artiste. C'est le cas de *Stellar Structure* où le corps féminin est exploité d'une façon très adroite.

Il arrive aussi que Rosenquist ne dépasse pas l'objecti-

tivité du simple constat et les matériaux employés ne sont pas dénaturés pour des fins plastiques. Rosenquist sait toujours nous montrer combien le monde actuel peut être cru, dur, vulgaire, et il pose même ça et là quelques touches d'humour. Au niveau du témoignage et de la prise de conscience, les œuvres sont sûrement viables. D'ailleurs, l'ensemble très coloré, brutal par l'accumulation, soigné dans la facture et d'une technique impeccable, rend compte d'un tempérament de peintre. Pour sa vitalité, on accepte globalement son exposition.

Peinture américaine

Après une exposition de peintres de Toronto, la Galerie du Siècle nous présente des peintres américains de grande renommée: Noland, Stella, Louis, Frankenthaler, Olitsky et deux artistes canadiens, Murray qui vit à New York et Jack Bush.

Le soft-edge (surfaces colorées sans arêtes vives) d'un Louis peut être considéré comme le point de départ de recherches nombreuses. Deux de ses toiles datant de la même époque jouent surtout sur les contrastes forts de bandes étroites qui créent un rythme, sans s'appuyer sur la répétition. De Noland, deux toiles en forme de losanges très élançés, l'un horizontal, l'autre vertical; les bandes colorées ne sont guère efficaces dans la toile verticale, elles glissent visuellement presque en dehors de la toile à cause de leur courte dimension. La toile horizontale aux quatre larges bandes colorées nous fait mieux apprécier Noland par la gradation raffinée de la couleur et l'impact visuel qu'elle donne.

Dans deux toiles de construction identique, Stella organise à l'aide d'une spirale en carré une perspective réelle, le jeu des répétitions colorées s'établissant des quatre côtés de la toile vers le centre. Des bandes placées en chevrons dans la toile de Bush, il faut surtout retenir la couleur attirante par son calme, mais peu active sur le plan plastique.

Olitsky se détache du groupe, travaillant des ambiances colorées à la manière de Nymphéas. L'air lui-même paraît teinté, tant la densité de la couleur varie doucement, en circulant devant la toile. Les dégradations de tons infiniment subtiles semblent dégager une vapeur moirée tout à fait poétique.

Frankenthaler n'utilise quant à elle ni les rayures ni les bandes, mais dans ses immenses toiles, une ligne sinueuse délimite des plans irréguliers. L'application de couleurs très fluides laisse des cernes, aussi les surfaces ne sont-elles plus planes, mais ondulent-elles dans l'espace, accentuant ainsi les contours. Les couleurs très fortes mauves, bleus, troupées par le blanc de la toile ouvrent des fenêtres sur l'infini. Dans la filiation du sculpteur anglais Caro et de l'Américain Smith, Murray assemble des plaques de métal séparées par deux cercles de telle sorte que de l'apparente instabilité naît un puissant dynamisme.

Cette exposition qui a le mérite de nous présenter des artistes rarement exposés ici nous permet pas toutefois de les connaître en profondeur. Du moins est-il impossible de rester insensible au langage direct de Frankenthaler et à-t-on lieu d'être satisfait des qualités de clarté, de simplicité, des options sans compromis de chacun d'eux.

Société de musique contemporaine du Québec

PHRASES 1: "FINIS LES MONUMENTS AUX MORTS!"

par Jacques Thériault

Nous étions conviés au dixième concert de la SMCQ jeudi dernier. Comme d'habitude, ce programme de musique vivante fut présenté sous ses formes les plus séduisantes et les plus imprévisibles. La séance culmina et prit fin à la fois avec "Phrases 1" (pour contralto, piano-céleste et percussion) de Serge Garant, qui fut, sans contestation possible, le seigneur de la soirée.

"Phrases 1" recevait sa première audition, le 9 septembre dernier, au Pavillon de la jeunesse d'Expo 67. L'œuvre avait été donnée dans sa version chorégraphique avec le Groupe de la Place Royale sous la direction de Jeanne Renaud. Le texte est extrait d'un discours de Pierre Bourgeois: "Finis les monuments aux morts! Désormais nous élèverons des monuments aux vivants. Ils seront faits de notre paix et de notre liberté". Serge Garant ne fait pas oeuvre "politique", mais comme il le fait remarquer dans le programme "le choix du texte et de son auteur indique à tout le moins une prise de position" couplée par le compositeur. Et c'est bien ainsi.

"Phrases 1" rassemble dix séquences enchaînées et rigoureusement construites sur 52 modules, bien qu'apparaissent des éléments plus ou moins improvisés à l'intérieur de chacune des séquences. Sa durée est de 26 minutes.

Toujours est-il que Garant offre un délicat tissu lumineux et dansant de sons et de couleurs. De la phrase de Pierre Bourgeois, brûlante de vérité et de vie, le compositeur a fait le moteur de sa musique en en faisant une splendide musique en soi; la voix apparaissant dans quatre séquences, il a mis en évidence des aspects variés de la voix chantée ou parlée, allant de l'articulation, de l'incantation et du cri jusqu'à geste même des lèvres ne laissant plus échapper de son, mais seulement le siffle profond de la vie.

Dans les parties où la voix (les voix plutôt puisque Serge Garant, pianiste, et Guy LaChapelle, percussionniste, participent au travail vocal de Fernando Chiochio) devenait ce qu'on pourrait appeler une "hémorragie de mots", on avait l'impression d'assister à une manifestation quelconque, à la dissolution de revendications individuelles dans celles d'une foule. Et parce que les ressources vocales sont utilisées avec économie chacune des interventions produit une impression puissante et presque indicible. Ce fut un plaisir (une satisfaction également) de suivre ces entrelacs de méandres mélodiques, entrecoupés de développements rythmiques variés, clairs, aérés, et de sentillants gurglements de timbres. Une oeuvre majeure qu'est "Phrases 1". Je n'hésite pas à le dire un seul instant. Et lorsqu'on se mettra à l'érection de monuments aux vivants, Serge Garant devrait avoir le sien aux côtés de tous nos "braves compatriotes". J'attends, en tout cas, avec une extrême euphorie la création de l'OSM de "Phrases 2" sur un texte de Che Guevara.

Le quatuor Gabora assurait la première partie du programme avec des œuvres de Clermont, Pépin, Anton Webern et François Morel. Ce quatuor à cordes montréalais possède une jolie sonorité et

s'exerce (semble-t-il) à jouer les œuvres sans les étouffer. D'essence dodécaphonique, le Quatuor à cordes No.2 de Pépin est fait d'une suite de variations mises en valeur en ne sortant jamais d'une simplicité exemplaire. Nous avons retrouvé le musicien féru de cohésion, d'expressivité et de subtilité. Et c'est peu dire sans doute! Pépin a marié beaucoup depuis.

L'Opus 28 de Webern (1938), avec sa précieuse alchimie sonore, fut exécuté dans l'esprit qui régit l'oeuvre, bien que Taras Gabora, premier violon, aurait eu raison en s'imposant moins en gros plans

par rapport à ses partenaires. Une première audition à Montréal, le Quatuor No.2 de François Morel (1962-63) est d'une grande originalité sonore, séduisant sans complaisance et complexe sans hermétisme. Un bel éclat de sonorités organisées dans leurs transitions, dans leur évolution selon les lois d'une architecture opportunément proposée par le compositeur.

LUNDIS, MERCREDIS ET VENDREDIS A 7h.45
DIMANCHES A 2h.00

Blue Bonnets

théâtre du rideau vert
Dès le 15 février
Soirée "HAROLD PINTER"

LA COLLECTION ET L'AMANT

MONIQUE MILLER — BENOIT GIRARD
LOUIS AUBERT, DOMINIQUE BRIAND
Mise en scène: PAUL BLOUIN

Jusqu'au 14 février
"DROLE DE COUPLE"
Au Stella — Tél. 844-1793

2 ou 3 roses que je sais d'elle!
MIRIAM VILLY, ANNY DUPREY
DE JEAN LUC GODARD

elysée
35 MILTON / 842-6053
3^e Sem. POUR TOUS
le règne du jour
de Pierre Desroches

GODARD DÉNONÇE LA VIOLENCE... LA PROSTITUTION, L'ÉTAT NORMAL DU MONDE MODERNE

l'oeuvre de THOMAS MANN
SANG RÉSERVÉ
(WALSUNGENBLUT)
un film de ROLF THIELE
"L'AMOUR ILLICITE TRAITÉ AVEC UNE HAUTE QUALITÉ ARTISTIQUE"
— STERN

En Allemand avec sous-titre français
En semaine: 7.15 - 9.15
Dimanche: 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15
5025, SHERBROOKE O. — 489-0821

ANOUK AIMEE GIOVANNA RALLI PAUL GUERS
la fuga

VERSION ORIGINALE SOUS-TITRE FRANÇAIS
RÉSERVÉ aux ADULTES 18 ans et plus
SUR SEMAINE 7.30 - 9.30
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE 721-6060

The Canadians present
CAROUSEL
de Rodgers & Hammerstein

à l'Auditorium West Hill
Angle Somerled et Draper

20 h. 30
29 Fév., 1, 2, 7, 8 et 9 Mars

Billets en vente:
International Music Store
Ou en composant 684-0524
\$2.50 - \$3.50

Au profit de la Société Canadienne contre l'arthrite et le rhumatisme

CINÉRAMA 7 h. 30 DIM. - 8 h. 30 LUN. au SAM. 2 h. MER., SAM., DIM.

ROBERT SHAW dans le rôle du Général Custer
MARY LEE — ROBERT RYAN — LAWRENCE TIERNEY dans

CUSTER OF THE WEST

en CINÉRAMA et TECHNICOLOR
POUR TOUTE LA FAMILLE — MAT. et SOIRÉE

Fauteuils réservés en vente par poste ou au théâtre — Jules Jacob Musique, Morgan (magasin, Boulevard, Dorval) — Roi des Bas Prix, Roland Foucher, C.T. Pont-Visu.

CINÉRAMA, un procédé différent, SUR LE PLUS VASTE ÉCRAN INTÉRIEUR AU MONDE
1430 Bleury, Mt. Av. 8-7102 ou 5603

La saison du T.N.M.

SÉRIE DE CONFÉRENCES
Chacune des œuvres mises à l'affiche du Théâtre du Nouveau-Monde cette année présentée par un professeur.

LUNDI 12 FÉVRIER, 19 h 30
Bérénice de Jean Racine, présentée par M. Normand Leroux, professeur à la Faculté des lettres.

ENDROIT
Salle Z-110, Université de Montréal.
Prix d'entrée: \$0.50.

Université de Montréal
Extension de l'enseignement
Service d'éducation permanente

VOLUPTUEUSE! PASSIONNÉE!
EN COULEURS

ANNA KARINA
Lamriel
ROBERT HOSSEIN

288-3303 STATION BEBI
858 EST, STE-CATHERINE

cinéma fleur de lys

"UN FILM D'UNE BEAUTE VISUELLE EMOUVANTE!"

EN COULEUR EN SUÉDOIS EN ANGLAIS

LE FILM LE PLUS FASCINANT DU FESTIVAL DE SAN FRANCISCO!

THE ROYAL TRACK
(KUNGSLEDEN)

RESERVE AUX ADULTES 18 ans

cinéma Festival
525-8600 1206 EST, RUE STE-CATHERINE

indomptable ANGÉLIQUE #4
TECHNICOLOR

MICHELLE MERCIER ROBERT HOSSEIN

COMPLÉMENT DE PROGRAMME
QUAND LES PARENTS DORMENT

CANADIEN PLAZA
STATION BEAUDRY, 1204 est, Ste-Catherine STATION BEAUBIEN, 6105, St-Hubert

UN ÉCLAT DE RIRE A TOUT CASSER!

LOUIS de FUNÈS
Le film qui mérite l'OSCAR du rire!

SCOPE-COULEURS
COMPLÉMENT DE PROGRAMME
ELKE SOMMER
TOUTE L'INSOUCIANCE ET LA CRAUITE DE LA JEUNESSE D'AUJOURD'HUI

LE GANG DESCEND SUR LA VILLE

CENTRE COMMERCIAL MAISONNEUVE
3019 EST, SHERBROOKE, PRÈS FRONTENAC
525-2174 — STATIONNEMENT GRATUIT

Maison neuve

SUR SEMAINE: 5.40 - 7.00
8.25 - 10.00 DIMANCHE
12.00 - 1.20 - 2.50 - 4.00
5.40 - 7.00 - 8.35 - 10.00

JEAN-TALON

JEAN-TALON À L'EST DE PIE-IX, 725-7000, STATIONNEMENT GRATUIT

THÉÂTRE

APPRENTIS-SORCIERS. "Les chevaux de cirque" — Jeudi, vendredi et samedi: 20h.30 — dimanche: 19h.30.

LA BOÎTE À CLEMENCE. "Sois toi-même", revue musicale de Clémence Desroches et Pierre F. Brault. Vendredi (21h. et 23h.) et samedi: 20h.30 et 22h.30.

COMÉDIE-CANADIENNE. Georges Dor — 20h.30.

INSTANT THÉÂTRE. (Place Ville-Marie). "The Care taker" de Harold Pinter, du mardi au vendredi à 19h.30 — Samedi à 14h.30 et 19h.30, relâche dimanche et lundi (jusqu'au 27 janvier).

THÉÂTRE DE L'ESCALE. "Hamlet prince du Québec" de Robert Gurik, tous les soirs à 20h.30 (sans relâche).

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT. "Un drôle de couple" de Neil Symond. Du lundi au samedi: 20h.30 — Dimanche en matinée: 14h.30 et 19h.30.

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST. "Temps de Massacre" 11.15 - 2.24 - 5.29 - 8.35 - "Fleau de la Chair" 12.45 - 3.55 - 7.00 - 10.10.

BIJOU. "Le Tigre aime la chair fraîche" 12.10 - 3.33 - 6.36 - 9.59 - "Amour et passions de Verdi" 1.34 - 4.57 - 8.20.

CANADIEN. "Indomptable Angélique" 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00 "Quand les parents dorment" 1.45 - 5.00 - 8.20.

CHAMPLAIN. "Un grand garçon" 12.10 - 4.07 - 8.04 - "Qui a peur de Virginia Woolf?" 1.56 - 5.53 - 9.50.

CHATEAU. "Un homme, 7 femmes" 2.55 - 6.20 - 9.15 - "Commissaire X-Holte LSD" 1.05 - 4.30 - 7.55.

CREMAZIE. "La mélodie du Bonheur" 8.15 - Matinée mercredi 1.15.

ELECTRA. "Les Corrompus" et "Chef de Patrouille".

ELYSEE. Salle Alain Renaud "2 ou 3 choses que je sais d'elle!" 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 (10.00 sam.) Salle Eisenstein. "Le Règne du jour" même horaire.

FLEUR DE LYS. "Lamriel" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

FRANÇAIS. "Un homme, 7 femmes" 2.50 - 6.10 - 9.30 - "Commissaire X-Holte LSD" 1.05 - 4.25 - 7.45.

GRANADA. "Un homme, 7 femmes" 1.10 - 4.35 - 7.35 - "Commissaire X-Holte LSD" 2.50 - 6.15 - 9.35.

JEAN TALON. "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 - dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35.

MAISONNEUVE. "Oscar" sur sem. 7.05 - 10.00 dim. 1.20 - 4.15 - 7.05 - 10.00 "Le Gang descend sur la ville" sur sem. 5.40 - 8.35 - dim. 12.00 - 2.50 - 5.40 - 8.35.

MERCIER. "Les Corrompus" 1.34 - 4.33 - 7.26 - 10.22 - "Chef de Patrouille" 12.10 - 3.09 - 6.05 - 9.01. Sur sem. des 6.05.

MONTCALM. "Hells Angels on Wheels" et "Villes interdites".

PAPINEAU. "Dr Zivago" 2.15 - 8.15.

PARISIEN. "La Fontaine de l'Amour" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.25.

PLAZA. "Indomptable Angélique" 12.15 - 3.25 - 6.35 - 10.00 "Quand les parents dorment" 1.45 - 5.00 - 8.20.

RIVOLI. "Fleau de la chair" 12.55 - 3.55 - 6.55 - 9.55 - "Temps de Massacre" 2.15 - 5.15 - 8.15.

SAINT-DENIS. "Amour et passions de Verdi" 12.05 - 3.28 - 6.31 - 9.54 - "Le Tigre aime la chair fraîche" 1.44 - 5.07 - 8.30.

VENDÔME. "Belle de jour" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30.

VILLERAY. "Les Corrompus" et "Chef de Patrouille".

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE. "Gone with the Wind" 8.15 - Mats, sam, dim. et mer. 2.15.

ATWATER. "The Incident" 12.55 - 3.05 - 5.20 - 7.30 - 9.40.

AVENUE. "The Happiest Millionaire" 1.05 - 3.40 - 6.10 - 8.50.

CAPITOL. "The Penthouse" 10.15 - 11.55 - 2.15 - 4.40 - 7.10 - 9.35.

CINÉRAMA-IMPÉRIAL. "Custer of the West" soirs 8.30 - Mats, mer. et sam. 2.00 - dim. 2.00 - 7.30.

THE CINÉMA WESTMOUNT SQUARE. "Reflections in a Golden Eye" 1.15 - 3.15 - 5.20 - 7.20 - 9.25.

KENT. "How I Won the War" 1.20 - 3.20 - 5.20 - 7.20 - 9.15.

LOEW'S. "Valley of the Dolls" 10.10 - 12.25 - 2.35 - 4.50 - 7.00 - 9.15.

PALACE. "Wolf Until Dark" 10.35 - 12.45 - 2.55 - 5.05 - 7.15 - 9.30.

PLACE DU CANADA. "The Taming of the Shrew" 1.45 - 4.15 - 7.00 - 9.30.

PLACE VILLE-MARIE (Petite salle). "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50.

SEVILLE. "Dear John" 1.15 - 5.25 - 9.20 - "Darling" 3.05 - 7.15.

SNOWDON. "Far from the Madding Crowd" en soirée - 8h.15 - Matinée (merc. sam. et dim.) 2.15.

STRAND. "The Further Perils of Laurel and Hardy" 11.35 - 2.55 - 6.15 - 9.35 - "I Deal in Danger" 10.05 - 1.25 - 4.45 - 8.05.

VAN HORNE. "Seventeen" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

VERDI. La semaine politique, "Le sel de la terre" et "Huelga" 7.00 - 9.30.

WESTMOUNT. "Camelot" 8.15 - Matinée mer. sam. dim. 2.15.

YORK. "Bonnie and Clyde" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25.

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Grec s.-t. anglais
EMPIRE. "Young Aphrodites" 6.15 - 8.15 - 9.45 - sam. et dim. 1.00 - 2.45 - 4.30 - 6.15 - 8.15 - 9.45.

Italien s.-t. français
DAUPHIN. "La Fuga" - 7.30 - 9.30 - Sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

Danois s.-t. anglais
PLACE VILLE-MARIE. "Venom" 1.05 - 3.10 - 5.10 - 7.15 - 9.15.

Allemand s.-t. français
ARI. "Walsungenblut" 7.15 - 9.15 - Dim. 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15.

Suédois s.-t. anglais
FESTIVAL. "The Royal Track" - 7.30 - 9.30 - dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30.

CINÉMATHEQUE CANADIENNE. 6.15 - "Der Goldene See" - 8.15 - "Lenin in Poland" 10.15 - "Rendez-vous de juillet"

UNE OEUVRE PLEINE DE LYRISME ET DE FASCINATION

V.O. SOUS-TITRES ANGLAIS

MILLEUR FILM AU FESTIVAL DE BERLIN

4. SEM.

YOUNG APHRODITES

un film de Nikos Koundouros
RESERVE AUX ADULTES 18 ANS

451, OUELVA — 274-4321

Sur semaine 6.15 - 7.50 - 9.45

Sam. et dim. 1.00 - 2.45 - 4.30 - 6.15 - 8.00 - 9.45

verdi

500 RUE ST-HUBERT 277-4888

Arts et spectacles

Radio Télévision

Le plus bel homme?

MM. John Turner, du cabinet Pearson et candidat à la succession du chef du parti libéral du Canada, Roger Gosselin, annonceur à Télé-Métropole; Marcel Masse, probablement le plus jeune ministre du gouvernement du Québec; Rodrigue Gilbert, prolifique compteur des Rangers de New York de la Ligue nationale de hockey; Henri Saint-Georges, annonceur à Radio-Canada et coordonnateur de l'émission à la seconde, à la télévision; Jean-Guy Cardinal, ministre de l'Éducation du Québec; Jacques-Boulanger, qui, comme Henri Saint-Georges, est annonceur à Radio-Canada et aussi animateur, entre autres émissions, d'A la seconde, à la télé-

vision, et d'Enfin seule, à la radio; le père de la Sablonnière, directeur du Centre des loisirs de l'Immaculée-Conception, à Montréal; M. Marc Carrière, homme d'affaires bien connu à Québec, ainsi que le comédien Jean Besré, animateur, en compagnie de Lise LaSalle, de Tour de Terre, à la télévision de Radio-Canada, sont présentement dans l'ordre. Les candidats les plus sérieux du concours du plus bel homme de l'année, organisé par l'équipe de l'émission radio-phonique Place aux femmes, à l'antenne de Radio-Canada du lundi au vendredi à 14 h 30.

Nous vous rappelons ici mesdames, mesdemoiselles, que vous pouvez faire votre choix, qu'il vous suffît d'adresser à Concours du plus bel homme, Radio-Canada, case postale 6000, Montréal.

Le résultat final vous le connaîtrez le jour de la Saint-Valentin, à l'émission qui vous parviendra directement de la Comédie-Canadienne.

C'est donc cette semaine, le mercredi 14 février, que le nom de celui qui aura accumulé le plus grand total de votes vous sera dévoilé. C'est une émission à ne pas manquer et toute l'équipe, y compris les deux animateurs, Lise Payette et Guy Provost, ainsi que l'Agent K-7, mieux connu sous le nom de Jacques Cossette, qui est le réalisateur de Place aux femmes, vous invite à être à l'écoute. G. B.



Madame Daniel Johnson sera entendue à l'émission Fémina le mercredi 14 février à 10 h. 30. Mme Solange Chaput-Rolland l'interrogera sur sa vie de femme de premier ministre. Elle lui demandera, entre autre chose, si elle rédige un journal qui serait publié éventuellement.

Horaires-TV

LUNDI	11.00	La ronde des Sports	C
	11.15	Cinéma: "Personne ne la saura" - policier - espagnol	
	12.45	Dernière édition	
	12.55	Fermeture	
CBFT	CBMT		
9.55	8.15	Test Pattern and Music	
10.00	9.09	Today on CBMT	
10.30	9.15	Montreal Note Book	
10.45	9.30	Quebec School Telecast	
11.00	10.00	Quebec School Telecast	
11.30	10.30	Friendly Giant	
	10.45	Chez Hélène	
	11.00	Mr. Dress-Up	
	11.26	Pick of the Week	
		"Canada at War"	
	11.55	CBC TV News	
	12.00	Serial Six	
	12.30	Search for Tomorrow	
	12.45	The Guiding Light	
	1.00	Mid-Day Report	
	1.04	Calendar	
	1.30	As the World Turns	
	2.00	Love is a many splendored thing	
	2.30	Coronation Street	
	3.00	Take Thirty	
	3.30	Edge of night	
	4.00	Bonnie Prudden	
	4.30	Forest Rangers	
	5.00	Rocket Robin Hood	
	5.30	1968 Winter Olympics	
	6.00	My Three Sons	
	6.30	Evening Report	
	6.31	Evening Report	
	7.00	Seven on Six	
	7.25	Sports with Gordon Atkinson	
	7.30	Don Messer's Jubilee	
	8.00	Show of the Week	
	9.00	Front Page Challenge	
	9.30	The Carol Burnett Show	
	10.31	Teletype 68: "It Could All Be So Great"	
	11.00	CBC National News	
	11.19	Viewpoint	
	11.26	Night Report	
	11.36	Sports final	
	11.40	1968 Winter Olympics	
	12.05	Science-Fiction Theatre: "The Raven"	
CFTM	CFCF		
7.15	9.00	Sound of 12	
7.30	9.15	Sign on News	
7.45	9.30	University on the air	
8.45	10.00	Romper Room	
9.00	10.30	Magic Tom	
10.00	11.00	The Mike Douglas Show	
10.35	11.00	Little People	
10.45	1.00	It's a match	
11.00	1.30	Mr and Mrs.	
11.30	2.00	In Town	
11.30	2.30	People in Conflict	
	3.00	Magistrate Court	
	3.30	It's your move	
	4.00	The Buddies	
	4.30	Family Theatre	
	6.00	The Pierre Berton Show	
	6.30	Pulse	
	7.00	Second Hundred Year	
	7.30	The Lucy Show	
	8.00	Bewitched	
	9.00	Country Music hall	
	9.30	Something Special	
	10.30	Canada 101	
	11.00	The National News	
	11.18	Pulse	
	11.43	All Star Wrestling	

Selon M. Claude Ryan,

Le travailleur social se préoccupe plus de son statut que de la société

Le travailleur social a jusqu'ici beaucoup travaillé à la justification de sa profession, à la recherche de statut propre qu'il n'a véritablement travaillé à faire avancer la société dans laquelle nous vivons. Il est temps, a dit M. Claude Ryan, directeur du Devoir et ancien travailleur social, que des leaders sortent des agences sociales et rejettent leur dédain instinctif pour l'engagement politique et social.

Invité à exprimer son opinion personnelle sur la perception du service social par la population, à la Conférence canadienne des étudiants dans cette discipline, M. Ryan a déploré l'absence des travailleurs sociaux dans des domaines publics importants.

"Dans Québec, depuis vingt ans, cette profession n'a pas réussi — à part quelques exceptions — à fournir des personnalités marquantes sur le plan intellectuel et sur le plan de la vie publique. C'est une grande lacune. En plus, selon M. Ryan, les travailleurs sociaux n'ont pas fourni au public suffisamment de documentation, matériel de base, résultats de recherches ou d'enquêtes dans des domaines qui devraient les intéresser com-

me l'habitation, la réforme fiscale, la délinquance juvénile, etc. Ils ont laissé à d'autres — aux journalistes, aux avocats, aux politiciens, au clergé — le rôle d'éveiller la population à des problèmes qui normalement auraient dû leur revenir. A titre d'exemple, M. Ryan a signalé qu'en tant que directeur d'un véhicule d'information, il avait fréquemment l'occasion de recevoir les opinions de multiples couches de la société sur les problèmes de l'heure; ces opinions viennent bien rarement de travailleurs sociaux, a dit M. Ryan.

Tout en incitant les étudiants en service social à jouer un rôle plus positif, plus actif, le conférencier les a tout de même mis en garde contre un certain donquichotisme qui ne serait pas de bon aloi. Par contre, une certaine forme d'engagement des meilleurs éléments d'entre eux dans les débats publics favoriserait certainement l'élaboration d'un climat social plus en accord avec la société contemporaine.

"Nous arrivons, a dit M. Ryan, à une époque où plusieurs étapes ont été franchies dans l'organisation de structures de bien-être. Cependant certains problèmes importants

restent encore à résoudre: l'assurance-maladie et peut-être le revenu minimum garanti. Il faudrait en fait repenser tout le concept de bien-être public en fonction de deux critères: les possibilités économiques d'une société qui veut demeurer en concurrence avec les autres et, en second lieu, distinguer les priorités qui se posent réellement aujourd'hui à la société québécoise.

De plus en plus de gens, selon M. Ryan, attendent des réponses à ces questions. Les travailleurs sociaux, à la lumière de leurs expériences, pourraient sans doute offrir des points de vue intéressants sur ces problèmes. Nous aimerions, a dit le directeur du Devoir, que les travailleurs sociaux nous proposent des alternatives valables dans ces domaines, et peut-être dans plusieurs autres qui touchent de près les familles.

La société québécoise qui a moins de revenus que la société américaine, a dit M. Ryan, consacre pourtant une plus large part de ses revenus au bien-être. Cela est-il justifié ou non, a demandé M. Ryan. Il importerait que les travailleurs sociaux fouillent ces questions et proposent des solutions aux hommes publics et à toute la population.

Les étudiants canadiens en service social veulent jouer un rôle actif auprès des classes sans statut

par Solange Chalvin

C'est avec un sens de l'organisation et un sérieux dignes de leaders chevronnés que plus de 200 étudiants en service social de toutes les parties du Canada se réunissent à l'université McGill de Montréal, en fin de semaine, pour discuter tout autant de leurs intérêts d'étudiants que de ceux du milieu social auquel ils participent dans quelques années.

Il s'agissait d'une première expérience de rencontre d'étudiants en service social, à l'échelle nationale. La moyenne d'âge des participants était d'environ 22 ans. Les résultats ont été si satisfaisants dans l'ensemble qu'ils ont décidé de renouveler cette conférence à tous les deux ans, à la condition qu'elle soit véritablement bilingue. Chaque année, les universités qui le désirent pourront toutefois organiser une rencontre provinciale.

Les étudiants ont mis en doute l'efficacité des institutions actuelles de service social. D'après eux la composition des conseils d'administration ne favorise pas une réponse adéquate aux problèmes réels des groupes sous-privilégiés de la société. Les conseils d'administration des agences devraient avoir deux fonctions bien précises allouées à des personnes différentes: fonctions d'administration et fonctions d'animation sociale créatrice.

Les conférenciers invités ayant suggéré à tour de rôle aux étudiants de devenir de véritables agents de changement — chose qu'ils souhaitent d'ailleurs que les structures actuelles leur permettent difficilement d'être ces agents de changement. Selon eux, il est primordial que le travailleur social défende le client, pré-

sente les revendications des classes sous-privilégiées aux autorités gouvernementales et privées, enfin remplisse un rôle d'éveilleur des besoins plutôt que celui de catalyseur. Aussi, soulignent-ils que leur jeune association comprenne en plus des étudiants, les leaders les plus dynamiques parmi les travailleurs sociaux déjà engagés dans la société, et aussi les professeurs conscients de l'évolution dans le domaine social.

Dans les groupes de discussion que les étudiants avaient eux-mêmes formés selon leurs préoccupations, on a beaucoup insisté sur la participation des agences sociales eux-mêmes à l'élaboration des politiques des agences sociales. Les étudiants ont déploré l'absence réelle de contacts des autorités des agences avec les assistés sociaux eux-mêmes. En plus, les étudiants ont réclamé, surtout pour le Québec, une uniformisation des services afin de simplifier les démarches que doivent faire les sous-privilégiés pour obtenir l'aide à laquelle ils ont droit.

C'est ainsi seulement, croient-ils, que l'enseignement universitaire en service social correspondra réellement aux besoins de la société. "Malgré notre inexpérience, nous pouvons apporter un regard neuf à des problèmes sociaux dont nous avons peut-être été les victimes dans nos propres familles."

Un front commun équivaut à un ultimatum dans certaines circonstances.

N'y a-t-il pas danger qu'en fin de compte la position adoptée par M. Johnson donne lieu à un glissement vers le séparatisme? Le premier ministre reconnaît que l'indépendance exerce une grande force d'attraction. Aussi, le porte-parole du Québec dans une négociation de cette nature doit-il faire comprendre au reste du Canada non seulement l'objet de ses demandes, mais encore la réalité québécoise. Comment combattre cette force d'attraction vers l'indépendance, demande M. Johnson. En donnant au peuple une vision claire de la véritable vocation du Québec, à la fois nationale, canadienne et internationale car il serait illusoire de croire que nous pouvons nous isoler. Notre rôle sera efficace s'il débouche nos frontières.

Enfin, M. Johnson a déclaré que M. Faribault ne siègeait pas au conseil des ministres et qu'en l'appelant comme conseiller du gouvernement, il s'était montré plus franc que d'autres gouvernements qui ne consultent pas moins les spécialistes en matière de finances.

Sur l'invitation de M. Missoffe, l'hôte québécois a assisté à la cérémonie inaugurale des jeux olympiques d'hiver à Grenoble mardi dernier.

L'usage accru des stupéfiants chez les jeunes angoisse parents et psychiatres

par Solange Chalvin

L'usage des stupéfiants chez les adolescents et jeunes adultes a doublé chaque année depuis 1965. Des statistiques officielles permettent d'affirmer que plus du tiers des étudiants américains ont déjà pris des stupéfiants; au Canada, 10 pour cent de la population étudiante aurait tenté l'expérience de la marijuana. A Montréal, à la seule Cour du Bien-être social, il se présente chaque matin, un à deux cas de jeunes ayant fait le trafic des drogues. C'est un problème angoissant tout autant pour les médecins, psychiatres, juristes que pour les parents.

Aussi les psychiatres de l'hôpital Ste-Justine en collaboration avec les responsables des cliniques de la Cour de Bien-être ont-ils tenté, vendredi dernier, de mettre en commun leurs connaissances, recherches et expériences afin d'approfondir ce phénomène nouveau chez les adolescents.

Le LSD est sans contredit la drogue la plus nocive: comme médicament a dit le Dr Bordeleau de St-Jean-de-Dieu, ses effets bénéfiques ne sont pas encore prouvés. Tout au plus s'agit-il d'un nouveau médicament dont l'expérimentation, malheureusement, se fait en dehors du corps médical. Alors que nous en sommes à la période de collection des phénomènes, le public s'est emparé de ce produit et la mode a réussi à le vendre aux jeunes. Selon le Dr Noël Garneau qui a présenté en plus de son exposé, un vidéotape réalisé grâce aux témoignages de jeunes adultes adeptes des drogues, la marijuana est le stupéfiant le plus répandu chez les jeunes.

Des dangers multiples

Il est faux de prétendre que l'usage de la marijuana ne perturbe pas le comportement à longue échéance des adolescents a dit le Dr Garneau. En effet, il y a de multiples dangers qui circulent dont plusieurs sont impurs, plus ou moins toxiques et peuvent provoquer de sérieux dommages. Parmi ces dangers possibles le Dr Garneau a signalé la détérioration mentale qui peut s'effectuer sur une période plus ou moins longue, la production d'activités agressives, des cas de panique aiguë pouvant conduire jusqu'au suicide et une accoutumance sinon aussi certaine que celle des drogues comme l'héroïne tout au moins possible chez certains sujets. En plus, sur le plan psychologique, il s'ensuit une passivité sociale qui conduit à l'abandon des responsabilités et une dépendance à l'endroit des trafiquants puisqu'ils sont les seuls à fournir le produit défendu.

D'autres psychiatres qui assistaient à cette réunion scientifique ont affirmé que quelques cas de malformation de bébés avaient été enregistrés, après que la mère enceinte se soit adonnée de façon régulière au LSD.

Désintoxication et information

Le juge Marcel Trahan de la Cour du Bien-être social a réclamé comme le Dr Noël Garneau la création immédiate d'un centre de désintoxication, des dispositions légales appropriées et la mise en marche d'un comité interdisciplinaire qui tout en effectuant de la recherche sur l'usage des stupéfiants, pourrait fournir au public une documentation sérieuse sur le sujet.

La responsabilité d'éduquer les parents et les jeunes ne revient pas seulement aux médecins et aux organismes d'état a dit le Dr Urwind du Département des adolescents du Montreal General Hospital.

NETTOYEUR
P.M.
Service d'une heure
au comptoir
Service de chemises
**8309 ST-DENIS
381-1322**

Madame, Mademoiselle,
SUIVEZ
du 26 fév. au 15 mai
LES COURS DE FINE CUISINE
Familiale
de M. Henri BERNARD
chef et Professeur bien connu
par ses Cours et par la TV
Vous apprendrez
Les BASES-PHATIQUES et les RAFFINEMENTS de l'Art culinaire
avec
DES FINES RECETTES équilibrées et économiques
Pour tous renseignements et Prospectus gratuits
Adressez vous à:
INSTITUT D'ART CULINAIRE
Ecole détenant un Permis en vertu de la loi des Ecoles Professionnelles privées
**2015 de la Montagne
Tél. 843-6481**

Les médias d'information doivent jouer un rôle positif. Au lieu de mystifier le phénomène "hippie" et les drogues hallucinogènes, ils devraient plutôt renseigner le public sur les effets néfastes de l'usage des drogues chez les jeunes.

A ce sujet, Me Trahan s'est demandé si le secret dont on entoure les suicides dont la recrudescence est très marquée depuis le début de 67 était de bon aloi. Il y a un très grand nombre de suicides dus aux narcotiques. Je suis persuadé que les statistiques officielles qui en dénombrent de 200 à 300 par année sont loin de la réalité. J'ai reçu les confidences de jeunes, a poursuivi le juge de la Cour du Bien-être, qui m'ont avoué avoir commis des délits mineurs, actes de vandalisme et autres, après avoir absorbé de la marijuana.

Selon Me Trahan, ce qui est tragique c'est que la Cour ne dispose d'aucune institution, d'aucun centre de désintoxication permettant de remettre ces délinquants sur une voie solide de rééducation.

La "mari" conduit aux autres stupéfiants

Un criminologue, Me Louis-Philippe Landry, a affirmé que le contrôle de l'entrée au pays de la marijuana était extrêmement difficile puisque les jeunes eux-mêmes en étaient les principaux pourvoyeurs allant fréquemment à New York, Los Angeles ou au Mexique et rapportant de petites quantités qu'ils écoulent dans leur milieu étudiant. "On a prétendu, a dit Me Landry, que les trafiquants de "mari" ne s'adonnaient pas au trafic des autres drogues. Selon mon expérience, c'est faux. Les trafiquants vendent de tout et des équipes d'agents doubles de policiers qui ont fréquenté

ces milieux peuvent le prouver". Par conséquent, les jeunes qui pour s'approvisionner se mettent en contact avec des trafiquants de "mari" se verront offrir un jour ou l'autre le LSD et plusieurs autres drogues allant jusqu'à l'héroïne. Le seul espoir que conserve le criminologue c'est celui que le crime organisé ne s'infilte pas dans ces réseaux. Jusqu'ici il ne s'est pas encore manifesté selon Me Landry.


Parmi les conseils que les spécialistes ont énoncé à l'intention du public, nous avons noté:

- 1- l'urgence pour les parents et les jeunes de se renseigner sur le sujet en invitant dans les écoles des spécialistes à exposer le problème;
- 2- la nécessité d'expliquer aux adolescents s'adonnant à cette mode passagère, qu'ils mettent en danger la santé — sinon la vie future de leurs propres enfants;
- 3- au moindre soupçon de l'usage fréquent de stupéfiants par leurs adolescents, les parents devraient consulter un médecin, un psychiatre, un psychologue ou un spécialiste de la Cour de Bien-être social.

BRUNET
DE
CÔTE-DES-NEIGES
EST LE NOM QUI DOMINE DANS LA CREATION DES MONUMENTS
AUCUN AGENT
ECONOMISEZ LA COMMISSION
AVANT D'ACHETER
CONSULTEZ LA PLUS VIEILLE MAISON DU QUÉBEC
Inscriptions
Réparations et nettoyages
J. BRUNET Ltée
Angle Decelles et Reine-Marie
Fondée en 1877

COURS DE FORMATION SOCIALE
par correspondance
INSTITUT DE FORMATION SOCIALE DU QUÉBEC INC.
Annexé à l'Université de Sherbrooke
Subventionné par le Ministère de l'Éducation.
Pour renseignements:
**750, rue Genest, Sherbrooke, Qué.
Tél: Montréal, 527-8831**

ANNONCE
**Plan d'amaigrissement
Recette à domicile**
Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez-vous-même ce plan de recette. C'est très facile et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillères à soupe par jour, selon le besoin, et survivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour votre faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

COURS D'ÉLÉGANCE

féminine
● démarche
● maintien
● garde-robe
● harmonie du maquillage
● harmonie de la coiffure
● étiquette
● charme de la voix
● mémoire
● conversation
● emploi du temps
● équilibre psychologique
● maturité
● psychologie féminine et masculine
● confiance en soi
● relaxation

Invitation: Soyez des nôtres, assistez sans aucune obligation à la première séance de cours: mercredi 14 février et jeudi 15 février.
Suite 215 au Palais du Commerce, 1600 rue Berri et prenez l'ascenseur. (Venez en METRO, descendez à la station Berri-de Montigny et prenez la sortie Ontario)
Directrice: Mme Isabelle Gobeil
Information et inscription **842-8186**
Ecole détenant un permis en vertu de la loi des écoles professionnelles privées.
L'INSTITUT DE PERSONNALITE
Pour devenir plus dynamique en pensées, en paroles et en actions
Jean-Guy Labouret, président.

DÉCORATEURS ENSEMBLIERS
LAURENT LAMY
DÉCORATEUR-ENSEMBLIER
788, Wilder
Montréal 8 — 737-1955
VIAU, MORISSET
DÉCORATION
747-9921 - 878-3328

ARCHITECTES
BEAULIEU, LAMBERT TREMBLAY
ARCHITECTES
3480 C. de la Côte des Neiges
Montréal -- 937-9324
ADRIEN BERTHIAUME
B.A., A.A.P.Q., C.U.Q.
ARCHITECTE (URBANISTE)
1224 ouest, rue Ste-Catherine, suite 805
Montréal - Tél: 861-5350

DAVID & BOULVA
ARCHITECTES
3 Place Ville-Marie
Montréal - 866-9854
Les architectes
Longpré, Marchand, Gaudreau
Dobush, Stewart, Bourke
306 est, rue Sainte-Catherine
Montréal 24, - 842-9528

Dollard-des-Ormeaux a adjugé une émission de \$1,524,000 de titres à 7 1/2 p.c.

potins financiers

Les Bourses de N.Y., Montréal, Toronto, Londres et Paris étaient fermées en fin de semaine, de même que les marchés de Chicago et de Winnipeg, d'où l'absence ce matin des tableaux réguliers dans nos pages de finance.

Les perspectives du lancement prochain de la plus grande offensive de la guerre au Vietnam par les Communistes dans la région de Khe Sanh, au dire d'un général des E.U., constituent un facteur démoralisant pour les spéculateurs, canadiens comme américains, quand on sait que les soldats américains et sud-vietnamiens n'ont pas pu encore enrayer l'attaque contre Saigon, Hue et Dalat, lancée il y a 12 jours.

Wall Street sera fermée, aujourd'hui, à l'occasion de l'anniversaire de Lincoln. C'en est assez pour s'attendre à un calme léthargique sur nos marchés, privés de directives.

Les possibilités d'une grève à la General Motors et de fortes revendications syndicales dans maintes autres industries assombrissent l'atmosphère économique de notre continent, car, notre pays ne sera pas à l'abri d'ennuis unionistes, de son côté, d'où des probabilités de bénéfices moindres pour les entrepreneurs corporatifs des E.U. et du Canada cette année; ce qui n'est guère goûté des spéculateurs américains et canadiens.

Nos félicitations à M. Guy Desmarais, B.A., B.M., Adm.A. qui vient d'être nommé au poste de directeur adjoint de la maison Nesbitt, Thomson et Compagnie Limitée, une institution financière dont le siège social se trouve dans notre ville et dont les activités ne cessent de progresser grâce au dynamisme de ses dirigeants.

C'est entre le 26 février et le 1er mars que se tiendra le Salon de l'Industrie du jouet, à la Place Bonaventure.

Aujourd'hui, l'Institut des Brasseurs du Québec et l'Association de la Prévention des Accidents Industriels du Québec présenteront à la Brasserie O'Keefe du Québec Limitée le certificat d'honneur de sécurité de l'Institut pour l'année 1967.

La Brasserie O'Keefe a mérité cette distinction, ses employés s'étant classés en première place dans la section "Transport et Livraison" pour le plus petit nombre de jours ouvrables perdus pour cause d'accident.

La présentation sera faite à 4:00 p.m., aujourd'hui, en la Salle Chabouillet de la Brasserie O'Keefe.

En vertu d'un accord daté du 17 octobre 1967, Antiquois Mining Corporation s'est engagée à acheter pour des fins de placement 200,000 actions de Consolidated Perschout Mining Ltd., au prix de 15 cts chacune, ainsi qu'un autre 200,000 actions de la même entreprise à 20 cts chacune, payables dans les 30 jours. Le produit servira à l'exécution des travaux d'exploration recommandés sur la propriété de la Consolidated Perschout, dans le canton Barre, P.Q. Il n'y aura pas de distribution primaire au public.

La Bourse de Montréal a été avisée que les membres du conseil d'administration de Royaltie Oil Company Limited ont approuvé l'amalgamation de la Royaltie Oil Company Limited avec la British American Oil Company Limited. Ses administrateurs ont convoqué une réunion spéciale de ses actionnaires pour le 25 février 1968, aux fins de sanctionner cette proposition de fusion.

10 ans

La ville de Dollard-des-Ormeaux, comté de Robert-Baldwin, a vendu récemment à un syndicat formé de La Banque Canadienne Nationale, Bouchard & Leblond Inc., Crédit Québec Inc., Gingsar Reid Gaudreau & Co., Florido Matteau Inc., Société de Placements Ltée, Tassé & Associés Ltée, Banque Provinciale du Canada, Bélanger Inc., La Corporation de Prêts, Oscar Dubé & Cie Inc., Durocher Rodrigue & Cie Ltée, Grenier Ruel & Cie Inc., J. E. Lafamme Ltée, Morgan Ostiguy & Hudon Ltée, une émission de \$1,524,000 d'obligations, à 7 1/2% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 96.30. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 8.0805%. L'emprunt comporte un solde de \$1,263,000 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de 20 ans.

Datées du 1er février 1968, les nouvelles obligations échoient en séries du 1er février 1969 au 1er février 1978 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour des travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie, etc.

L'évaluation imposable de la ville pour 1967, s'élevait à \$79,703,550. Le 31 décembre 1966, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait à \$7,468,439. En 1966, la ville comptait 12,500 âmes.

Sommaire des transactions de la semaine dernière à la Bourse Canadienne

1967-68	Haut	Bas	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
3.80	1.00							
12	1.11	(A)						
2.82	2.40	18						
2.80	2.50	12						
3.22	1.75							
4.8	3.50	(B) 30						
4.45	3.00							
2.20	2.00							
18%	8%							
18	15	40						
2.20	1.20							
2.2	2.15							
2.2	2.0							
2.2	2.0							
1.95	1.85							
2.2	1.90							
2.2	2.0							
1.62	1.50							
1.25	1.20							
1.45	1.30							
4.20	3.20							
2.20	2.00							
1.60	1.50							
2.4	2.30							
10%	4.50							
10%	11%	(B) 44						
6%	8%							

Sommaire des transactions de la semaine dernière de la Bourse de Montréal

1967-68	Haut	Bas	Div	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Chang.
30%	25%	1.10						
15%	11%	40						
20	18	1.20						
30	25%	4						
24	19%	45						
21	17%	3.20						
14%	7%	40						
25%	18%	(B) 40						
22%	15%	30						
21	12%	60						
14%	12%	(B) 52						
1%	1%	80						
3%	5%	(B) 40						
22%	24%	1.00						
60	42	2.50						
3.05	1.70							
8%	3.60	(A)						
13%	11%	10						
14	11%	80						
20%	12%	60						
27	28%	(B) 20						
22	15%	50						
20%	21	10						
22	15%	25						
22%	11	10						
22	15%	25						
43%	24%	70						
43%	24%	2.40						

Suite de la page 11

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Merrill Island Mining fait rapport d'une transaction avec Campbell Chibougamau Mines

Merrill Island Mining Corporation Ltd. a soumis à la Bourse Canadienne l'état suivant, en date du 19 janvier 1968. Il y est question de changements suivants survenus dans ses affaires depuis quelque temps. Conformément à l'accord en date du 12 décembre 1967, la compagnie a vendu ce qui suit à la Campbell Chibougamau Mines: (a) tous les travaux souterrains de la compagnie, ainsi que son outillage minier, ses batteries et leur contenu, et enfin, les amoncellements de minerai à la surface et sous terre. (b) certaines concessions minières et claims dans les cantons d'Obalski et McKenzie. (c) tous les droits, titres et intérêts dans certains accords conclus entre la compagnie et Chub-Kayrand Copper Mines Ltd. (d) le prix et la considération consentis pour la vente consistant en l'émission de 30,000 actions de Campbell Chibougamau Mines, ainsi que dans le paiement de \$700,000, dont \$200,000 sont payables le 5ème jour de janvier des années 1968, 1969, 1970 et \$100,000 le 5 janvier 1971.

Le 60ième congrès annuel de l'Association canadienne de l'industrie du bois débute ce matin

L'industrie canadienne doit accepter le concept de la recherche. Les temps nouveaux demandent des produits nouveaux. Nous pouvons seulement fournir des nouveaux produits s'il existe sous toutes les formes une activité constante de recherche. Nous sommes donc privilégiés d'accueillir une autorité pratique de recherches, internationalement connue, pour montrer à l'industrie des produits forestiers le chemin des "Nouveaux Horizons". C'est de qu'affirmait D.D. Lockhart, secrétaire-général de l'Association canadienne de l'industrie du bois, en annonçant que J.R. Stilling, président de la Société de recherche des produits forestiers, ouvrira le 60ième congrès annuel de la CLA, aujourd'hui, le 12 février, à l'hôtel Reine Elizabeth de Montréal. Ce congrès durera jusqu'au 14 courant.

Un gradué en foresterie de l'université d'Idaho il complète sa maîtrise et son doctorat au collège de foresterie de l'université de New York. Le docteur Stilling possède une grande expérience dans une variété de positions responsables, opérations forestières, science, procédures de maintenance du bois, surveillance de séchoir, production de contreplaqué et récemment le développement du "particiboard".

The Steel Company of Canada, Limited, en meilleure position de servir le public

En mettant en service une troisième chaîne de galvanisation à son usine Hilton à Hamilton, la société The Steel Company of Canada, Limited, renforce sa position de fabricant de la gamme la plus diverse de produits d'acier galvanisé en Amérique et augmente sa capacité de production pour répondre à la demande toujours croissante de la clientèle pour ces produits.

Cette nouvelle chaîne de galvanisation de \$14 millions, longue de 725 pieds et dont le débit atteindra 450 pieds à la minute, est une version modifiée de l'installation Sendzimir que la Stelco avait inaugurée en 1961. Elle pourra produire du feuillard d'acier galvanisé en bobines pesant jusqu'à 60,000 livres et est dotée des plus récents perfectionnements touchant l'application de la couche de zinc et l'aplatissement par traction. Elle comprend un système de rechauffage et de refroidissement conçu par la Stelco en vue d'améliorer la ductilité du feuillard et donc l'ouvrabilité du métal dans les ateliers de la clientèle.

La nouvelle chaîne, qui peut produire du feuillard atteignant 60" de largeur, s'alimente de bobines de feuillard laminé à froid auquel elle fait subir un recuit préalable dans un four vertical dont l'oxygène a été éliminé et qui se dresse à 70 pieds au-dessus du sol.

La Stelco galvanisait déjà l'acier par la méthode classique du trempé à chaud dès 1927. Elle fit l'acquisition de sa première chaîne de galvanisation en continu en 1955 et en installant une deuxième six ans plus tard.

Nous en sommes rendus à une politique de "grandeur" même dans l'immeuble

Nous poursuivons de plus en plus la politique des "grandeurs". Ce fut particulièrement vrai, dès 1960, dans le domaine politique et, depuis un certain nombre d'années, c'est la même chose dans le domaine économique. Nos entreprises veulent des sièges sociaux imposants, aussi bien à Québec qu'à Montréal et ailleurs. On ne craint pas d'y immobiliser l'argent des actionnaires ou des assurés, se souciant peu du degré de rentabilité des immeubles construits ou projetés. Nous savons, certainement, que certains rapportent moins de 2%, alors que l'argent rapporte, aujourd'hui, du 7 à 12% dans les obligations et jusqu'à 10 p.c. dans des prêts hypothécaires. On a, finalement, dans le passé, contre le fait que nos communautés religieuses affectaient de trop fortes sommes aux constructions qu'elles érigeaient et nous n'hésitons pas à dire que c'est le même reproche que l'on peut faire, actuellement, à maintes sociétés industrielles, commerciales et financières, contrôlées par les nôtres. Dans l'un ou l'autre cas la modération aurait été une bonne chose, particulièrement si l'on avait fait servir les fonds disponibles à accroître la productivité de nos trop rares industries dans toutes les différentes sphères de l'activité économique québécoise, alors que notre pouvoir de consommation est la pour y répondre. Que veut-on, satisfaire sa vanité, en faisant grand et beau... cela ne passe-t-il pas en premier pour bien des gens et maintes entreprises, etc? La faillite et la non-rentabilité de maints édifices anglo-saxons et autres devraient servir de leçon...

Marcel Clément

NOMINATION SHAWINIGAN ENGINEERING



Bernard J. C. St-Onge, ing.

R. E. Groat, président de la Shawinigan Engineering Company Limited, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Bernard J.C. St-Onge au poste de vice-président. M. St-Onge revient à la Shawinigan Engineering après huit années de service au Ministère du Travail du Québec où il occupait récemment le poste de directeur général des services techniques.

Né à Shawinigan, il compléta ses études universitaires à McGill. Il a participé à plusieurs travaux d'ingénierie dans le domaine de la production et du transport de l'énergie électrique, ainsi qu'aux travaux du réacteur nucléaire Inde-Canada à Bombay.

À noter...

La paroisse de Notre-Dame-des-Prairies, comté de Joliette, a vendu récemment, à un syndicat formé de La Banque Canadienne Nationale, Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, une émission de \$55,000 d'obligations à 7 1/2% remboursables en séries en 10 ans, à un prix de 99.11. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 7.6461%. L'emprunt comporte un solde de \$36,000 à renouveler en 1978 pour un terme additionnel de dix ans.

Il y eut 21 faillites commerciales la semaine dernière dans notre district, représentant un passif de \$3,332,495 à rapprocher de 22 faillites représentant un passif de \$9,944,762 durant la même semaine en 1967, selon le dernier rapport de Dun & Bradstreet au Canada.

Revenu de Standard Oil of N-J à \$1,190,000,000

NEW YORK (PC) — Le Standard Oil of New Jersey a accusé un revenu net de \$1,190,000,000 soit de \$5.53 l'action, pour les 12 mois se terminant le 31 décembre, comparativement à \$1,090,000,000 ou \$5.06 l'action en 1966. Les revenus bruts sont passés de \$1,381,589,000 en 1966 à \$15,200,000,000 en 1967.



Cuisine supérieure Ambiance élégante Musique de jazz dans le bar intime

Si vous voulez louer une voiture à Amos, Bourlamaque, Chibougamau, Drummondville, La Malbaie, Montmagny, Plessisville, Price, Schefferville, St-Eustache, St-Félicien, St-Gabriel, Ste-Thérèse, Val d'Or, Valleyfield ou Victoriaville, ne comptez pas sur les Américains.

Ils n'y sont pas.



Chez nous, comptez sur l'agence de chez nous.

Dans certaines villes du Québec, les agences américaines font leur possible pour nous faire concurrence, mais il y en a bien d'autres où nous sommes seuls. Voilà ce qui arrive, à force d'offrir un plus grand choix de voitures, comme des Chevrolet Impala ou Camaro tout équipées. Dans tout le Canada aussi, et aux É.-U. où nous vous attendons à l'enseigne de National Car Rentals, et dans le monde entier, le service Tilden vous est offert à des tarifs imbattables, essence et assurance comprises. Et même quand nous sommes seuls, nous nous forçons autant. Rien que pour montrer que l'agence de chez nous mérite bien sa place, la première.



Pour réservations au Canada et dans le monde entier appeler 866-6651

Siège social du système: 1194, rue Stanley, Montréal 2.

SOMMAIRE DES TRANSACTIONS EFFECTUÉES AU COURS DE LA SEMAINE DERNIÈRE À LA BOURSE DE TORONTO

Table of stock transactions for the week ending Feb 11, 1968. Columns include Stock, Ventes, Hautes, Bas, Ferm., Chang., and Hauts. Lists various stocks like Alcan, Bell, and various resource companies.

Sommaire des transactions de la semaine dernière de la Bourse de Montréal

Table of stock transactions for the week ending Feb 11, 1968, for the Montreal stock exchange. Columns include Stock, Ventes, Hautes, Bas, Ferm., Chang., and Hauts. Lists various stocks like Alcan, Bell, and various resource companies.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

AVIS D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES

Prix à compter de \$3.00 p.c. Strictement réservés aux professionnels

S'adresser: 212, St-Jacques 849-7723

AVIS EST PAR LES PRÉSENTS, DONNÉ que l'Assemblée générale annuelle des actionnaires ordinaires et privilégiés de TRUST GÉNÉRAL DU CANADA aura lieu au Salon Sogony de l'Hôtel Le Reine Elizabeth le vendredi, 23 février 1968, à 3.00 heures de l'après-midi, aux fins de:

- 1° Recevoir le rapport des administrateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1967.
2° Élire le Conseil d'Administration pour l'année 1968.
3° Nommer les vérificateurs pour l'année 1968.
4° Considérer, et si juge à propos approuver, ratifier et confirmer les règlements numéros 98 et 99 adoptés par le Conseil d'Administration et le Comité Exécutif.
5° Délibérer sur toute autre question du ressort de l'Assemblée.

Par ordre du Conseil d'Administration Pierre Favreau Secrétaire

Date à Montréal, ce 12ième jour de février 1968

GABRIEL LAPOINTE Secrétaire

BESOIN URGENT D'ARGENT?

Vendez vos comptes recevables

Agence de financement de comptes recevables CAMERON FACTORS LTD.

30 OUEST, BOUL. CRÉMAZIE, MONTRÉAL, P.Q. - 382-2008

Valuers des gouvernements, municipalités et corporations du Canada

Achats-Ventes-Cours Exécution des commandes de Bourse

Wood Gully Valuers Limitée

1, Place Ville-Marie, Montréal 2 Téléphone: 866-8321

L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES

offre en collaboration avec l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières

deux séries de cours de FINANCE ET PLACEMENT

le mercredi soir, de 8 à 10 heures, durant dix semaines, commençant le 21 février 1968

Chaque série de cours: \$30.00 payable à l'avance

Série I: initiation au placement: principes, valeurs, portefeuilles, bourses.

Série II: complément à la série I: monnaie, analyse, financement, industries, gestion.

Pour obtenir un prospectus: écrire au téléphone

École des Hautes Études Commerciales Cours du soir 535, avenue Viger Montréal (24e) Tel: 844-2821

Suite à la page 10

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...



Dick Duff a été l'un des plus efficaces artisans de la victoire de 6-4 du Canadien aux dépens des Black Hawks de Chicago samedi soir. On le voit ici, après qu'il eut habilement déjoué Gilles Marotte à la défensive tromper la vigilance de Dave Dryden d'un lancer précis et rapide.

(Photo Jerry Donati)



Après avoir vu fondre une avance de 4-0 samedi soir, le Canadien s'est remis à la tâche avec détermination. Au cours d'une attaque surprise et massive, Dick Duff a marqué le but vainqueur après des efforts désespérés de Jean Béliveau et d'Yvan Cournoyer pour lui relayer le disque en

plein devant les filets. On voit ici un Bobby Hull dépité et déçu, à genoux derrière les buts, concédant le but. L'arbitre John Ashley signale le but pendant que Béliveau et Cournoyer font de même.

(Photo Jerry Donati)



Chez les Black Hawks de Chicago, samedi soir, on a dû procéder à un changement de garde après la défaillance de Dave Dryden au cours d'une période et demie. On voit ici Dryden, no. 1 échangeant le mot de passe avec Denis Dejorjy, no. 30. Rien n'y fit cependant: Canadien 6, Chicago 4.

(Photo Jerry Donati)

Le Canada gagne

GRENOBLE - 8.000 spectateurs étaient venus au stade de glace pour assister au match Canada-Etats-Unis. Après une rencontre longue à se dessiner, les Canadiens, plus opportunistes, ont réussi, malgré certaines contraintes, à battre les Etats-Unis par 3 buts à 2 (1/2 0/0/2/0).

Plus de la moitié de la première période a été négative, attaques et défenses se confrontant mutuellement d'une façon absolue. Il a fallu attendre un relâchement du côté américain pour donner à Cadieux (12'35") l'occasion de conclure, mais l'Américain Pleau (13") égalisa aussitôt après. Les Canadiens ont eu ensuite des sursauts qui laissent prévoir une conclusion quand Cunniff réussit, sur une inférence, à déborder la défense, permettant à Ruttia (18'35") de marquer le second but pour les Etats-Unis. Juste avant la fin de la période, l'Américain Liljholm frappait le gardien canadien Stephenson qui devait céder sa place

à Broderick. Après délibération, les arbitres condamnaient le joueur américain à une pénalité de cinq minutes.

En seconde période les défenses ne desserraient pas leur étau, faisaient un écran devant leur gardien et rien n'était marqué. L'Américain Cunniff fut le seul à manquer une belle occasion de marquer un but, alors que, parti du centre, il se présentait seul devant la cage, mais tira à côté.

Dans la dernière période, les Canadiens se ressaisissent et profitèrent des brèches dans la défense adverse pour marquer deux buts par l'intermédiaire de O'Malley (2'28") et Cadieux (2'30"). Le suspens subsistait néanmoins jusqu'à la fin, car les Américains, toujours dangereux par leurs tirs imprévus, auraient pu fort bien égaliser dans les dernières minutes. Il n'en a rien été et c'est par une victoire, courte, mais méritée, que les Canadiens ont battu leurs grands rivaux Américains.

Le Canadien fustige Chicago par deux fois en deux jours

CHICAGO - Le Canadien a consolidé sa première place au classement de la division est de la ligue Nationale en fustigeant par deux fois les Black Hawks de Chicago en fin de semaine.

Samedi le Tricolore l'a emporté au compte de 6-4 et hier par blanchissage au compte de 6-0. C'était le troisième blanchissage de la saison de Rogatien Vachon.

Le Canadien n'a perdu qu'une seule fois au cours de ses 20 dernières joutes, soit contre les Rangers de New York au Madison Square Garden, par 3-0.

Jacques Lemaire a été le principal artisan de la victoire du Tricolore hier avec un but et deux assistances. Les autres compteurs du Canadien ont été Robert Rousseau, Jean Béliveau, Henri Richard, Claude Provost et Yvan Cournoyer.

Le Canadien a marqué deux buts à chacune des trois périodes. Le Bleu-Blanc-Rouge a dirigé 34 lancers vers Denis Dejorjy tandis que Chicago n'en a réussi que 27.

Le Canadien a remporté une victoire de 6-4 aux dépens des Black Hawks de Chicago samedi soir au forum, mais il s'en est fallu de peu que cette victoire ne leur échappe, dû au fait d'un complexe de supériorité incompréhensible.

En effet, le Canadien a pris une avance de 4-0 en moins de vingt-cinq minutes de jeu, mais a vu fondre cette avance par la suite comme beurre en poêle en raison d'un relâchement impardonnable.

Dick Duff et Jacques Lemaire ont donné une avance de 2-0 au Tricolore au premier vingt, puis en moins de quatre minutes, Jean Béliveau et Ted Harris augmentaient cet avantage à 4-0.

Mais à compter de ce moment là le Canadien est tombé dans une léthargie incompréhensible. Tour à tour ce furent les buts de Bobby Hull, Hubert Martin, Orban et Stan Mikita, buts qui laisserent les partisans du Canadien au bord de l'apoplexie!

Le Canadien se reprit cependant dans les dix dernières minutes de jeu pour s'assurer de la victoire.

C'est grâce au deuxième but de la soirée de Dick Duff et au 8ème but de la saison de John Ferguson que le Canadien a su souteir une victoire qui venait presque de lui échapper.

Les Black Hawks, après les quatre buts du Canadien ont remplacé Dave Dryden dans leurs filets par leur gardien régulier Denis Dejorjy.

Mais ce dernier ne sut guère faire mieux que son prédécesseur.

A la suite de cette victoire le Canadien augmentait son avance à quatre points sur ses rivaux, Chicago et Boston.

Le Canadien a pris une avance de 4-0 en moins de vingt-cinq minutes de jeu, mais a vu fondre cette avance par la suite comme beurre en poêle en raison d'un relâchement impardonnable.

Dick Duff et Jacques Lemaire ont donné une avance de 2-0 au Tricolore au premier vingt, puis en moins de quatre minutes, Jean Béliveau et Ted Harris augmentaient cet avantage à 4-0.

Mais à compter de ce moment là le Canadien est tombé dans une léthargie incompréhensible. Tour à tour ce furent les buts de Bobby Hull, Hubert Martin, Orban et Stan Mikita, buts qui laisserent les partisans du Canadien au bord de l'apoplexie!

Le Canadien se reprit cependant dans les dix dernières minutes de jeu pour s'assurer de la victoire.

C'est grâce au deuxième but de la soirée de Dick Duff et au 8ème but de la saison de John Ferguson que le Canadien a su souteir une victoire qui venait presque de lui échapper.

Les Black Hawks, après les quatre buts du Canadien ont remplacé Dave Dryden dans leurs filets par leur gardien régulier Denis Dejorjy.

Mais ce dernier ne sut guère faire mieux que son prédécesseur.

A la suite de cette victoire le Canadien augmentait son avance à quatre points sur ses rivaux, Chicago et Boston.

Le Canadien a pris une avance de 4-0 en moins de vingt-cinq minutes de jeu, mais a vu fondre cette avance par la suite comme beurre en poêle en raison d'un relâchement impardonnable.

Dick Duff et Jacques Lemaire ont donné une avance de 2-0 au Tricolore au premier vingt, puis en moins de quatre minutes, Jean Béliveau et Ted Harris augmentaient cet avantage à 4-0.

PITTSBURGH - Les Rangers de New York n'ont pu faire mieux que d'annuler au compte de 2-2 samedi soir avec les Pingouins de Pittsburgh. Les Rangers ont pris l'avance à deux reprises dans le match, mais par deux fois les Pingouins ont réussi à égaliser le compte pour finalement s'en tirer avec un point au classement.

C'est un lancer frappé de George Konik, d'une distance de 35 pieds, en période finale, qui a valu cette partie nulle aux Pingouins. Les Rangers avaient ouvert le pointage avec le 21ème but de Rod. Gilbert à 3:03 de la période initiale, mais Pittsburgh a répliqué avec un but de Ubrico au début de la 2ème reprise. Don Marshall a redonné l'avantage aux siens, mais le but de Konik vint annuler l'effort des New Yorkais pour l'emporter.

SOMMAIRE

Première période
1 - New York, Gilbert (21) 9:03
Punitions: McCuskey 2:34, Henry 2:34, Rivard 3:40

Deuxième période
2 - Pittsburgh, Ubrico (6) 2:09
3 - New York, Marshall (11) (Ratelle) 6:59
Punitions: Kutenbach 6:22, McCallum 11:57, Fleming 11:57, Hatfield (2) 15:07

Troisième période
4 - Pittsburgh, Konik (5) 12:34
Punitions: Ingardiel 6:30, Seiling 12:14

SOMMAIRE

Première période
1 - Canadien, Lemaire (16) 5:44
2 - Canadien, Lemaire (17) 19:46
Punitions: Harpe 36, Stapleton 1:21, Harris-Mohs 3:53

Deuxième période
3 - Canadien, Béliveau (25) 3:18
4 - Canadien, Richard (6) 15:46
Punitions: Tremblay, Laperrière 15:46

Troisième période
5 - Canadien, Provost (9) 8:39
6 - Canadien, Cournoyer (20) 12:01
Punitions: Ferguson (8), Tremblay 18:51

SOMMAIRE

Première période
1 - Canadien, Duff (16) 5:38
2 - Canadien, Lemaire (16) 11:04
Punitions: Marotte 19:41

Deuxième période
3 - Canadien, Béliveau (22) 0:48
4 - Canadien, Harris (4) 3:51
5 - Chicago, B. Hull (20) 6:16
6 - Chicago, Vederenko (2) 9:41
7 - Chicago, Orban (31) 17:07
Punitions: Ferguson 14:01, Laperrière 19:32

Troisième période
8 - Chicago, Mikita (30) 9:38
9 - Canadien, Duff (17) 9:28
10 - Canadien, Ferguson (8) 12:53
Punitions: Marotte 8:74

Lancers par

Chicago 10 7 9:28
Canadien 10 8 9:28
Assistance 15:00

CLASSEMENT (Division Est)

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	51	27	15	9	154	108	63
Chicago	53	24	16	13	157	149	61
New York	52	26	18	8	188	155	60
Toronto	51	24	18	9	149	136	57
Detroit	52	23	19	9	144	117	55
	51	20	23	8	176	170	48

CLASSEMENT (Division Ouest)

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Philadelphie	51	23	20	8	129	118	54
Minnesota	51	21	21	9	128	153	51
Los Angeles	53	22	27	4	133	172	48
St-Louis	50	19	23	8	117	126	46
Pittsburgh	52	19	25	8	132	153	46
Oakland	53	10	32	11	104	154	31

SAMEDI

LIGUE NATIONALE

Chicago 4, Montréal 6
New York 2, Pittsburgh 2
Boston 1, Detroit 1
Philadelphie 2, St-Louis 1
Minnesota 5, Oakland 2

LIGUE AMERICAINE

Rochester 7, Cleveland 3
Providence 4, Springfield 7

HIER

LIGUE NATIONALE

Montréal 6, Chicago 0
Toronto 4, Oakland 3
St-Louis à Boston
Philadelphie à Minnesota

LIGUE AMERICAINE

Hershey à Buffalo
Batimore à Cleveland
Springfield à Providence
Québec à Rochester

SECTION OUEST

	B	A	Pts
Hull, Chi.	38	23	61
Mikita, Chi.	30	31	61
Esposito, Bos.	28	28	56
Howe, Dét.	26	30	56
Delvecchio, Dét.	18	33	51
Gilbert, N.Y.	21	30	51
Wharram, Chi.	16	35	51
Ratelle, N.Y.	18	33	51
Stanfield, Bos.	16	34	50
Bucyk, Bos.	21	27	48
Ullman, Dét.	25	22	47
McKenzie, Bos.	20	27	47
Béliveau, Can.	22	25	47

les MOTS-CROISÉS du Devoir

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13

1. Mot arabe qui signifie fils - Archipel du Québec, entre la rive gauche du St-Laurent et Anticosti - Conj.

2. Premier ministre de la prov. de Québec, 1887-1891 - Cap sur la rive gauche du Saint-Laurent non loin de Québec.

3. Métal précieux - Post Scriptum - Pron. neutre anglais - Faire usage de quelque chose.

4. Couche pigmentaire de l'iris - Peigne du tisserand - Symb. du radon.

5. Monsieur, en anglais - Il fut gouverneur du Canada de 1846 à 1854.

6. Race de chevaux russes - Région autonome de l'ouest de la Chine.

7. Pron. pers. - Bord d'un cours d'eau, pl. - Se dit d'un navire sans chargement.

8. La rose des vents - Aluminium - Eminence.

9. De la naissance à la mort, pl. - Conj.

10. Cap au nord de la Gaspésie, à l'embouchure du St-Laurent - Sans inégalité.

11. Pron. ind. - Fondatrice du premier hôpital de Ville-Marie - Intente une action en justice.

12. Qui est plus âgée qu'un autre - Saison.

Solution de samedi

1. MONTREAL
2. ST-LAURENT
3. ARGENT
4. IRISE
5. M. J. BOURGEOIS
6. RUSSE
7. OISEAU
8. ALUMINUM
9. VIEillesse
10. MORTUARIUM
11. CAP
12. VIEILLE
13. SAISON

Horace Labrecque & Fils Limitée

(fondée en 1911)

1411, RUE CRESCENT, MONTREAL Tel. 849-2371

Courtiers d'Assurance Agréés

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. EST DÉMÉNAGÉ A 7035 AVE DU PARC MONTREAL 15 270-1141

Brevets d'invention MARQUES DE COMMERCE Marion, Robic & Robic ci-devant Marion & Marion 2100, rue DRUMMOND Montréal, 25 288-2152

Sam Goldwater Avocat 31 St-Jacques O., suite 400 845-3231 Bureau 739-2167 du soir

ASSURANCES EN ASSURANCES POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER FIEZ-VOUS TOUJOURS A: Horace Labrecque & Fils Limitée

LIGUE NATIONALE CLASSEMENT (Division Est)

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Montréal	51	27	15	9	154	108	63
Chicago	53	24	16	13	157	149	61
New York	52	26	18	8	188	155	60
Toronto	51	24	18	9	149	136	57
Detroit	52	23	19	9	144	117	55
	51	20	23	8	176	170	48

(Division Ouest)

	P	G	P	N	Pp	Pc	Pts
Philadelphie	51	23	20	8	129	118	54
Minnesota	51	21	21	9	128	153	51
Los Angeles	53	22	27	4	133	172	48
St-Louis	50	19	23	8	117	126	46
Pittsburgh	52	19	25	8	132	153	46
Oakland	53	10	32	11	104	154	31

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE 2345 est. Bélanger 729-5226 Montréal

Lucien Dahmé, C.A. 276 ouest, rue St-Jacques Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST 928 est. boul. St-Joseph 526-1661

VIAU & ROBIN 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871

Duval, Buteau & Cie 159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Malette, Normandin & Cie René de Cotret & Cie 1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891

Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON 800 Place Victoria, Suite 2604, Tél. 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés 360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

J-C Killy sur les traces de l'Autrichien T. Sailer

GRENOBLE - Le Français Jean-Claude Killy vainqueur vendredi de la descente a réalisé un nouvel exploit hier en remportant très nettement la 1ère manche du slalom géant. Jean-Claude Killy qui avait réalisé le meilleur temps du parcours et qui effectuait les 1800 m. de ce géant (dénivellation 450 m.) en 1'42" 74/100. Il bat d'une seconde 20/100 le Suisse Willy Favre, parti avec le dossard no 13. (1'43" 94/100) et de plus de deux secondes ses compatriotes Guy Périllat (1'44" 78) parti avec le dossard no 8 et Georges Mauduit (1'44" 86) parti avec le dossard no 1. Les écarts creusés par J.C. Killy avec ses principaux adversaires sont tels qu'à moins d'une chute dans la seconde manche courue aujourd'hui, la médaille d'or du géant ne paraît guère pouvoir lui échapper. J-Claude hier a creusé avec ses adversaires directs un écart qui rappelle l'époque de la grande supériorité de l'Autrichien Tony Sailer en 1956 à Cortina d'Ampezzo. Killy peut désormais réaliser l'exploit unique de l'Autrichien qui avait remporté les 3 médailles d'or.

derrière J. C. Killy (1'15" 16/100). Le Suisse terminait aussi rapidement que le Français pour lequel il sera sans doute son plus rude adversaire dans la seconde manche. Mais Guy Périllat, champion du monde de la spécialité à Portillo et second de la descente olympique et Georges Mauduit, deuxième du championnat du monde, peuvent parfaitement ravir au Suisse la seconde place. Guy Périllat a terminé très fort son parcours et Georges Mauduit, dans sa spécialité a produit une très belle impression de vitesse et de précision. Derrière Mauduit, on trouve deux Autrichiens Heinrich Messner (1'45" 16) et Karl Schranz, second il y a 4 ans derrière François Bonlieu et troisième aux championnats du monde (1'45" 28). Puis viennent deux américains James Heuga (1'45" 46) et Bill Kidd (qui en dépit de sa blessure a fait une très bonne course (1'45" 91). Les grands battus de cette première manche sont les Suisses Edmund Bruggman (dossard no 9) et Dumeng Giovanoli (dossard no 11) qui ont été crédités, le premier, de 1'46" 00 et, le second, de 1'46" 13.



GRENOBLE, France - La Hollandaise Carolina Geijssen, à gauche, remercie d'un large sourire la princesse Beatrice et son mari le prince Claus qui la félicitent à la suite de son exploit d'avoir gagné la médaille d'or dans l'épreuve de 1.000 mètres en patinage de vitesse. (Téléphoto PA)

Carolina Geijssen et Peggy Fleming relèguent les Russes dans l'ombre

GRENOBLE - Alors que Jean-Claude Killy, déjà vainqueur de la descente prenait une sérieuse option sur la médaille d'or du slalom géant en distanciant nettement ses concurrents dans la première manche, quatre médailles d'or ont été attribuées en cette journée dominicale des compétitions olympiques. Tout dans la matinée, les Italiens Eugenio Monti et Luciano de Paolis s'adjugeaient le titre olympique de bobsleigh à deux. Puis successivement, le jeune maçon Bava-rois Franz Keller, 23 ans déjà vainqueur du saut, la veille, remportait la médaille d'or du combiné nordique, la blonde Hollandaise Carolina Geijssen s'attribuait celle du 1.000 m. patinage de vitesse, et enfin, au cours de l'après-midi le Tchèque Jiri Raska gagnait le saut spécial du tremplin de 70 m.

Dans la première manche du slalom géant, Jean-Claude Killy qui est, nul ne le discute plus maintenant, le meilleur skieur alpin de ces 10èmes jeux olympiques d'hiver, creusait sur ses principaux rivaux un écart qui devrait lui permettre d'aborder aujourd'hui avec le maximum de chances la deuxième manche. Le grand champion Français qui a effectué les 1800 m. (450 m. de dénivellation) du parcours en 1'42" 74/100, a battu d'une seconde et 20/100 le Suisse Willy Favre et de plus de deux secondes ses compatriotes Guy Périllat et Georges Mauduit. Ces trois hommes sont apparemment les seuls qui puissent éventuellement inquiéter Killy dans sa chasse à sa seconde médaille d'or. Jean-Claude a franchi une importante étape hier, vers un but qu'il ne dissimule plus: remporter comme Tom Sailer l'avait fait en 1956 à Cortina d'Ampezzo les trois médailles d'or mises en compétition dans les épreuves de ski alpin.

Alors que tout comme en descente, les français se sont imposés (et l'on peut dire maintenant qu'ils sont exacts au rendez-vous de Chamrousse que Honoré Bonnet leur avait fixé en début de saison) les grands vaincus de la journée ont été les Suisses Edmund Bruggman et Dumeng Giovanoli, et surtout l'Autrichien Gerhard Nening. Ces trois champions qui avaient tout effectué un remarquable début de saison terminant à plus de trois secondes du français.

447.94 au Suisse et 444.10 à l'Allemand de l'Est. Keller et Kaelin avaient terminé à Portillo 2e et 3e des championnats du monde derrière l'inaccessi- ble Allemand de l'ouest Georg Thoma, maintenant retiré des compétitions. Sous les yeux de la princesse Beatrix, la blonde Hollandaise Carolina Geijssen, 20 ans, secrétaire à Amsterdam, 1 m 76-72 kgs, a remporté la médaille d'or du 1.000 m de patinage de vitesse et battu le record olympique qui appartenait à la célèbre Soviétique Lydia Skoblikova, victorieuse des quatre courses à Innsbruck il y a 4 ans. La Hollandaise réalisait 1.32.6.10 contre 1.33.2.10 à Skoblikova. Le record de celle-ci avait été battu au début de la compétition par une autre Soviétique Ludmilla Titova déjà victorieuse des 500 m (1.32.9) mais Titova devint finalement se contenter de la médaille d'argent, celle de bronze revenant à l'Américaine Dianne Holum (1.33.4).



Surprise au saut spécial du tremplin de 70 m où le champion du monde le Norvégien Bjorn Wirkola qui était l'un des grands favoris a dû finalement se contenter de la 4e place. Wirkola a été distancé par le maître émérite des sports Tchécoslovaque Jiri Raska, 27 ans, serrurier de son métier, qui a réalisé deux sauts de 79m et 72 m 50 et totalisait 216 pts 5 et aussi par les Autrichiens Reinhold Bachler (77 m 50 et 76 en 214.2) et Balduz Preiml (80 m 72 m 50 212.6 pts). Wirkola quant à lui n'a pu totaliser que 212.6.

Samedi soir dans le stade de glace, la brune Américaine au visage sévère Peggy Fleming avait confirmé la totalité des pronostics en remportant le titre olympique de patinage artistique féminin distanciant très nettement l'Allemande de l'Est, Gabriele Seyfert seconde du championnat du monde 1967 et la très belle Tchécoslovaque Hana Maskova, actuelle championne d'Europe.

Sous les yeux de la princesse Beatrix, la blonde Hollandaise Carolina Geijssen, 20 ans, secrétaire à Amsterdam, 1 m 76-72 kgs, a remporté la médaille d'or du 1.000 m de patinage de vitesse et battu le record olympique qui appartenait à la célèbre Soviétique Lydia Skoblikova, victorieuse des quatre courses à Innsbruck il y a 4 ans. La Hollandaise réalisait 1.32.6.10 contre 1.33.2.10 à Skoblikova. Le record de celle-ci avait été battu au début de la compétition par une autre Soviétique Ludmilla Titova déjà victorieuse des 500 m (1.32.9) mais Titova devint finalement se contenter de la médaille d'argent, celle de bronze revenant à l'Américaine Dianne Holum (1.33.4).

Advertisement for 'Lobe école de langues' offering 'COURS SPÉCIAL \$89.00' and 'LEÇON GRATUITE 866-9731' for English, Spanish, and German.

Les médailles

Table showing medal counts for various countries: Or, Ar, Bron. Italy: 2, 0, 0; East Germany: 1, 3, 1; Norway: 1, 2, 1; Austria: 1, 1, 2; Finland: 1, 1, 1; Holland: 1, 1, 1; USSR: 1, 1, 0; etc.

ROME - Fulgurante victoire de Sandro Mazzinchi, vendredi soir au palais des sports de Rome contre l'Américain Art Hernandez qui a été battu par jet de l'éponge à la 4ème reprise d'un combat prévu en dix rounds.

Comme à son habitude, le champion d'Europe des super-welters a attaqué d'emblée par de violentes droites et gauches à la face. Art Hernandez qui fut au cours des premières reprises habile dans l'esquisse ne parvint pas à soutenir le rythme de son adversaire visiblement mieux entraîné et plus puissant.

La Charte à Bleu Bonnets

Large table listing names and scores for various events: PREMIERE COURSE - A réclamer - Troit 1 mille - Bourse: \$1,100; DEUXIEME COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$1,100; THOMASHEIM COURSE - A réclamer - Ambie 1 mille - Bourse: \$2,000; QUATRIEME COURSE - A réclamer - Troit 1 mille - Bourse: \$1,500; etc.



GRENOBLE, France - Celui que l'on considère comme le meilleur skieur au monde actuellement, Jean Claude Killy, de France, a gagné hier la 1ère manche du slalom géant aux jeux d'hiver. Il était grandement favori pour décrocher une deuxième médaille d'or ce matin pour s'approcher de son but, soit d'égaliser le record de l'Autrichien Tony Sailer, gagnant de trois médailles d'or aux derniers jeux d'hiver à Cortina d'Ampezzo. (Téléphoto PA)

Piètres performances des Canadiens aux J-O

GRENOBLE - Hier matin, la première manche du slalom géant remportée par le fantastique champion Français Jean-Claude Killy, a permis aux deux skieurs Canadiens Peter Duncan et Rod Hebron de se distinguer en se classant respectivement 18ème et 19ème dans les bons temps de 1'47" 06 et de 1'47" 07 pour 1800 mètres de par-

cours avec 245 mètres de dénivellation. De son côté Scott Henderson a dû se contenter de la 25ème place avec 1'47" 85. Ces trois Canadiens ont donné l'impression de pouvoir améliorer leur classement dans la deuxième manche dans la mesure où ils se sont montrés prudents hier matin sur la piste très rapide de Chamrousse où se produisirent un certain nombre de chutes.

Moins heureux ont été les sauteurs Canadiens engagés au tremplin de 70 m, débutant dans la spécialité, le jeune Ulf Kvendbo 19 ans, s'est bien comporté devant ses compatriotes John Minnes et Claude Thran. Tous les trois figurent en bas de classement. Le meilleur saut de Kvendbo a été de 63m. La victoire est revenue au Tchèque Jiri Raska tandis que le favori, le Norvégien Wirkola terminait à la 4ème place.

Les patineuses Canadiennes n'ont pas été plus favorisées que les sauteurs. Doreen McCannel et Marcia Parsons n'ont pu rivaliser avec les championnes engagées dans les 1000 m. patinage de vitesse, épreuve remportée par la Hollandaise Carolina Geijssen. Elles ont été créditées respectivement de 1.37.6 (20ème temps) et 1.37.7 (21ème).

Tout dans la matinée de diman-

che avait pris fin l'épreuve du bobsleigh à deux qui fut remportée de justesse par l'Italien Eugenio Monti associé à Luciano de Paolis. Le Bob Canadien monté par Pruvris McDougall, de Montréal, et Bob Storey eût pas mal de difficultés à s'adapter à la piste et termina en avant-dernière position.

Quant aux couples Canadiens engagés dans l'épreuve du patinage artistique, le meilleur a été celui formé par Anna Forder et Richard Stephens, très élégants dans leur tenue verte. Le couple Canadien a parfaitement réussi les figures imposées mais leur rythme trop lent leur a sans aucun doute enlevé le bénéfice qu'ils pouvaient attendre de leur technique qui leur valut les applaudissements du public.

Enfin, dans la compétition de luge, la jeune secrétaire de Campbellton, Phyllis Walter, a eu la malchance d'être disqualifiée.

A signaler qu'au court de l'entraînement de saut Claude Trahan a fait une chute fort heureusement sans gravité.

D'autre part voici les temps de passage des coureurs canadiens dans la première manche du slalom géant: Peter Duncan: 44.06" et 1'19.10; Rod Hebron: 41.72" et 1'18.88; S. Henderson: 42.52 et 1'19.34.

Advertisement for 'L'ANGLAIS' language school, featuring '30 SEMAINES' and 'METHODE PRATIQUE ET EXCLUSIVE'.

Advertisement for 'PORT-ROYAL' and 'NANCY DÉQUE' real estate developments, including details about 'ANNÉE BISSEXTILE' and apartment features.

Advertisement for 'LE DEVOIR' financial services, targeting 'JEUNES FILLES! JEUNES GENS!' and offering 'DE QUÉBEC' services.



SALUT PRINTEMPS!

Beau, brillant, irrésistible et prêt à aimer dans le renouveau d'une mode nouvelle, le printemps se fait sentir! Aujourd'hui, il force les portes chez EATON ... Qui veut du printemps?

EATON